

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'Université de Louvain pendant l'exercice 1931-1932
Virgile au moyen âge
Nietzsche (1844-1900)
Les élections communales
Le procès de Jeanne d'Arc
La question scolaire
Cinéma
Abstention ?

S. Exc. Mgr LADEUZE
Fernand DESONAY
Lou ANDRÉAS-SALOMÉ
Charles van RENYNGHE de VOXVRIE
Robert BRASILLACH
Vicomte Ch. du BUS de WARNAFFE
Jean DENIS
Giovanni HOYOIS

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Monsieur Vincent », Mgr J. Schyrgens.

L'Université de Louvain pendant l'exercice 1931-1932

La coopération intellectuelle et morale entre étudiants

C'est sous la bénédiction du Souverain Pontife que va s'ouvrir tout à l'heure notre nouvelle année académique. Pourrait-elle commencer sous de plus heureux auspices? Cette bénédiction que, prosterné aux pieds du Saint-Père le 24 septembre, j'ai reçue pour vous tous et pour chacun de vous, c'est vraiment la bénédiction du Père de notre famille universitaire, qui connaît ses enfants et toutes les conditions de leur vie, qui regrette toujours le temps de son labeur intellectuel à l'Ambrosienne et à la Vaticane, qui se plaît à prêcher le culte de la science, comme il le faisait encore il y a quelques semaines, devant les membres du Congrès international de Physiologie. A la fin de l'audience publique que, le même jour, il accorda, dans la salle du Consistoire, au pèlerinage de l'Aucam, notre grande association universitaire belge pour les missions, à qui Il daigna donner le témoignage qu'elle marche très bien et très droit, la pensée de Pie XI se reporta sur tous une nouvelle fois : « Une grande bénédiction, dit-il, à tous ces élèves qui sont l'honneur et la gloire de l'Université de Louvain et à tous ceux qui lui consacrent leur vie. » Et je me souvins alors de la parole de l'Ecclésiastique :

« Benedictio patris confirmat domos filiorum. »

Les grâces d'En-Haut qu'a appelées sur nous le Vicaire de Jésus-Christ, nous venons de les solliciter nous-mêmes en invoquant le Saint-Esprit dans cette antique collégiale de Saint-Pierre où, chaque année, à pareille époque, tous nos devanciers, depuis plus de cinq siècles, se sont agenouillés avant de se remettre au travail.

A vous voir ainsi réunis autour de l'autel, il faut bien se dire : « Les étudiants louvanistes ont des ressorts qui manquent aux étudiants des autres universités. » Au cours de l'année académique, vos exubérances juvéniles troublent parfois le calme de la cité, et il arrive que, dans un troupeau si nombreux, l'une ou l'autre brebis se montre galeuse. Comme vous n'êtes pas noyés dans la masse d'une grande population, vos moindres faits et gestes sont connus, et la presse quotidienne les livre à la curiosité publique avec tous les grossissements et les systématisations d'une information rapide et souvent malicieuse. Alors, on voit les censeurs se lever avant toute enquête, pour sommer l'autorité académique de sévir, et du côté ennemi on s'écrie : « Ces Eliacins ne valent pas mieux que les autres. » Témoins plus attentifs et mieux placés pour juger, s'il ne nous convient pas de dissimuler ou d'atténuer vos faiblesses, il nous plaît de dire l'édification que nous donnent

la conduite et le travail de la grande majorité des jeunes gens de vingt ans confiés à notre garde (4,071 l'an dernier). Cependant ce que je souligne en ce moment, Messieurs, ce que nous a rappelé le spectacle que vous nous avez donné tout à l'heure, ce sont les moyens que vous avez en propre d'être meilleurs que les autres, à savoir la conscience intégrale et vos responsabilités, la justification par votre religion des contraintes qui vous sont imposées, et le grand secours de la prière pour remplir vos devoirs.

Dans toutes les universités du monde on propose à l'étudiant, à l'occasion qui nous réunit, l'idéal de la vie d'étude. Mais comment l'y astreindre? Et, s'il n'a pas une nature d'élite qui assure en lui la prédominance de la vie de l'esprit, comment le river à cet idéal pour toute l'année académique? Comment l'obliger à la poursuivre tous les jours? Quel frein lui mettre pour dompter les ardeurs de son sang et le détourner de la poursuite d'autres idéals plus commodes? A l'Université catholique nous vous convions tout d'abord aux pieds de l'autel, devant Dieu pour vous pénétrer de vos obligations et obtenir la grâce de les remplir.

* * *

Cependant tous ne répondent pas à notre appel. Beaucoup de vos condisciples n'étaient pas avec nous à l'église Saint-Pierre; il y en a beaucoup dont il est à craindre qu'ils ne sabotent leur profession d'étudiant en 1932-1933 comme ils l'ont sabotée en 1931-1932. En pensant à eux, je me suis dit qu'il y a une de leurs obligations dont les meilleurs eux-mêmes n'ont peut-être pas pris suffisamment conscience tout à l'heure. Et pour que l'année nouvelle soit plus féconde encore que celle qui vient de finir, je voudrais, avant de vous faire sur celle-ci mon rapport habituel, attirer l'attention des bons sur la mission qu'ils ont, à l'Université, d'être utiles aux moins bons, à ceux de leurs frères que n'attirent pas les sommets. « Une condition pour se rendre utile, a dit un éducateur, est de savoir qu'on a la mission d'être utile. »

Tout à l'heure, aux pieds de l'autel, pour vous exciter à vous remettre à l'œuvre tout de suite et avec ardeur, vous avez médité les vues divines sur vous et aussi la noblesse du travail intellectuel, les saines joies que vous réservent la recherche du vrai et l'exercice plein de la première de vos facultés. Vous vous êtes dit : « J'ai quelques courtes années pour me préparer à exercer pendant toute ma vie une profession où je réussirai dans la mesure de la formation

que je vais me donner, mais où surtout, dans la même mesure, je sauverai ou je compromettrai la santé, les intérêts matériels ou moraux les plus graves de mes semblables. Dans la carrière où je vais me lancer, je disposerai d'une large influence; mon devoir d'aujourd'hui est de me mettre à même de la faire valoir pour le bien des hommes, mes frères, et pour l'extension du règne du Christ. »

Toutes ces considérations sont très vraies et très salutaires. Mais réfléchissez-y bien, et vous verrez qu'elles ont besoin d'être développées pour dépouiller toute note, je ne dirai pas égoïste, puisqu'elles portent sur de nobles causes qui vous dépassent, mais au moins individualiste, au sujet de votre attitude à l'Université. Votre conclusion ne dépasse pas l'effort que, dans votre vie personnelle, le service de ces causes vous impose à vous. Il y a encore, dans cette conclusion, quelque chose de la mode du « chacun pour soi », fût-ce dans l'accomplissement du devoir. Or, cette mode est antinaturelle et antichrétienne. Dans l'ordre de la nature, nul ne se suffit à lui-même et ne peut, en marchant à son but, se désintéresser de ses voisins. Dans l'ordre chrétien, nous avons à réaliser l'image de la vigne décrite au IV^e Evangile, dont aucun rameau détaché du cep ne porte de fruit mais où il n'y a pas un rameau ni une feuille qui ne contribue à la vitalité du cep et n'y participe, ou bien celle du corps mystique développée par S. Paul, où chaque organe travaille pour le bien de tous, si bien que les plus nobles dirigent et protègent les moins dignes, ne pouvant pas dire qu'ils n'ont pas besoin d'eux. Ainsi, dans la réalisation même de votre idéal universitaire, il ne vous est pas loisible de faire abstraction de ceux qui ont à le poursuivre avec vous, quand même ils ne s'élèveraient pas à la hauteur de vos vues.

Certes, vous ne vous pénétrerez jamais assez de la grandeur de votre œuvre intellectuelle et des exigences de la préparation à votre propre carrière professionnelle et sociale. Mais, ce faisant, n'oubliez pas que chacun de vos compagnons a la même vocation que vous. Qu'il manque à cette vocation, il y aura moins de perfections et de bonheur dans l'humanité, et tout le corps mystique du Christ, dont je viens de parler, sera appauvri et diminué d'autant. Les préoccupations qui vous déterminent à remplir votre devoir universitaire ne vous permettent pas de vous désintéresser de la façon dont vos condisciples remplissent le leur.

* * *

Or, que voit-on? Dans la population estudiantine, la séparation des bons et des mauvais, qu'on pensait réservée au jugement dernier, semble déjà réalisée. Pour ne parler que des extrêmes, il y a d'un côté les fervents de l'étude, des séminaires et des laboratoires, les fervents des œuvres religieuses et de l'action catholique; de l'autre côté, les étudiants qui n'étudient pas, les désoeuvrés qui remplissent le vide de leurs journées de toutes les agitations de leur ennui, les malheureuses victimes de leurs passions. Et la scène de l'Evangile se renouvelle tous les jours : sur la route qui descend de Jérusalem vers les fonds du Jourdain, un blessé gît à demi mort. Un prêtre, un lévite passent par le même chemin, le voient et poursuivent leur route, réservant pour ailleurs et pour plus tard l'exercice de leur zèle et de leur charité. Ne montrez-vous pas, Messieurs, vous qui êtes de l'élite, la même indifférence aux blessés de la vie universitaire?

Cette indifférence provient de diverses causes. Chez certains, il y a inconsciemment, à la vue des chutes ou de la vulgarité de leurs compagnons, un peu de cette suffisance qui faisait dire au pharisien de l'Evangile : « *Non sum sicut ceteri hominum* ». Ozanam qualifiait ses camarades dévoyés de « Parisiens stupides », mais aussitôt il se faisait leur apôtre. Ceux dont je parle remplacent, sans s'en rendre compte, l'apostolat par le dédain.

Chez beaucoup c'est de l'irréflexion ou de l'égoïsme : ils ne songent même pas au bien qu'ils pourraient faire, ou, si cette pensée effleure leur esprit, ils passent outre en se disant : « J'ai assez de peine à mes propres affaires. »

D'autres, qui voient mieux leur devoir, n'osent pas, par une sorte de respect humain, parler à un compagnon des choses de Dieu et de l'âme; ou bien ils craignent de voir leur intervention mal reçue, et ils justifient à leurs propres yeux leur abstention en pensant qu'aussi bien ils ne disposent d'aucune influence sur les coupables.

* * *

Voilà une excuse qu'il faut abandonner tout d'abord! Je ne sais pas ce qui peut se passer ailleurs, mais j'ose dire, Messieurs, que dans votre milieu universitaire fait de jeunes gens dont l'éducation a été chrétienne, les bons en imposent aux autres. Groupés autour d'une table de café, ces autres n'épargneront sans doute pas leurs quolibets aux fervents du travail scientifique et de la vertu. Cela n'empêche pas que, dans l'intime de leur âme, ils ne respectent l'étudiant « fort », et l'étudiant vraiment catholique. Au prix d'une première bourrade peut-être, celui-ci peut se faire écouter, s'il y met la manière et la discrétion requises, s'il s'approche non pas en censeur mais en ami, s'il apporte la façon estudiantine même à la correction fraternelle.

La première condition à l'exercice de cette influence c'est, évidemment, de maintenir le contact, d'éviter cette vie à part que je signalais tout à l'heure. Quoi qu'on fasse, il y a des centaines de vos compagnons qu'on n'attirera pas ni dans les cercles d'études, ni dans les cercles d'action catholique; après avoir dépensé en vain tous vos efforts pour les y amener, après avoir fermé vos cadres sans eux, vous êtes tentés de les traiter comme une *massa damnata*; vous ne vous en occupez plus. Cependant le Christ, pour le développement de son règne, a autant besoin d'eux que de vous! Pour les gagner, sachez aller à eux, là où ils se trouvent, dans les réunions des sociétés d'amusement et même dans leurs petits cercles quotidiens!

Partout on se plaint de la prédominance que facilement les moins bons prennent dans ces réunions. « Lorsque plusieurs étudiants sont ensemble, disait un jour Mgr Baudrillard à ses étudiants..., qui d'entre eux a le courage de donner ce que j'appellerai la *note sérieuse*? On croirait qu'ils ne peuvent et savent que plaisanter. Ce ne sont que propos médiocres, misérables, d'une futilité déconcertante. Et bientôt sur quel terrain vont-ils glisser? Phénomène étrange! Des profondeurs de sa conscience chacun tire ce qu'il a de plus mauvais pour l'exhiber en plein jour. On rougirait de ne pas se moquer de ce qu'on fond on respecte : l'autorité, la religion, la morale. A force de parler, on se grise, on s'entraîne, on passe aux actes, et on va là où, seul et de soi-même, on ne serait jamais allé. Si vous étiez à ces réunions, Messieurs, vous qui tendez activement à un plus haut idéal, si vous y étiez non pas pour prêcher mais dans l'esprit de la réunion, si vous y portiez le même cran que les bouffons, vous pourriez intervenir en riant, faire rire à votre tour de tous les bobards et de toutes les fausses maximes sur l'étude et sur la vie d'étudiant, ridiculiser les grivois et introduire plaisamment la note sérieuse qu'appelle Mgr Baudrillard. Au sortir de la réunion, si l'« on va là où, seul et de soi-même, on ne serait jamais allé », pourquoi disparaîsez-vous? Pourquoi n'allez-vous pas faire la police, — en riant toujours, — pour défendre l'entrée? Etre là en groupe, pour boucaner, cela n'est pas dangereux. Ce qui est dangereux pour les faibles, c'est d'y être entré, d'en avoir appris la route et vu les séductions. Dans les stations quotidiennes au café, n'avez pas votre table à part; mêlez-vous aux groupes. Là-bas un lecteur du dernier mauvais roman paru est en train de distiller ses impressions; parlez du dernier bon livre paru, faites-vous le guide de vos compagnons dans leurs lectures, donnez le ton aux conversations.

Bref, pour vous imposer, pour exercer l'influence certaine que vous assure votre force intellectuelle et morale, ne vous isolez pas. Que la masse vous connaisse et sache qu'on peut aller à vous! Maintenez le contact avec elle, sans déchoir vous-même, c'est bien entendu. Elle tirera grand profit de ce contact, et vous-même y trouverez l'avantage de rester adapté à la vie, de ne pas vous développer unilatéralement et vous exposer à vous recroqueviller.

* * *

Dans ces conditions, vous serez prêts à vous faire à des occasions particulières, par une action individuelle, d'âme à âme, les sauveurs de vos frères. Tel est pris par la passion du jeu. Tel autre, après une aventure sentimentale, risque de s'enliser dans la chair. Un troisième se met, après avoir abusé de ses nuits, à passer au lit les heures consacrées aux leçons. Nul ne songe à vous demander de faire des enquêtes sur la conduite de vos compagnons; vous n'en avez ni la mission, ni le temps. Il s'agit de cas qui se passent sous vos yeux; ou bien une occasion que vous n'avez pas cherchée vous les a fait connaître. Qu'allez-vous faire? Si vous intervenez à temps, après la première incartade, ou bien au moment décisif où les liens peuvent encore être brisés avant que l'habitude soit

née, vous avez l'espoir d'arracher votre frère à l'abîme. Et vous seul pouvez le faire! Ses parents sont trop loin, et sans doute il es trompe effrontément. L'autorité académique ne sera bien souvent avertie que lorsque le scandale éclatera et qu'il faudra évir au lieu de guérir. Encore une fois, qu'allez-vous faire? Vous dire : « Cela ne me regarde pas. Je donne le bon exemple et cela suffit »?

Certes, l'apostolat de l'exemple est requis et salutaire. Le bon exemple précise la notion de la conduite à tenir, en indique les moyens, ruine l'objection tirée d'apparences impossibilités et nous entraîne à l'acte sous la pression du besoin de nous rendre semblables à ceux que nous aimons et admirons. Vous ne vous rendez pas toujours compte, jeunes gens, de l'influence de vos exemples sur ceux qui vous entourent. « Nous avons toujours inconsciemment sur les autres hommes, écrit le cardinal Manning, un pouvoir qui, si nous le pouvions bien connaître, nous ferait trembler. Nos actes irrfléchis, nos mots dits au hasard, nos allusions inconsidérées, et ton même de notre voix, même nos gestes dans nos heures de relâchement laissent sur les autres hommes des impressions que nous ne pouvons ni décrire, ni imaginer. » Oui, vous devez être toujours préoccupés de l'exemple que, quoi que vous fassiez, vous donnez en bien ou en mal. Mais vous suffit-il, en effet, de donner le bon exemple? Pouvez-vous à cette condition, en voyant sombrer un condisciple, vous dire : « Cela ne me regarde pas. Ce n'est pas mon affaire »?

Le Christ, Messieurs, n'en juge pas ainsi : « Si ton frère pêche, dit-il (et il parle bien de n'importe quel péché, pas seulement d'une offense personnelle. Les mots *in te* dans la Vulgate « *Si autem peccaverit in te frater tuus* » ne sont dans aucun manuscrit grec et ne peuvent pas être authentiques), si donc ton frère pêche, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, insiste et prends avec toi encore une ou deux personnes, afin de l'entraîner par leur autorité. » La leçon du Maître est formelle et elle a été retenue par ses disciples : saint Jacques la répète à la fin de son épître et saint Paul dans sa lettre aux Galates. « C'est une parole digne de Caïn, s'écrit Bossuet en commentant cette leçon, que de dire : Ce n'est pas à moi à garder mon frère. Croyons au contraire que nos amis sont notre garde, qu'il n'y a rien de plus cruel que la complaisance que nous avons pour leurs vices, que nous taire en ces rencontres, c'est les trahir, et que ce n'est pas le trait d'un ami mais l'action d'un barbare, que de les laisser tomber dans un précipice faute de lumière, pendant que nous avons en main un flambeau que nous pourrions leur mettre devant les yeux. »

* * *

Cette barbarie, évitez de vous en rendre coupables, non seulement au sujet de la vie morale de vos compagnons, mais encore au sujet de leur grand devoir professionnel, de leur vie d'étude.

Si vous, les travailleurs, les hommes de la bibliothèque et des laboratoires, vous vous groupiez moins entre vous, pour vous mêler davantage à la vie de la masse, vous auriez quelque chance de rapprocher celle-ci des habitudes de la vôtre. Quand, la digestion faite et l'heure du travail venue, vous quitteriez bruyamment la réunion ou la partie de jeu, celle-ci en serait toute débloquée, et ceux qui voudraient la continuer outre mesure se trouveraient avertis du gaspillage de leur temps.

Vous en connaissez, dont l'appartement est voisin du vôtre ou que vous rencontrez à la table du restaurant, qui se livrent tout entiers, sans réfléchir, au tourbillon de la bagatelle. Un mot de vous bien placé, répété à de bonnes occasions, parviendrait peut-être à leur ouvrir les yeux sur le scandale de leur oisiveté. N'est-ce pas par ce procédé qu'à l'Université de Paris saint Ignace gagna saint François-Xavier? Or, enlever à la banalité un universitaire pour en faire un travailleur sérieux, calculez ce que cela représente, en songeant à l'action que, grâce aux fruits de son travail, votre converti pourra bientôt exercer dans la société, et au large cercle d'influence de ce futur dirigeant.

Et puis, il y a les pusillanimes, victimes de leurs cahiers et de la crainte de l'examen; il y a les désarmés, intelligences brillantes dans leurs études humanitaires qui, par manque d'habitude de l'activité personnelle, pour ne pas savoir par eux-mêmes plier une formation générale trop peu souple aux exigences positives du travail scientifique, vont d'échec en échec et se découragent à l'œuvre. Si vous en rencontrez l'un ou l'autre sur votre chemin,

faites-lui, de grâce, l'aumône d'un bon conseil. J'en sais à qui il a suffi qu'un ami indique le chemin de la salle de réception d'un professeur, ou bien un bon livre à lire sur la méthode, pour changer le cours de leur carrière.

Je voudrais signaler spécialement à votre sollicitude les nouveaux venus à l'Université. Ne les regardez pas de haut! Ne laissez pas le champ libre à d'autres pour se moquer de leur inexpérience dans le premier usage de leur liberté! Qu'ils trouvent, pour les initier au travail, des conseillers plus qualifiés que les épaves des derniers examens! Ils se sentiront grandis de l'attention que vous leur accorderez, et il vous en coûtera si peu de les aiguiller sur la bonne voie.

* * *

A la lumière du précepte évangélique que je vous rappelais tantôt, comprenez-vous maintenant, Messieurs, vous, les bons, à qui je veux m'adresser tout spécialement aujourd'hui, que vous avez d'autres responsabilités à l'Université que celles de votre formation personnelle, scientifique ou morale, et de votre préparation à votre carrière? Comprenez-vous en particulier vos devoirs envers la partie à première vue la moins intéressante de notre troupeau? Comprenez-vous comment il vous incombe à vous, les membres bien portants de notre corps, de rendre vigueur aux membres faibles ou malades, comment des branches vigoureuses de la vigne mystique que vous êtes, la sève doit se repandre dans les pampres languissants pour les vivifier?

On excite votre zèle religieux, et on a raison, par la méditation des misères du monde où demain vous aurez à agir. Mais si le mal présent sous vos yeux ne provoque pas de réaction chez vous, si le bien à faire tout de suite à ceux qui vous touchent de plus près dans l'ordre de la charité ne déclenche pas votre action, peut-on vraiment espérer que sortis d'ici vous ne serez pas aussi indifférents au milieu où vous vivrez et que vous ne continuerez pas à rêver du bien à faire ailleurs et plus tard? Il y a une parole du cardinal Mercier, prononcée dans cette salle même le 15 février 1906, dont j'ai gardé une profonde impression : « Le devoir de l'homme, disait-il, se concentre sur un point, l'action du moment présent. » C'est dans cette action du moment présent, Messieurs, c'est dans la pratique de vos devoirs les uns envers les autres dans votre milieu d'aujourd'hui que vous devez faire votre apprentissage aux responsabilités sociales plus étendues de votre vie de demain. L'action catholique, vieille comme la religion chrétienne, a changé de forme de nos jours. La société n'est plus chrétienne dans l'ensemble de ses institutions et de ses lois, de ses idées et de ses mœurs; l'Eglise ne dispose plus, pour étendre le règne du Christ, des forces sociales ni de la vertu de la tradition. Il lui faut travailler à former le troupeau du Seigneur dans les mêmes conditions qu'aux premiers siècles chrétiens. Il faut conquérir les âmes une à une, par une lutte incessante contre toutes les forces du mal. A cette lutte, il faut beaucoup de soldats, beaucoup d'apôtres. A vous de rendre tel en l'équipant de la meilleure armure qui vaille pour les combats modernes, l'armure de la science, chacun de ceux qui vous entourent et qui, sans notre aide, risqueraient de s'enliser dans l'oisiveté et dans la vulgarité.

* * *

Des soldats armés de pied en cap pour le bon combat de la science, vos maîtres, Messieurs, fidèles à nos traditions, continuent à les former en grand nombre, si on en juge d'après les succès obtenus par nos étudiants dans les concours officiels du dernier exercice.

Sur les dix-huit docteurs classés en ordre utile au concours de 1931 pour obtenir les bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes légaux, onze sortent de Louvain : trois docteurs en philosophie et lettres : M. Willy Peremans, classé premier, et MM. Jacques Duchesne et Pieter Spilchak, classés deuxième *ex aequo*; trois docteurs en droit : MM. Georges Debra, Herman Jacob et Alfons Vranckx, classés premiers *ex aequo*; un docteur en sciences naturelles, qui était seul à se présenter dans cette classe : M. Victor Jungers, quatre docteurs en médecine : MM. Jean Jadin, Jules Arq, Paul De Nayer et Adolphe Ledecq, classés troisième, sixième, huitième et dixième.

Deux, sur trois des lauréats du concours de l'an dernier pour les bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques, sont anciens étudiants de notre Université : MM. Robert Van

Roosbroeck, docteur en sciences historiques et Paul Simonart, ingénieur chimiste agricole.

Au concours universitaire 1929-1931, ont été classés premier en philologie classique, M. Willy Peremans; premier en philosophie, M. Jacques Thyron; premier en compétence judiciaire, M. Robert Houbin; première en sciences botaniques, M^{lle} Joséphine Koerperich; premier en sciences thérapeutiques, M. Georges Debois; premier (*ex aequo*) en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques, M. Jean-Louis Petit. Dans cette dernière classe, M. Paul De Nayer a obtenu une mention honorable avec 90 points sur 100.

Parmi les résultats des Concours professionnels organisés par l'Etat, je note que tout récemment, au concours pour le recrutement de quatre ingénieurs électriciens au Service du Matériel des Chemins de fer, un seul a été admis, M. René Godin, ingénieur civil des mines et ingénieur électricien de nos Ecoles spéciales; que M. Boudru, ingénieur civil des mines, vient d'obtenir l'unique emploi d'ingénieur métallurgiste mis au concours pour ce même service, après s'être classé brillant premier à la fois dans deux concours organisés par la Société des Chemins de fer, et qu'un de nos ingénieurs électriciens, aussi ingénieur des constructions civiles, M. Christian Morgat, a été classé troisième, en mars dernier, au concours pour la collation de huit emplois d'ingénieurs des Ponts et Chaussées.

En octobre 1931, M. Carl Terwagne a obtenu la première place au concours pour le recrutement de deux gardes généraux adjoints des Eaux et Forêts.

A la même date, l'Etat devait recruter deux ingénieurs chimistes agricoles et quatre autres en janvier dernier. Au premier concours ce sont deux de nos étudiants qui ont été admis, MM. Julien Dewit et Jean Vanden Berghe. M. Jules Geerts a obtenu la quatrième place au second.

En décembre 1931, M. Jean Ryffranck a été classé premier, à la fois dans la section française et dans la section flamande, au concours pour le recrutement de trois ingénieurs agronomes adjoints.

Sur cinq candidats admis, l'an dernier, dans la carrière consulaire par voie de concours, quatre sont sortis de notre Ecole des sciences commerciales : MM. Nys, Borremans, Delhay et Baert. Ils sont maintenant attachés de consulat, le premier à la légation de Belgique à Berlin, le deuxième à l'ambassade de Belgique à Londres, le troisième au consulat général à Shanghai, le quatrième à l'administration centrale.

En dehors des Concours officiels, le mérite de nos élèves et anciens élèves s'est aussi fait reconnaître de multiples façons.

M. Jacques Duchesne, docteur en philosophie classique, dont je viens de signaler le succès au concours des bourses de voyage, a été admis comme élève de l'Ecole normale supérieure de Paris pendant l'exercice 1931-1932, et M. Edouard Van Laere, docteur en philologie classique, lauréat du concours des bourses de voyage pour 1929 et du concours universitaire pour 1928-1930, a été désigné par le Gouvernement comme membre étranger de l'Ecole française d'Athènes.

Sur les vingt nouveaux mandats d'« aspirant » donnés par le Fonds National de la Recherche scientifique pour l'exercice 1932-1933, neuf vont à des jeunes gens ayant terminé leurs études à notre Université : MM. Jacques Duesberg, docteur en droit; André Wibail, licencié en sciences économiques et ingénieur civil des mines; Joseph Dieryck et Hubert Ernould, docteurs en médecine; Joseph Helsen et Joseph Vergote, docteurs en philosophie et lettres; Paul Capron, docteur en sciences chimiques, et Joseph Wouters, docteur en sciences physiques et mathématiques; Jean Massinon, ingénieur civil des mines.

Cinq des neuf *fellows* ordinaires à qui la Fondation Universitaire a donné une bourse de voyage aux Etats-Unis pour l'année 1932-1933 sont des Louvanistes : MM. Gaston Craen, docteur en droit; Gérard de Montpellier, docteur en philosophie selon saint Thomas; Gérard Assoignon, Pierre de Béthune et Jean-Pierre Klep, ingénieurs civils des mines. La même Fondation a choisi M. le professeur Lemaitre comme *advanced fellow* en Amérique cette année-ci.

Enfin, il y a quelques mois, la Fondation Rockefeller a décidé, pour la première fois, d'accorder à des Belges des bourses de voyage dans les grandes universités européennes. Le premier bénéficiaire a été M. François Craco, étudiant de notre Institut des Sciences économiques, ingénieur des constructions civiles et des arts et manufactures.

Le prix Jean-Servais Stas, de l'Académie royale de Belgique, est revenu à M. Charles Jongers, docteur en chimie.

Je vous ai signalé en 1929 le prix fondé à notre Université par M. le baron François Empain. Ce prix est à décerner tous les trois ans à un de nos étudiants ou de nos anciens étudiants qui s'est distingué par ses recherches ou ses publications dans le domaine de la médecine ou des sciences techniques. Il vient d'être attribué pour la première fois, par la Faculté de Médecine, à M. le docteur Joseph Schockaert, pour ses recherches dans le domaine de la bactériologie et de l'endocrinologie.

Sur les revenus de la Fondation Vicomtes Olivier et Guillaume de Spoelberch, que je vous ai annoncée en 1930, pour la première fois une subvention a été accordée par le conseil de l'Ecole des Sciences politiques et sociales à M^{lle} Maria De Langhe, pour la publication de sa dissertation doctorale.

D'autre part, M. le docteur Agile Delassus, professeur aux Facultés catholiques de Lille, ayant fait tout récemment à la Société Scientifique de Bruxelles la fondation d'un subside annuel de mille francs, à attribuer alternativement à un étudiant de l'Université catholique de Lille et à un étudiant de l'Université catholique de Louvain, pour les aider dans des recherches rentrant dans l'objet d'une des six sections de la Société, la commission de ce fonds, nommée par le conseil de la Société Scientifique a estimé que MM. Calixte Ronse, étudiant en médecine, et M. Marius Lecomte, étudiant en sciences minérales, méritaient de recevoir pour la continuation de leurs travaux, les revenus de la fondation qui devaient aller cette année à un Louvaniste.

Telle est, Messieurs, la série des succès obtenus par nos étudiants au cours du dernier exercice. Le Psalmiste aime à louer le Créateur dans les œuvres de la création. Dans l'énumération traditionnelle que je viens de faire, j'ai chanté à la gloire des maîtres qui ont formé nos lauréats et les ont dirigés dans leurs recherches l'hymne le plus éloquent qui puisse être, et sur un ton qui répond à la modestie avec laquelle eux-mêmes s'effacent au service de leurs disciples.

Il arrive cependant que les mérites de ces éducateurs reçoivent une reconnaissance plus formelle et plus éclatante. Si notre Université tout entière a été heureuse et fière d'apprendre que, par arrêté du 9 novembre dernier, S. M. le Roi a décerné le prix quinquennal des Sciences médicales pour la période 1926-1930 à M. le professeur Bruynoghe, je me suis particulièrement réjoui, communiant ainsi, j'en suis sûr, au sentiment le plus intime de notre collègue, de constater que l'Académie de Médecine a voulu couronner le directeur de laboratoire tout autant que le savant qui a solutionné nombre de problèmes dans le domaine de la bactériologie, de l'immunité et de la parasitologie. « Les travaux du professeur Bruynoghe, telle est la conclusion du rapport du jury, sont la continuation d'une carrière scientifique qui se poursuit depuis bientôt vingt années. Cette carrière comporte à présent la publication de plus de cent quatre-vingt-dix travaux et notes personnels ou signés par les élèves de son laboratoire, mais inspirés et dirigés par lui. Le jury des Bourses de voyage compte chaque année, peut-on dire, un lauréat sorti de son laboratoire. Son dévouement pour l'élite de la jeunesse universitaire est inlassable. A ces points de vue, il a su élever et maintenir l'Institut de Bactériologie qu'il dirige à Louvain à la hauteur d'une Ecole. »

Vous pouvez, Messieurs les Professeurs, être fiers de vos « Ecoles », de ces Ecoles qui prospèrent dans toutes les parties de notre domaine académique. Continuez à y communiquer, avec l'esprit scientifique, la vraie vie intellectuelle! Cette paternité est aussi glorieuse, aussi porteuse de nobles joies que la paternité naturelle. Au point de vue chrétien, elle est d'une fécondité toute spéciale. Les compétences que vous formerez seront seules capables de se faire respecter dans notre monde paganismé; de repenser, à la lumière des principes chrétiens, les problèmes de tout ordre qui se posent au niveau intellectuel très élevé où est montée la société contemporaine, et ainsi de réintroduire l'esprit chrétien dans celle-ci. En faisant œuvre de science, et de science toute pure, vous pouvez faire, avec les élèves que vous entraînez dans vos laboratoires et vos séminaires, de l'action catholique au degré le plus éminent. Cette pensée nous rend spécialement amère la constatation que beaucoup de nos étudiants, au lieu de vous suivre, se laissent entortiller aux ronces du chemin, gaspillent leur temps et galvaudent leur vocation. Et c'est ce regret qui nous faisait demander tout à l'heure aux fervents du travail de se faire auprès des autres les apôtres de la vie scientifique, comme de la vie vertueuse.

Pour vous aider au travail scientifique, nous avons pris, Messieurs, au cours de l'année passée, les moyens ordinaires, parmi lesquels figurent les leçons que viennent vous donner des professeurs étrangers. En les entendant, vous pouvez contrôler, par comparaison, la valeur de l'enseignement ordinaire que vous recevez et concevoir ainsi une plus grande confiance dans la formation qui vous est donnée, en même temps que s'ouvre à vos yeux une percée sur un coin réservé de la recherche ou que vous est suggéré un perfectionnement de la méthode.

La chaire Bonnevie a été occupée par le R. P. Delos, O. P., qui y a fait un très bel exposé des organisations actuelles pour le maintien de la paix.

Dans la chaire française, nous avons pu applaudir M. Guillet, directeur de l'École centrale des Arts et Métiers de Paris; M. F. Roz, directeur de la Maison du Canada à la Cité universitaire de la même ville, et la voix posthume de M. S. Gsell, du Collège de France, dont M. Chabot voulut bien nous dire les conférences qu'il avait préparées pour nous.

Le gouvernement français nous a envoyé comme professeurs d'échange M. Audollent, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, et deux professeurs de l'Université de Paris, M. G. le Bras, de la Faculté de droit, et M. G. Julia, de la Faculté des sciences.

De Hollande nous sont venus, au même titre M. G. W. Kernkamp, de l'Université d'Utrecht; M. Rutgers, de l'Université libre d'Amsterdam, et M. J. Limburg, membre du Conseil d'Etat des Pays-Bas.

La Fondation M. J. Hydes de l'Université de Harvard a délégué à notre École de commerce M. P. Jolly, pour y parler des méthodes de l'enseignement des affaires.

Bien d'autres savants encore, répondant à une invitation spéciale, se sont fait entendre dans nos divers Instituts : à l'Institut de physique, M. S. Goudsmit, de l'Université de Michigan, et M. Cabannès, de l'Université de Montpellier; à l'Institut de chimie, M. Jaeger, de l'Université de Groningue; à l'Institut de physiologie, M. le Dr Nolf; à l'Institut supérieur de philosophie, M. Buyten-dijk, de l'Université de Groningue; M. Maritain, de l'Institut catholique de Paris, et M. Diès, de l'Institut catholique d'Angers. Mais il me faut arrêter cette énumération que je ne pourrais pas faire complète.

Les services que nous rendent si généreusement nos collègues de l'étranger, plusieurs de nos professeurs se sont employés à les rendre, pendant le dernier exercice, aux universités du dehors.

M. le baron de la Vallée-Poussin a été demandé et reçu comme professeur d'échange par l'Université d'Utrecht et par la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand. Au même titre, MM. les professeurs Doutrepoint et Baudhuin ont fait des leçons, le premier à la Faculté des lettres de Bordeaux et le second à la Faculté de droit de Dijon.

D'autre part, pour entretenir nos relations internationales si utiles aux collaborations, aux échanges et à l'élargissement des vues, nous avons répondu chaque fois que nous l'avons pu aux invitations à leurs fêtes solennelles que les institutions scientifiques de l'étranger nous ont fait l'honneur de nous adresser.

En mai dernier, M. Yernaux a assisté à Paris au centenaire d'Alfred Fournier. M. le vicomte Pouillet nous a représentés, le 27 juin, au centenaire de l'Université d'Amsterdam. Nous avions délégué M. Nérinx au cinquième centenaire de l'Université de Caen, ainsi que M. de Wulf et M. le vicomte Terlinden à celui de l'Université de Poitiers. Mais ces cérémonies ont été supprimées ou postposées par suite de l'assassinat du président de la République française. Enfin, c'est jusqu'aux extrémités de l'Europe que notre *Alma Mater* fut présente, à la fin de juin, au troisième centenaire de l'Université de Dorpat, en la personne de M. De Vocht, et, ces jours derniers, au quatrième centenaire de l'Université de Grenade, en la personne de M. Vanden Wildenberg.

Si j'en crois les rapports qui me sont faits sur l'accueil réservé à nos envoyés dans les circonstances que je viens de dire, l'Université de Louvain tient fermement sa place dans le concert mondial des universités. Celles-ci ne lui refuseront pas à l'occasion l'aide qu'elle ou ses membres pourront leur demander.

* * *

Mais comment nous nous aidons nous-mêmes, c'est-à-dire quelles mesures nouvelles ont été prises cette année pour développer le travail scientifique au sein de notre institution?

Nos Facultés légales ont continué, pendant l'exercice dernier, à préparer l'application de la nouvelle loi belge sur l'enseignement supérieur, qui sera étendue dès demain à la troisième année d'études. De leur côté, l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de théologie ont eu à étudier, avec les *Ordinations* correspondantes de la Sacrée Congrégation des séminaires et des universités, la constitution *Deus scientiarum Dominus*, dans laquelle Pie XI, le Pape de la recherche scientifique, a décrété une réforme salutaire de l'enseignement des sciences sacrées dans l'Église universelle, et, quoique le programme formulé fût substantiellement le leur, puisque c'est vraiment le programme des études supérieures, à mettre leurs statuts en parfaite harmonie avec les dispositions particulières du document pontifical. Le temps ne me permet pas d'entrer ici dans le détail des résolutions prises. D'ailleurs la loi du 21 mai 1929 est le bien commun des universités belges, et jusqu'ici les nouveaux règlements de nos Écoles de théologie et de philosophie ont seulement été approuvés dans leurs grandes lignes par le Saint-Siège. Il me faut donc, Messieurs les Étudiants; vous renvoyer sur ce point aux textes légaux et au Programme des cours qui vous est distribué ces jours-ci et me contenter de vous dire les modifications apportées à l'organisation qui nous est propre.

À la Faculté de philosophie et lettres se donneront désormais des leçons (facultatives) sur la philosophie de l'Inde, laquelle prend une place de plus en plus grande dans les systèmes actuels sur l'histoire de la philosophie et des idées religieuses. Ces leçons ont été confiées à M. l'abbé Etienne Lamotte, docteur en philologie orientale, lauréat du concours des bourses de voyage et du concours universitaire, dont la dissertation sur les idéologies de la Gita, publiée en 1929, a été fort remarquée.

À la candidature en sciences naturelles et médicales, la physiologie générale fait désormais l'objet d'un cours à part au commencement de la deuxième année d'études; en vue d'entretenir et de développer chez l'étudiant jusqu'à son entrée en doctorat les connaissances chimiques si nécessaires pour les études médicales, un cours théorique de chimie physiologique, avec démonstrations, est introduit, à raison d'une heure par semaine pendant toute l'année, en troisième année d'études; enfin les travaux pratiques tant de physiologie que de chimie physiologique seront développés sous la direction d'un assistant spécial.

La sollicitude éclairée de la Commission d'Assistance publique de Louvain est en train d'agrandir et de transformer plusieurs des services de l'hôpital Saint-Pierre. À la clinique de M. le professeur Debaisieux, l'Université a pu, à cette occasion, ajouter un vaste laboratoire de chirurgie expérimentale.

Dans quelques semaines une seconde clinique chirurgicale s'ouvrira, sous la direction de M. le professeur Appelmans, dans le nouvel Institut dont l'aménagement longtemps retardé (qui bâtit, pâtit!) s'achève en ce moment sur la rive gauche de la Dyle, à côté de l'Institut d'anatomie pathologique. Destinée à permettre le déboulement linguistique des cours de clinique chirurgicale, cet établissement, comme je l'ai annoncé en 1927 quand on songeait à en poser la première pierre, recevra spécialement les accidentés du travail et de la route dont le traitement ne peut se faire avec toute la perfection voulue dans les services chirurgicaux généraux et en régime hospitalier ordinaire. En vue de ce traitement, il est muni d'une installation moderne et complète de mécano-thérapie et d'électrothérapie. Cette installation et celle d'hydrothérapie ayant été juxtaposées aux installations existantes de curiethérapie et de radiothérapie, il se fait qu'entre le nouvel Institut et l'Institut d'anatomie pathologique se trouve constitué un Institut de physique médicale, auquel ne manque aucune section.

J'éprouve une joie toute particulière à pouvoir annoncer aujourd'hui que l'enseignement le plus important de la Faculté des sciences va enfin disposer des moyens matériels nécessaires. Grâce aux générosités de S. Exc. Mgr l'évêque de Gand, de M. Evence Coppée et de feu le baron de Becker-Remy, les installations de notre Institut de physique ont été doublées. Le beau Collège des Prémotrés va devenir le sanctuaire paisible et silencieux des recherches de laboratoire. Le long du parc de la ville on a érigé, parallèle au vieux Collège, un nouveau bâtiment destiné tout entier aux leçons théoriques et pratiques. Le service central de l'atelier établi dans l'ancien laboratoire de métallurgie réunit les deux ailes.

Dans la nouvelle aile, le rez-de-chaussée, assez spacieux pour recevoir les quelque onze cents étudiants qui y doivent passer, est réservé aux exercices pratiques. Au premier étage, deux grandes salles de cours, séparées par un office, permettront, par leur équi-

peuvent moderne, de donner une large part dans l'enseignement à la démonstration expérimentale. Les leçons purement théoriques se feront au second étage, où est aussi installée la collection des instruments. Un soin particulier a été apporté par l'architecte à la solution du problème des dégagements dans un bâtiment où il y aura plus de trois mille entrées par semaine.

À l'Institut géologique nous avons ajouté, pendant les vacances qui se terminent aujourd'hui, un musée de géologie coloniale. Il renfermera en ordre principal les collections réunies au Ruanda-Urundi et dans la Province Orientale du Congo belge par M. le chanoine Salée et ses élèves, MM. Jean de la Vallée-Poussin et Boutakoff. S'y ajouteront des collections géologiques offertes par diverses sociétés minières qui ont travaillé dans les autres parties du Congo belge ainsi que dans l'Afrique équatoriale française, au Cameroun et à la Côte d'Ivoire. Dans la salle même du musée se donneront les leçons sur la matière inscrites au programme de l'Institut agronomique et de l'École de commerce, ainsi que le cours facultatif de géologie coloniale qui vient d'être institué à l'usage des futurs ingénieurs géologues et des mines. Que nos ingénieurs coloniaux veuillent bien voir dans l'institution de ce cours une première réponse au geste généreux par lequel, en souvenir de la manifestation dont ils ont été l'objet de la part de leurs camarades, ils ont remis à l'Université, en pleine crise, le 23 mars dernier, une somme de 70,000 francs, produit d'une souscription ouverte parmi eux!

À nos Ecoles spéciales les exercices mathématiques ont été réorganisés et développés grâce au zèle de M. Dory et nous avons établi le programme d'une épreuve unique pour les élèves porteurs d'un diplôme d'ingénieur, qui désirent obtenir le diplôme d'ingénieur civil électricien.

Nous devons à l'esprit d'organisation de M. l'inspecteur Pierre De Smet d'avoir vu l'occupation des Instituts d'Héverlé se faire sans encombre au début du dernier exercice et l'unité de direction assurée à l'enseignement des diverses branches de la science et de l'art de l'ingénieur. Ce n'est un agréable devoir de répéter ici à M. l'Inspecteur, pour les services éminents qu'il a rendus à nos Ecoles spéciales à un tournant de leur histoire, l'hommage de reconnaissance que lui a adressé, le 13 mars dernier, l'Union des Ingénieurs de Louvain réunie pour la première fois dans nos nouveaux locaux. Nous avons abondamment joui, ce jour-là, de la satisfaction donnée à ces fidèles enfants de l'*Alma Mater* par la visite de leurs Ecoles, et nous communions encore aujourd'hui avec eux dans la joie que leur cause la promotion par le Roi à l'ordre de la Chevalerie de leur président d'honneur, M. le professeur Vierendeel.

Grâce à l'Aucaam, l'enseignement de notre Institut agronomique va avoir son prolongement dans notre Colonie. Envoyé par elle, un de nos ingénieurs agronomes vient de partir pour Kisantu, dans le Kwango, où il va ouvrir la *Cadulac*, c'est-à-dire les « Centres agronomiques de l'Université de Louvain au Congo ». « Le nom n'est pas l'élégance même, disait l'autre jour le Souverain Pontife, mais la chose a l'élégance du bien. » Se rattachant à la *Fomulac*, notre fondation médicale au Congo, à laquelle ils rendront plus d'un service, ces centres doivent former des agriculteurs indigènes, attachés à leur terre qu'ils exploiteront eux-mêmes selon des méthodes de culture apprises sur des champs d'essai.

Je tiens enfin à signaler, au sujet de notre enseignement agricole, les développements et l'allure vraiment scientifique que M. Dumon a su donner aux exercices qu'il fait faire à ses étudiants. Le professeur d'amélioration des plantes et de génétique horticole dispose vraiment d'un laboratoire de génétique appliquée à la station d'amélioration des plantes du Boerenbond belge à Héverlé.

Arrivé au terme de cette énumération, laissez-moi vous poser une question, Messieurs les Étudiants : Puisque, malgré les malheurs du temps, l'Université catholique, à l'aide de l'obole du pauvre comme des dons du riche, continue à s'imposer de si grands sacrifices pour se tenir à la hauteur des autres universités et mettre sans cesse à votre disposition de nouveaux moyens de formation scientifique, n'a-t-elle pas, dans ces sacrifices mêmes, un nouveau titre à vous demander, *opportune et importune*, d'user de ces moyens et à reprocher un manque de correspondance dans la générosité à ceux d'entre vous qui perdent leur temps?

* * *

L'Université a poursuivi avec la même ardeur le grand œuvre du dédoublement linguistique complet de ses leçons. Le pro-

gramme de 1932-1933 comprend cent trois (103) cours flamands, qui ne figuraient pas au programme de 1931-1932! NN. SS. les Evêques pourraient-ils démontrer plus éloquemment leur volonté bien arrêtée d'arriver au but aussitôt que le permettront les difficultés du recrutement du personnel et de l'extension des installations? Ce me serait un grand plaisir d'énumérer ici tous ces cours (par cours j'entends un enseignement qui porte un numéro spécial dans la loi de 1929 ou à notre programme, étant bien entendu qu'un cours qui se répète n'est pas compté deux fois). Je ne puis pas vous imposer une si longue énumération! Qu'il me suffise de dire qu'il y en a trois à la Faculté de droit, quatre à l'École de commerce, onze à la Faculté de médecine, vingt et un à la Faculté de philosophie et lettres, dix-neuf à la Faculté des sciences, treize aux Ecoles spéciales et trente-deux à l'École d'agriculture. A ceux de nos professeurs déjà en fonctions qui se sont imposés la charge d'un nouveau cours flamand, j'adresse l'expression de notre vive gratitude pour la coopération qu'ils nous apportent et sans laquelle nous n'aurions pas pu atteindre la moitié du résultat obtenu. Cependant pour arriver à ce résultat, il a fallu introduire plus d'un membre nouveau dans notre corps professoral. D'autres nominations ont été nécessaires pour combler les vides qui s'y étaient produits. Permettez-moi de ne pas partager ces nominations en deux groupes et de suivre, en vous les annonçant, l'ordre de nos Facultés.

* * *

Mais il me faut saluer d'abord la mémoire de tous ceux que la mort nous a enlevés pendant l'année dernière :

De S. Exc. Mgr Waffelaert, le vénérable doyen d'âge de l'épiscopat belge et de notre Conseil d'administration, maître en théologie de notre Faculté, l'évêque-docteur qui imprima dans son diocèse une si vigoureuse impulsion aux études et à l'enseignement de tous les degrés;

De son vicaire général, M. le chanoine H. Vanden Berghe, qui fut pendant quatre années professeur de droit canon à notre Université et dont la compétence juridique a rendu tant de services dans l'administration du diocèse de Bruges;

De M. Maurice Alliaume, le savant mathématicien, le travailleur infatigable, l'admirable éducateur intellectuel, le collègue si loyal et si bienveillant;

Du bon, aimable, pieux et modeste chanoine Achille Salée, le paléontologiste réputé dont les circonstances firent un grand explorateur du continent noir, découvreur de richesses minières, auteur d'admirables cartes et de grandioses conceptions géologiques;

Du Dr Joseph Denys, qui illustra pendant près de trente ans notre chaire de pathologie générale et inaugura celle de bactériologie, directeur de laboratoire et chef d'école qui contribua puissamment à établir la réputation de notre Faculté de médecine en Belgique et à l'étranger;

Du chanoine Jean-Baptiste Janssen, inspecteur du matériel de l'Université, mon collaborateur depuis trente ans, qui peut revendiquer sa part dans le travail scientifique qui s'épanouit aujourd'hui à Louvain dans le domaine expérimental, pour lui avoir assuré les conditions matérielles de son exercice, malgré la modicité de nos ressources, par sa compétence technique et les procédés qu'il introduisit dans notre administration.

* * *

Sur le siège de saint Donatien, Mgr Waffelaert a été remplacé par Mgr H. Lamiroy, que depuis deux ans et demi il avait comme coadjuteur. Docteur en philosophie de notre Institut, docteur et maître en théologie de notre Faculté, Son Excellence garde pour l'institution qui lui a donné le meilleur de sa formation intellectuelle toute la ferveur du dévouement qu'Elle lui a manifesté pendant les douze années qu'Elle a passées ici dans le calme de l'étude ou dans les horreurs de la guerre. L'Université catholique présente au nouveau membre de son Conseil d'administration l'hommage de sa respectueuse et confiante soumission.

Dans notre Conseil général, M. le baron Edmond Carton de Wiart, professeur honoraire de notre Faculté de droit et directeur de la Société Générale, déjà membre de notre Comité des finances, a succédé à M. le baron Liebaert, dont en 1930, à pareil jour, je vous annonçais le décès. M. le docteur Martin, de Namur,

représente désormais au même Conseil les anciens étudiants de la Faculté de médecine, et M. Van Isacker, ancien ministre, ceux de la Faculté de philosophie et lettres en remplacement le premier de M. le Dr Denys, et le second de M. le marquis de la Boëssière-Thiennes, décédé en 1931.

Nous avons confié la succession de M. le chanoine Janssen, à M. l'abbé Naets, économiste du Collège du Saint-Esprit et de la Maison de nos étudiants russes. Il connaît l'Université et y a fait ses preuves. Nous connaissons son dévouement. Aidé par un jeune ingénieur qui lui a été adjoint, il saura continuer l'œuvre de son regretté prédécesseur.

Après quarante-sept années d'enseignement, M. le chanoine Forget a demandé et obtenu l'éméritat. Je sais, pour en avoir été le bénéficiaire, la solidité de la formation générale que, de 1891 à 1921, il donna à nos théologiens. Pendant près d'une demi-siècle, il a été le pivot de notre Ecole des langues sémitiques où il enseignait l'arabe depuis 1885, le syriaque depuis 1900 et l'hébreu (cours supérieur) depuis 1921. Puisse-t-il longtemps encore représenter parmi nous les traditions de la première de nos facultés et nous donner l'exemple d'une ardeur au travail qui ne s'éteint pas, même quand la voix tombe!

Les leçons de syriaque seront données par M. le chanoine Lebon et le cours supérieur d'hébreu par M. le chanoine Ryckmans. Pour continuer l'enseignement de la langue et de la littérature arabes, nous avons fait appel à un élève de prédilection de M. Forget, M. l'abbé Regnier, docteur en théologie et en langues orientales, professeur à l'Athénée de Liège, qui a été nommé maître de conférences.

Il y a soixante ans — c'était en 1872 — que M. le baron Descamps commença, à notre Faculté de droit, cet enseignement qu'il porta tout de suite, comme on le lui a dit en un jour de jubilé, à toute sa perfection. Son activité a débordé les cadres de sa Faculté et il s'est fait parmi nous l'initiateur généreux des études d'ethnologie religieuse et d'histoire des missions. L'éclat de son action internationale et de ses publications a rejailli sur notre Université. Il avait bien mérité de celle-ci l'éméritat qu'il lui demanda en janvier dernier! Mais les craintes pour sa santé qui lui inspirèrent cette démarche se sont heureusement dissipées bien vite, et il poursuit avec un entrain juvénile l'achèvement de ce monument d'histoire et de philosophie religieuses qui s'est imposé à l'admiration de l'étranger. Dès le second semestre de l'an dernier, MM. les professeurs Dabin et De Visscher ont bien voulu donner, le premier les leçons d'encyclopédie de droit, et le second les leçons sur les éléments du droit des gens dont M. Descamps était chargé. Les leçons françaises d'introduction historique au droit seront faites désormais par M. le professeur Lousse, qui va aussi inaugurer le cours d'histoire du droit, pour lequel il fut désigné il y a trois ans.

A l'Ecole de commerce, M. Anselmo del Valle, licencié ès lettres de l'Université de Barcelone, une des personnalités les plus en vue de la colonie espagnole de Bruxelles, a été nommé professeur de langue espagnole.

Depuis l'an dernier, M. Jules Cardijn enseigne en flamand la comptabilité générale à la même école; il y ajoutera, cette année, le cours flamand des comptabilités spéciales. Ayant de plus été chargé de donner, dans notre seconde langue nationale, les leçons de comptabilité générale à l'Ecole d'agriculture, il a reçu de ce chef le titre de maître de conférences à l'Université.

A cette même Ecole d'agriculture, M. l'abbé Joseph Baeyens a été nommé chargé de cours pour l'enseignement en flamand de la chimie agricole, de la microbiologie générale et agricole, de la microchimie et de l'analyse microscopique des denrées alimentaires végétales. Sorti de notre Institut en 1924, après y avoir passé de brillants examens, porteur des diplômes d'ingénieur-chimiste agricole et d'expert-chimiste, M. Baeyens, devenu professeur à l'Ecole d'agriculture de Gheel, y a continué ses recherches de laboratoire, en entretenant des relations continues avec ses anciens maîtres de Louvain.

Depuis deux ans, M. Clément Van Himbeek, ingénieur civil des mines sorti de nos Ecoles où il avait aussi suivi les leçons du programme des constructions civiles, a été le suppléant de M. Lepaë dans les cours flamands de topographie et quelques cours de génie rural, et son assistant aux séances de dessin et aux exercices de topographie et de constructions. Après ce stage, il a été trouvé digne du titre de chargé de cours, pour avoir en propre les cours qu'il a donnés jusqu'ici et enseigner aussi en flamand les autres

branches du génie rural ainsi que les compléments de mathématiques en première année d'études agronomiques.

M. le chanoine Sencie n'a jamais boudé à la besogne; mais une charge professorale trop lourde l'a un peu fatigué, et il nous a demandé de pouvoir résigner ses fonctions en candidature en philosophie et lettres. Il y est remplacé par M. Willy Peremans, docteur en philologie classique et en histoire ancienne, lauréat du concours des Bourses de voyage et du concours universitaire, aspirant du Fonds National de la Recherche depuis trois ans, auteur d'articles scientifiques remarquables qui ont paru dans la *Revue d'histoire et de philologie* et dans les *Philologische Studien*, et d'un mémoire étendu, à publier prochainement, sur le règne de Ptolémée II, Philadelphie. M. Peremans, nommé chargé de cours, fera donc, en français et en flamand, les leçons sur l'encyclopédie de l'histoire ancienne et les exercices sur l'histoire ancienne et, en flamand, les leçons sur la société et les institutions de l'antiquité.

Le cours de pédagogie expérimentale, qui figure au programme de notre Ecole de pédagogie et que la loi de 1929 a introduit dans celui de l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur tant en sciences qu'en philosophie et lettres, va être donné en flamand par M. l'abbé Vlerick, licencié en pédagogie, professeur de pédagogie à l'Ecole normale Saint-Nicolas, qui a reçu le titre de maître de conférences.

Avec le même titre, M. le chanoine A. De Coene, docteur en théologie, inspecteur de l'enseignement libre dans le diocèse de Bruges, enseignera les « principes de l'éducation » aux élèves flamands de notre Ecole de pédagogie, qui profiteront ainsi de la longue expérience de l'ancien directeur de l'Ecole normale de Thourout.

Dans l'exposé scientifique de la religion qui se fait à l'Institut supérieur de philosophie selon le désir exprimé, il y a quelques années, par nos étudiants eux-mêmes, la section philosophico-historique de la partie générale sera expliquée par un autre maître de conférences, M. l'abbé Frans Grégoire, docteur en théologie, qui enseigne la philosophie avec un succès très marqué au Petit Séminaire de Bonne-Espérance.

A la Faculté de médecine, M. Paul Brusselmans, chargé de cours, a été nommé professeur.

Il en est de même, à la Faculté des Sciences, de MM. R. de Strycker, J. D'Olieslager, E. Gillon, O. Peters et R. Van Cauteren. Devant désormais enseigner en flamand la géographie à la licence en sciences géographiques, la géographie minière aux Ecoles spéciales, la méthodologie spéciale des sciences géographiques, avec exercices didactiques, pour l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur, M. Polspoel, professeur à l'Ecole de commerce, a reçu, lui aussi, le titre de professeur à la Faculté des sciences.

Les leçons françaises et flamandes de méthodologie spéciale (avec exercices didactiques) des sciences chimiques, géologiques, zoologiques et botaniques pour l'agrégation de l'enseignement moyen ont été confiées à M. l'abbé Joseph Mairin, docteur en sciences chimiques, professeur au Petit Séminaire de Malines, nommé maître de conférences.

Pour assurer la succession de M. le chanoine Salée, nous ne pouvions faire appel à un concours plus précieux que celui de M. l'abbé Félix Demanet, docteur en sciences minéralogiques de notre Université et actuellement conservateur au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles. La considération dont il est entouré dans cet établissement, ses publications, l'expérience qu'il a prise de l'enseignement des sciences dans les collèges du diocèse de Namur, tout cela nous est garant d'un plein succès pour lui à l'Université. M. Demanet est nommé professeur à la Faculté des sciences.

La succession professorale de M. Alliaume a été partagée en novembre dernier entre M. le professeur Lemaître (qui a repris tous les cours d'astronomie de la licence en sciences physiques ou mathématiques et le cours de calcul des probabilités), M. Dory (qui a été chargé de la géométrie analytique) et un nouveau titulaire pour les leçons de topographie, d'éléments d'astronomie et de géodésie, de géodésie et de géographie mathématique. Ce nouveau titulaire, nommé chargé de cours, est M. Armand Van Hoof, ingénieur civil des mines et candidat en sciences physiques et mathématiques, qui a achevé sa formation à notre Ecole de guerre. M. Van Hoof donne son enseignement dans les deux langues nationales.

C'est à un jeune docteur en sciences physiques et mathématiques

de l'Université de Gand, M. Auguste Van Itterbeek, nommé chargé de cours, que nous avons confié l'enseignement flamand de la mécanique analytique, des éléments de physique théorique et mathématique et du calcul des probabilités. Les succès qu'il a remportés au cours de ses études, la formation complémentaire qu'il a reçue à Leyde, au laboratoire du professeur Keesom dont, pendant trois ans, il fut l'assistant, ses publications et l'estime dont l'entourent tous ceux qu'il eut pour maîtres nous garantissent sa valeur scientifique.

Enfin, à la licence en sciences chimiques, M. Joris Verhulst, docteur en chimie, aspirant-chercheur au Fonds National attaché depuis trois ans, à notre Institut de chimie où lui aussi, par son travail et par ses publications, a conquis l'estime et la confiance de tous ses maîtres, a été nommé chargé de cours comme titulaire des leçons flamandes de chimie générale inorganique. Il sera de plus le suppléant de M. Bruylants dans le cours flamand de chimie générale organique.

* * *

Vous aurez remarqué que parmi les recrues de notre corps professoral, il en est deux qui ont pu se donner la préparation nécessaire, grâce à un mandat d'aspirant-chercheur du Fonds National. Savez-vous bien, d'autre part, que ce même corps professoral renferme déjà treize membres dont la formation s'est achevée dans les universités des Etats-Unis où la Fondation Universitaire les avait envoyés comme *fellows* de la C. R. B.? Quand je réfléchis à ce recrutement, quand je songe au travail scientifique fourni depuis douze ans dans les autres universités belges et dans la nôtre, grâce aux subventions de toutes sortes accordées aux travailleurs par les deux institutions que je viens de rappeler, quand, par exemple, je vais retrouver en esprit notre collègue M. Mayence dans son quatrième séjour au désert de Syrie où il tire du sable et fait revivre, dans toute l'ampleur de sa forme ancienne, une grande ville disparue, je reste interdit dans la contemplation de la fécondité intellectuelle des initiatives prises par l'homme d'affaires qui a su canaliser, si l'on peut dire, au profit de la science, des ressources que l'esprit de notre temps devait diriger vers d'autres fins, et, souhaitant ardemment qu'il puisse conserver à ces initiatives une direction qui s'est révélée si efficace, je suis heureux de trouver, en terminant ce discours, l'occasion de lui dire une fois de plus la reconnaissance de l'*Alma Mater* de Louvain, au lendemain de l'inauguration de la nouvelle Fondation Francqui dont vous avez pu lire les statuts et dont la meilleure activité sera d'accorder annuellement un certain nombre de bourses importantes pour permettre un séjour d'une année entière dans les universités d'Europe

* * *

Vous voici maintenant à pied d'œuvre, Messieurs; je n'ai plus à vous donner que le signal de l'attaque! En ce moment, je me rappelle une scène dont Mgr Gibier, le grand évêque de Versailles, rapporte qu'il fut témoin. Deux femmes sont penchées, dans un champ, sur le froment qu'elles coupent à la faucille. L'une s'arrête tout à coup, se redresse, regarde les épis au loin, sous le soleil, avec une sorte de tendresse. « A quoi penses-tu? » lui crie sa compagne. Et elle de répondre: « Je pense qu'il y a le Saint-Sacrement dans la moisson. »

Cette femme pouvait espérer que les grains récoltés par elle deviendraient l'Hostie. A bien meilleur titre, — car je ne veux plus croire que beaucoup d'entre vous pourraient être infidèles à leur vocation, — je suis autorisé à entrevoir, à travers votre équipe qui se remet au travail, le Christ se servant d'instruments bien préparés au gouvernail intellectuel de la Société de demain.

MESSEURS LES PROFESSEURS,
MESSEURS LES ETUDIANTS,

Au nom de NN. SS. les Evêques de Belgique, sous la protection de notre douce patronne, la *Sedes Sapientiae*, je déclare ouverte, l'année académique 1932-1933.

† PAULIN LADEUZE,
Evêque de Tiberiade,
Recteur magnifique de l'Université,

Virgile au moyen âge

Les professeurs sont des criminels — quelquefois. Pour ma part, je dois au commentaire de la première églogue l'un des souvenirs les plus noirs de mes études classiques. Virgile, qui n'y était pour rien, faillit tomber dans cette disgrâce qui marque à jamais, pour les collégiens d'avant-hier, le *Télémaque*, pour les collégiens d'aujourd'hui, un Boileau victime des *Satires*. « L'antiquité, ont dit quelque part les Goncourt, a été inventée pour être le pain des professeurs ». Mon ancien maître, un bon Père tout fêru de gloses, faisait de la bucolique virgilienne son pain quotidien — ce qui n'était qu'une manie, notre pain quotidien — ce qui devint vite un supplice. Pendant six mois (j'en atteste les ombres de Tityre et de Mélibée), nous te cuisimes, ô cygne de Mantoue, et recuisimes, pauvre oiseau mal plumé, dans la marmite infâme où dactyles, allusions, scoliastes et spondées, codices, interprétations, chiasmes, allitérations, clefs par-ci, pieds par-là, vers partout formaient le plus indigeste des hochepots. Et cela se passait derrière des fenêtres grillagées. Et nous transcrivions, à l'encre violette, sous la dictée, le pédantesque commentaire.

Je n'ai compris l'églogue que sous le ciel d'Italie, en ouvrant les yeux. Je revenais, aux premiers jours de septembre, d'un pèlerinage au palais souterrain d'une Sibylle. Toutes les Sibylles ont quelque chose de virgilien. Le long de l'Adriatique — *mare nostrum* — où les voiles latines font sur les flots céruléens des taches rouges, la locomotive fasciste, qui ne connaît plus que l'horaire, m'emportait vers la plaine du Pô, vers Mantoue. Les pommes « d'or » emplissaient les corbeilles, en bordure des champs. Mariée à l'olivier dont le feuillage est d'argent clair, la vigne tressait des guirlandes où mûrissaient les grappes bleues. J'ai vu des laboureurs, des « contadines », des bergers chercher le frais sous les frondaïsons immobiles. J'ai reconnu le hêtre de Tityre, ce bois de chênes verts où l'écho redira le nom d'Amarylhis. Le soir, des premiers contreforts apennins, les ombres s'allongeaient sur la plaine; et la fumée s'élevait des maisonnettes rustiques, comme un encens. Le mirage virgilien, c'est là-bas, en terre italique, qu'il se révèle à notre sensibilité latine.

Car Virgile est avant tout le poète de la terre, de cette terre douce et chaude, plus que d'autres bénie, où l'existence n'a pas changé depuis les anciens jours. Sait-on que, dans la montagne, au pied du *Vettore*, sous les étoiles, les pâtres échangent encore (qui n'ont jamais lu un livre) des défis poétiques en couplets alternés? Royauté des traditions! Secret de ton génie, cher Virgile! Les fêtes du second millénaire ont célébré en ta personne l'impérialiste, le barde national, l'épique messager des triomphes promis à la Rome future. Puisse la bataille du blé, dont on nous disait hier encore l'admirable succès en cette année X du régime, ramener l'attention vers les *Géorgiques*! Virgile et le vaisseau d'Enée, Virgile et Marcellus, Virgile et les durs Latins d'Evandre, Virgile et Rome victorieuse, sans doute! Mais aussi, mais surtout, Virgile et les ruches, Virgile et le vase plein de lait, Virgile et la flûte de Pan, Virgile et les nymphes des bois, des sources claires, dans l'air léger...

Le moyen âge n'a rien compris à ce Virgile le plus virgilien. Nous l'allons montrer tout à l'heure.

* * *

Virgile professeur de grammaire. Tel est un des visages les plus familiers au moyen âge du poète mantouan.

La tradition vient de loin. Dès son vivant, l'auteur de l'*Enéide* avait connu chez les érudits la renommée, et du meilleur aloi.

A côté de Cicéron, représentant de la prose oratoire aux pompeuses ordonnances, Virgile tenait, en poésie, le sceptre du langage harmonieux. Les premiers commentateurs n'eurent garde de s'y tromper. Homère est souverain : le dogme est intangible. Mais Virgile arrive bon second dans la hiérarchie. Grammairiens et rhéteurs se le disputent — passionnément. De Rome, sa gloire s'étend aux provinces. Un siècle après sa mort, les écoliers gravent ses vers sur les murs de Pompéi. Et l'on montre encore un *conciucure omnes...*, impressionnant dans la cité en cendres.

Avec le développement des études grammaticales qui caractérise les deux premiers siècles de l'Empire, la popularité croît du poète magister, étoile polaire de tout vrai pédagogue. La rhétorique s'en mêle, qui va vers la logomachie d'ailleurs. Et c'est une période d'imitation servile, fausement formaliste, superstitieuse, et presque idolâtrique. On consulte Virgile comme on a consulté les Livres sibyllins, comme on consultera plus tard l'*Imitation*, pour trouver la solution de toute difficulté, le secours providentiel qu'apporte à point nommé une voix inspirée. Et qu'on ne s'étonne plus de voir Silius Italicus pèleriner, le jour anniversaire de la naissance du poète, au sépulcre du demi-dieu. Martial lui voue les Ides d'octobre, tandis qu'Alexandre Sévère le place en effigie au milieu des dieux lares.

Quand l'Empire s'écroule, Virgile reste debout, le flambeau à la main, sur les ruines d'un monde. Les centons ont popularisé jusqu'au dernier de ses hémistiches. Donat et Servius, commentateurs zélés, trop zélés, ont ajouté aux interprétations philosophiques et allégoriques leurs notes grammaticales et qui n'étaient pas méprisables. Et Macrobe a consacré, à l'applaudissement général, le renom d'infailibilité et d'omniscience d'un Virgile encyclopédique, prince des astrologues, roi des philosophes, rhéteur de stricte observance, éloquent entre les éloquents. Le moyen âge a recueilli cette tradition glorieuse, avec l'héritage de la langue latine et des sept arts libéraux.

Parmi les sept arts la grammaire brille au premier rang. Or là où règne la grammaire, là règne Virgile. Virgile est la grammaire, peut-on dire, à une époque où Grégoire de Tours confond la lecture des *Bucoliques* et l'enseignement grammatical. Sans doute la qualité de païen éveilla-t-elle l'un ou l'autre scrupule. Mais, d'autre part, quel fanatisme chez certains ! Le moine Probus veut canoniser le chanter d'Enée. Un évêque de Trèves le cite plus exactement que les Évangiles. Et le nombre extraordinaire des manuscrits que nous possédons aujourd'hui de Virgile est la meilleure preuve de l'usage qui s'en faisait dans les écoles. Sans compter que, fréquemment, ces codex figurent, dans les inventaires, au nombre des richesses les plus précieuses de l'église ou de l'abbaye, avec les bibles, les missels, les calices et les ornements sacrés.

Quelle est exactement la position de Virgile en face des grammairiens de la période médiévale ? La question est peut-être mal posée. C'est des grammairiens qu'il faudrait partir. Or s'ils sont assez nombreux, la qualité est nulle. *Pro fratrum mediocritate* : cette épigraphe est toute une devise. *Pro fratrum mediocritate*, chacun coupe, émonde, abrège, rapetasse. L'aventure nous paraît aujourd'hui grotesque de ce Virgile toulousain qui voulut s'appeler Maro et qui, au début du VII^e siècle, construisit le plus fantaisiste des monuments grammaticaux, allant jusqu'à distinguer douze espèces de latinité et à reporter son parrain mantouan à l'époque du déluge. Mais les manuscrits ont conservé religieusement ce fatras ; Bède s'y réfère avec tout le sérieux du monde ; et des disciples se rangent sous la marotte du folâtre.

Virgile, le vrai, émerge encore toutefois, première autorité en matière de grammaire, principal auteur scolastique. Tout au plus peut-on déplorer de déshonorantes promiscuités. Des étoiles de trente-sixième grandeur sont autant de soleils rivaux. Ainsi voyons-nous un Prudence, le *prudētissimus Prudentius*, jouer

dans l'orbite virgilienne le rôle de Virgile dans l'orbite homérique. Quant au commentaire, on pille Servius — effrontément. Les gloses interpolées ont quelque chose d'« énaurme ». De qui se moque-t-on ? Que penser d'un commentateur qui explique *efficiam* par *effigiem (imaginem)* ou qui, lisant, pour *Quo te Mæri pedes, Quot Emori pedes*, trouve dans ce passage une allusion aux quatre pattes d'un cheval de race sarrasine, très rapide à la course, et qui s'appellerait Émoris... ?

La rhétorique, le second des sept arts, continue, vaille que vaille, la tradition classique. Comme aux temps de l'Empire, Virgile bénéficia de sa réputation de grammairien. Le même professeur, passant de l'une à l'autre discipline, pratique évidemment le même texte. La poésie du moyen âge se ressentira de cette influence, plus d'une fois.

Ce serait ici le lieu de dire un mot de la poésie latine des clercs, poésie de forme traditionnelle, mais que l'idée chrétienne ne pouvait vivifier, au contraire. Rien de commun, en effet, entre l'idéal païen et la doctrine du Christ. Emile Gebhart s'est donné beaucoup de mal pour faire de Virgile rêveur et solitaire, virginal et délicat, un moine avant la lettre. Quelle que fût la personnalité de l'homme, l'antinomie subsistait, tout entière, entre une religion qui divinisait la chair et la religion de l'esprit. Aphrodite et Jésus : il ne faut pas essayer de concilier les inconciliables. Le problème est insoluble, qui fait le nœud des *Noces corinthiennes*. Sans doute, nous verrons tout à l'heure les hommes du moyen âge s'ingénier à baptiser Virgile en en faisant un prophète du Christ. Mais ce n'est là qu'un tour de passe-passe. La poésie virgilienne, comme toute la poésie classique, échappe dans son essence à ces tentatives d'annexion. D'où il résulte que l'effort est gauche — et souvent ridicule — qui s'acharne à revêtir du linceul de pourpre où dorment les dieux morts l'idée chrétienne à base d'ascèse et de mysticisme. Présenter en hexamètres la Vie du Christ ou les Vies de Saints constituait une sorte de gageure. Le sentiment religieux ne pouvait qu'y perdre. Quant à la forme classique, cuirasse vide, corps sans âme, elle sombre bientôt dans tous les artifices les plus froids, les plus étriqués, les plus vains. Déclamation, répétition, abus des lieux communs, épithètes conventionnelles : autant de procédés qui dissimulent mal l'essoufflement du poète condamné à exprimer dans la langue des divinités de l'Olympe les mystères du Golgotha.

En instituant Virgile professeur de grammaire, le moyen âge n'a fait que répéter une leçon mal donnée. Mais ce culte scolaire, artificiel portera ses fruits, malgré tout. Chaque fois qu'elle affirmait la royauté virgilienne, la poésie française retournait à ses origines. Nous sommes fils de la Louve. Se romaniser, c'est se civiliser. Il n'est pas inutile de fréquenter les bons maîtres, dût-on rester piteux élève. Et c'est faire preuve de goût que bien choisir ses dieux.

* * *

J'en arrive à un autre aspect du Virgile médiéval : Virgile prophète inspiré, le prophète du Christ.

Pour les gens d'église, l'antiquité païenne ne constituait pas seulement une mine inépuisable de figures de style, mais encore, et de préférence sans doute, un réservoir toujours alimenté d'arguments plus ou moins spécieux en faveur de la loi nouvelle.

Virgile, qui passait depuis Macrobe pour le parangon des doctes, la source de toute connaissance, Virgile dont on s'accordait à louer, d'autre part, les mœurs pures et l'extrême candeur, fut particulièrement sollicité. Nul mieux que lui ne paraissait digne du bien-fait de la grâce. On n'ignore pas que Dante s'est gardé soigneusement de le mettre en enfer, et lui réserve une place de choix dans ces limbes où séjourne pour l'éternité les âmes non coupables de ceux dont la seule faute est de n'être pas nés à la foi du Christ Jésus. Une tradition charmante, et dont on retrouve les traces

jusqu'à la fin du XV^e siècle, illustrait dans son pays natal cette compassion pour Virgile du moyen âge chrétien. La messe de Saint-Paul chantée à Mantoue comportait une lamentation de l'Apôtre au tombeau du Poète, « le plus grand des poètes ». « Ah! que ne t'ai-je, hélas! rencontré sur ma route! » gémit le grand convertisseur. En vérité, ce regret a quelque chose de touchant. Quoi qu'il en soit, Virgile est embrigadé dans les rangs des apologistes.

Qu'il s'agit de l'unité, de la spiritualité ou de la toute-puissance divines, saint Augustin, saint Jérôme, Lactance, Minucius Félix n'hésitaient pas à déceler en des vers habilement choisis une sorte de christianisme latent. Mais c'est surtout le passage célèbre de la IV^e églogue qui élève Virgile, dans la tradition du moyen âge, à la dignité de prophète du Christ.

On connaît ces vers d'allure mystérieuse où le règne de l'âge d'or, ère de félicité, de justice heureuse, d'amour et de paix devra coïncider, sous le signe de la Sibylle, avec l'apparition d'un enfant nouveau-né :

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo;
Jam redit et Virgo; redeunt Saturnia regna;
Jam nova progenies cælo demittitur alto.*

Le messianisme allégorisant allait s'emparer de l'oracle.

S'il faut en croire Eusèbe, l'empereur Constantin lui-même aurait déjà interprété dans le sens d'une prédiction, d'une véritable prophétie, la déclaration de Virgile. Saint Augustin n'est pas d'un autre avis. Et bien que saint Jérôme ait traité l'idée de burlesque, elle n'en demeurera pas moins vivante pendant tout le moyen âge, au point de donner naissance à la légende, relatée dans la *Divine Comédie*, de la conversion de Stace. C'est au chant XXII^e du *Purgatoire* que Dante et son guide Virgile rencontrent le poète latin condamné, parce que son adhésion fut timide aux vérités révélées, à se purifier longuement sur les corniches de la montagne d'expiation. Or que dit Stace à Virgile?

... « Tu prima m'inviasi
Verso Parnaso a ber nelle sue grotte
E poscia, appresso Dio, m'alluminasti.

*Facesti come quei che va di notte,
Che porta il lume dietro e sè non giova,
Ma dopo sè fa le persone dotte,*

Quando dicesti :

(et ce tercet, qui n'est guère que la traduction des vers latins que je citais tout à l'heure)

*« Secl si rinnova;
Torna giustizia e primo tempo umano,
E progenie discende dal ciel nuova ».*

Per te poeta fui, per te cristiano.

(« Par toi je fus poète, par toi je fus chrétien »)

Ainsi Virgile, devenu compagnon de la Sibylle, prend place, à côté de David, d'Isaïe et des autres prophètes, dans la phalange inspirée. Des papes — et non des moindres : Innocent III, par exemple — défendent le sens apologétique de la IV^e églogue. Et c'est ce que confirme, à travers toute la chrétienté, le langage muet des monuments figurés.

Dans les stalles de la cathédrale de Zamora, qui date du XII^e siècle, parmi les nombreuses figures des prophètes de l'Ancien Testament, on reconnaît Virgile au mot *progenies* détaché du vers fatidique. Tel l'a fixé le pinceau de Vasari au mur d'une église de Rimini. Et les paroles *Jam nova progenies* servent de signe distinctif — de devise en quelque sorte — à la Sibylle de Cumes dans la fresque de Raphaël, à *Santa Maria della Pace*.

Le goût du moyen âge pour l'allégorie devait singulièrement faciliter cette interprétation à la fois séduisante et fort hasardée. Comparetti, l'éminent spécialiste à qui nous empruntons le meilleur de ces observations, rappelle avec raison l'aventure de ce Fulgence qui, dans le *De Continentia Virgiliana*, un des écrits les plus curieux du moyen âge latin, prétend passer l'*Enéide* tout entière au crible de sa méthode divinatoire.

D'après Virgile lui-même, lequel lui aurait apparu sous la forme d'un spectre, l'épopée latine serait une image de la vie humaine. Et la démonstration s'étale, lourdement pertinente, depuis le premier vers longuement commenté jusqu'au triomphe final de la sagesse. Il est impossible de suivre dans le détail ces divagations insanes. Pourtant le moyen âge leur fit un accueil plein de chaleur et de révérence. Sigbert de Gembloux, s'effrayerait volontiers d'une telle subtilité, d'une pareille pénétration d'esprit. Bernard de Chartres et Jean de Salisbury défendront sans sourciller des thèses analogues. Dante lui-même rappellera dans le *Convito* « il figurato che del diverso processo delle etadi tiene Virgilio nell' *Encide* ».

A cette interprétation de Virgile prophète du Christ se rattache parfois l'idée du millénaire. C'est ainsi, par exemple, que Lactance a toujours compris, pour sa part, les vers de la IV^e églogue. A son sentiment, il ne peut s'agir de la naissance de Jésus, mais du retour promis d'un Dieu vainqueur dans le royaume des justes. On sait à quel point cette perspective du millénaire a troublé les esprits au siècle fatal. Sans doute Michelet exagère. Mais les transe du monde chrétien n'en furent pas moins vives quand approcha l'an mille. Et la terreur s'est prolongée jusqu'au XIII^e siècle, entretenue par les prédictions sinistres du pauvre Joachim de Flore. Parce qu'on redoutait l'Antéchrist, les luttes sanglantes, le grand combat, on se tourna avec amour vers le poète très compatissant qui avait eu sur ses lèvres inspirées des mots de bénédiction, d'apaisement, de joie douce :

Aspice venturo lætantur ut omnia sæclo.

Nous voici tout près de notre cher Virgile!

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

(A suivre.)

Nietzsche⁽¹⁾

1844-1900

SA PERSONNALITÉ

« L'homme a beau s'étendre autant qu'il peut par sa connaissance; il a beau s'apparaître aussi objectivement qu'il le veut : il n'en retire cependant pour finir que sa propre biographie. »

(*Humain, trop humain*, t. I, p. 513).

Frédéric-Guillaume Nietzsche naquit le 15 octobre 1844 à Röcken, près de Lutzen (2). Il était le fils du pasteur de cette petite ville, et suivit plus tard son père à Naumburg lorsque celui-ci y fut transféré. C'est là qu'il fit ses premières études. Il se rendit ensuite à l'Université de Bonn, afin d'y étudier la philologie classique, et y reçut l'enseignement du célèbre philologue Ritschl. Il travailla presque exclusivement avec ce maître, le fréquenta assidûment, et le suivit à Leipzig à l'automne de 1865. C'est au cours des années passées à l'Université de cette ville qu'eut lieu

(1) D'un volume qui paraîtra bientôt chez Grasset, à Paris.

(2) Petite ville de la Thuringe saxonne, rattachée à la Prusse en 1815). N. du T.).

sa première rencontre avec Wagner; il lui fut présenté dans la maison de sa sœur, la femme du professeur Brockhauz, mais il s'était familiarisé antérieurement avec la pensée et les œuvres du Maître.

Sans attendre que Nietzsche eût passé son examen de promotion (1), l'Université de Bâle fit appel à lui, pour lui confier la chaire occupée, jusque-là, par le philologue Kiesling, nommé au Johannum de Hambourg. Nietzsche, qui avait alors vingt-quatre ans, fut tout d'abord nommé professeur adjoint, puis professeur titulaire de philologie classique, et l'Université de Leipzig lui conféra le grade de docteur sans lui faire subir l'examen préliminaire de promotion. Nietzsche cumula ses fonctions universitaires avec l'enseignement du grec dans la classe supérieure du Paedagogium de Bâle, — une institution intermédiaire entre le lycée et l'université, dans laquelle enseignaient également l'historien Jacob Burckhardt et le philologue Mahly. Nietzsche conquit rapidement un grand ascendant sur ses élèves. Il avait, au suprême degré, le don d'attirer à lui les jeunes esprits, de stimuler leur zèle et de développer leurs talents. Dès cette époque, Burckhardt disait de lui : « Bâle n'a encore jamais possédé un professeur semblable ». Burckhardt fit partie du petit cercle d'amis intimes qui groupait encore autour de Nietzsche, Franz Overbeck, l'historien de l'Eglise, et Henri Romundt, le philosophe kantien. Nietzsche habitait, avec ces deux derniers, une maison que la société bâloise surnomma « la baraque à poisons », après la publication des *Considérations inactuelles*. Vers la fin de son séjour à Bâle, Nietzsche mena une vie plus retirée, en compagnie de sa sœur unique Elisabeth. Celle-ci était à peu près du même âge que lui, et devait épouser plus tard son ami d'enfance Bernhard Foerster, qu'elle suivit au Paraguay.

Nietzsche prit part, comme infirmier, à la guerre de 1870. Peu après commencèrent à se faire sentir les premiers accès de maux de tête, qui devaient se manifester, par la suite, sous forme de crises aussi fréquentes que douloureuses. S'il faut en croire les affirmations de Nietzsche, ce mal était de nature héréditaire, et aurait déjà causé la mort de son père. En janvier 1876, il se sentit si malade de la tête et des yeux qu'il fut contraint de se faire suppléer au Paedagogium; dès lors, son état ne cessa d'empirer à tel point qu'il fut plus d'une fois à la veille de mourir. « Evadé plusieurs fois des portes de la mort, mais affreusement torturé par la douleur — je vis au jour le jour; et chaque jour contient l'histoire de toute une maladie », — tels sont les mots poignants qu'il emploie pour décrire, dans une lettre à un ami, les souffrances intolérables avec lesquelles il a vécu pendant près de quinze ans.

C'est en vain qu'il passa l'hiver de 1876-1877 dans le climat tempéré de Sorrente, en compagnie d'un petit cercle d'intimes. Son amie de tout temps, Malwida von Meysenbug (l'auteur bien connu des *Mémoires d'une idéaliste*, et admiratrice fervente de Wagner), était accourue de Rome. Le Dr Paul Rée, auquel le liait une communauté étroite d'idées et de sentiments était venu de Prusse Orientale. Un jeune Bâlois phisique, du nom de Brenner, — il ne devait pas tarder à mourir, — s'était joint à la maison. Mais comme son séjour dans le Midi n'avait apporté aucune amélioration à son état, Nietzsche dut abandonner définitivement, en 1878, son cours au Paedagogium, et donna, en 1879, sa démission de l'Université. A partir de ce moment, il se retira complètement du monde et vécut, tantôt en Italie, — le plus souvent à Gênes, — et tantôt parmi les montagnes de la Suisse, dans le petit village de Sils-Maria, en Engadine, non loin du défilé de la Maloja.

Le cours visible de son existence semble alors achevé. Pourtant, c'est à présent, seulement, que débute sa carrière de penseur. De sorte que le philosophe Nietzsche ne commence à se manifester qu'au moment où prend fin la courbe extérieure de sa vie.

* * *

Ceux qui l'auront approché au cours de ses dernières années de souffrances se souviendront de l'aspect saisissant qu'offraient non seulement sa physionomie, mais encore toute sa personne. Car à cette époque les traits les plus secrets et les plus permanents de son être avaient fini par se frayer un chemin à travers les orages de sa vie intérieure et se trahissaient jusque dans ses efforts pour les refouler et les dissimuler. Je dirais volontiers que ce qui

vous fascinait le plus en lui, c'était ce je ne sais quoi de constamment dérobé aux regards, mais qui vous frappait, cependant, dès le premier coup d'œil : le tourment d'une solitude fièrement inavouée. Sans doute une première rencontre avec Nietzsche n'offrait-elle rien de révélateur à l'observateur superficiel. Cet homme de taille moyenne, aux traits calmes et aux cheveux bruns rejetés en arrière, vêtu d'une façon modeste bien qu'extrêmement soignée, pouvait aisément passer inaperçu. Les traits fins et merveilleusement expressifs de sa bouche étaient presque entièrement recouverts par les broussailles d'une épaisse moustache tombante. Son rire était léger, et jamais il n'élevait la voix en parlant. Sa démarche avait quelque chose de prudent et de réfléchi qui le portait à courber légèrement les épaules. On se représentait difficilement cet homme au milieu d'une foule; tout son être était marqué du signe particulier qui distingue les solitaires, — ceux qui sont faits pour vivre à l'écart des autres hommes. Ses mains, par contre, attiraient les regards : elles étaient incomparablement belles et fines, et Nietzsche disait lui-même qu'elles trahissaient son génie. Nous trouvons dans *Par delà le Bien et le Mal* une remarque à ce sujet : « Il y a des hommes chez qui l'esprit est une chose inévitable; ils ont beau se tourner et se retourner, et masquer de leurs mains leurs yeux qui les trahissent, comme si leurs mains, elles aussi, ne les trahissaient pas (1) ».

Quant à ses yeux, ils étaient vraiment révélateurs. Bien qu'à moitié aveugles, ceux-ci n'avaient nullement le regard vacillant et involontairement scrutateur qui caractérise la plupart des myopes. Ils semblaient plutôt des gardiens veillant sur leurs propres trésors, des sentinelles protégeant l'accès d'un mystère impénétrable. Sa vue défectueuse répandait sur ses traits un charme magique; car au lieu de refléter les sensations fugitives, provoquées par le tourbillon des événements extérieurs, ils ne laissaient transparaître que les émotions qui naissaient de sa propre pensée. Son regard était tourné vers le dedans, mais en même temps, — dépassant les objets familiers, — il semblait errer à l'infini, — ou plus exactement ses yeux observaient sa vie intérieure comme on contemple l'infini. Car toute son activité n'était, en somme, qu'une exploration de l'âme humaine en quête de mondes nouveaux, en quête de ces possibilités non encore épuisées, qu'il ne se lassait jamais de créer et de transformer au fond de sa pensée. Lorsqu'il s'animait au cours d'une conversation dont le sujet l'intéressait, — comme cela lui arrivait parfois pendant nos entretiens, — on voyait une clarté émouvante s'allumer au fond de ses prunelles, puis s'éteindre aussitôt. Mais lorsqu'il était triste et accablé, sa solitude se manifestait par une humeur sombre, presque menaçante, qui semblait monter du tréfonds de son être, — de ce gouffre intérieur au sein duquel il était toujours seul, et dont il ne pouvait partager la solitude avec personne, — de cet abîme qui le faisait frissonner d'horreur, et au fond duquel son génie finit par sombrer sans retour.

Ses gestes, et, d'une façon générale, tout son maintien, donnaient, eux aussi, une impression de silence et de réserve. Il ne se départissait jamais d'une grande courtoisie et d'une douceur presque féminine; son caractère était égal et toujours bienveillant; il prenait plaisir aux formes raffinées et élégantes de la vie, et il ne cessa de leur attacher une importance considérable. Mais la joie qu'il y puisait venait de ce qu'elles étaient, pour lui, une sorte de déguisement, — un masque servant à recouvrir une vie intérieure qu'il s'efforçait de ne jamais laisser transparaître. Je me souviens que la première fois où il m'adressa la parole, — c'était à Saint-Pierre de Rome, par un matin de printemps, — la recherche presque excessive de ses gestes et de son langage me frappa et m'induisit en erreur sur son compte. Mais je ne fus pas long à me détromper, car cet esprit solitaire portait son masque avec autant de maladresse qu'un montagnard l'habit qu'il vient d'acheter à la ville. On était bien vite amené à se poser à son sujet la question qu'il a lui-même formulée en ces termes : « Dans tout ce qu'un homme nous laisse deviner de lui-même, nous sommes fondés à nous demander : Que cherche-t-il à cacher? Que veut-il dérober à nos regards? Quel préjugé espère-t-il éveiller en nous? Et puis encore : Jusqu'où va le raffinement de ce déguisement? Quelles erreurs commet-il en se déguisant de la sorte? »

Sa politesse extérieure n'était que l'envers de sa solitude, —

(1) *Par delà le Bien et le Mal*, p. 288. Il attachait une importance égale à ses oreilles qui étaient extrêmement petites et très finement modelées; il disait que c'étaient des oreilles faites « pour entendre des choses inouïes ». (*Zarathoustra*, t. I, p. 25, Prologue, p. 9, M. F., p. 27.)

(1) On appelle ainsi un examen qui correspond à notre soutenance de thèse pour le doctorat. (N. du T.)

de cette solitude à la lumière de laquelle il importe de saisir toute la vie intérieure de Nietzsche et qu'il ne cessa d'accroître autour de lui, comme pour s'obliger toujours plus, à tout tirer de lui-même.

* * *

Plus il se retranche du monde et plus tout ce qu'il laisse entrevoir de son être se réduit à une simple apparence; — bientôt ce n'est plus qu'un voile tissé par sa solitude autour d'elle-même, une surface provisoire faite pour arrêter le regard: « Les hommes aux pensées profondes, affirme-t-il, ont toujours l'impression d'être des comédiens dans leurs rapports avec les autres hommes, parce qu'ils sont forcés, pour être compris, de se dissimuler derrière leur surface », — derrière ce que leur pensée présente de plus superficiel. Oui, on peut même considérer que la forme théorique adoptée souvent par Nietzsche, pour exprimer ses pensées, fait partie de cette « surface ». C'est derrière elle, dans les profondeurs muettes qu'elle recouvre, qu'il importe de chercher l'expérience intérieure dont ces pensées ont jailli. Elle est comparable à une peau, qui, « comme toute peau, cache plus de choses qu'elle n'en révèle ». « Car, ajoute-t-il, ou bien l'on cache ses opinions, ou bien l'on se cache derrière elles? » C'est dans ce sens qu'il faut prendre la belle définition qu'il donne de lui-même, lorsqu'il parle des « conquérants cachés sous un manteau de lumière », de ceux qui se dissimulent derrière la clarté de leurs propres pensées.

Lorsque nous étudions chacune des périodes de son évolution intellectuelle, c'est toujours Nietzsche lui-même que nous retrouvons, mais revêtu chaque fois d'un masque différent. La forme de son masque, voilà ce qui nous donne, à chaque instant, la clef de son développement. « Tout ce qui est profond aime le masque... tout esprit profond a besoin d'un masque. Je dirai plus encore: Autour de tout esprit profond croît et épanouit sans cesse un masque. » — « Voyageur errant, qui es-tu?... Qu'as-tu fait? Repose-toi ici. Que faut-il pour ton réconfort?... Pour mon réconfort? O curieux, que demandes-tu là! Donne-moi donc, je te prie... — Quoi? Quoi? Parle donc, enfin! — Un masque de plus, un second masque! »

On est alors frappé de constater que plus le tourment de sa solitude augmente, plus ses rapports diminuent avec tout autre que lui-même, et plus son déguisement acquiert une signification profonde. Son « moi » véritable s'efface de plus en plus, son âme disparaît progressivement derrière les apparences dont il la recouvre. Il commence par vanter la médiocrité en tant que masque: « La médiocrité est le plus heureux des masques qu'un esprit supérieur puisse adopter, parce que la foule, c'est-à-dire les médiocres, ne soupçonnent pas qu'il y a là un travestissement: et pourtant s'il le revêt en leur présence, — c'est pour ne pas les irriter, oui, c'est même souvent par compassion et par bonté ».

Partant de ce masque inoffensif, Nietzsche en adopte sans cesse de nouveaux, pour aboutir au masque horrible derrière lequel se dissimule une chose plus horrible encore: « Car parfois la folie elle-même est un masque qui cache un savoir fatal et trop sûr de lui-même ». Pour finir, il cherche un refuge dans l'image trompeuse du rire divin, de celui qui, en riant, s'efforce de transfigurer sa douleur en beauté. De sorte que nous voyons Nietzsche, au sein de sa dernière période de mysticisme philosophique, sombrer lentement au fond d'une suprême solitude, dans le silence de laquelle nous ne pouvons plus le suivre. Nous ne le saisissons plus alors que par le moyen de symboles et de signes, c'est-à-dire par l'interprétation de son masque souriant d'idées; et lui, pendant ce temps, est devenu « celui qui a disparu pour toujours ».

Quel que soit le moment de son évolution, cette solitude intérieure forme le cadre immuable à travers lequel l'image de Nietzsche nous regarde fixement. Il a beau se travestir tant et plus, — il porte toujours avec lui: le désert, et la terre sainte, qui l'entoure où qu'il aille d'une zone inviolable », et les mots suivants, qu'il écrivit à un de ses amis, ne font qu'exprimer le besoin qui le tourmentait de mettre en harmonie son existence extérieure et sa solitude intérieure: « La solitude absolue m'apparaît de plus en plus comme ma formule essentielle, comme ma passion fondamentale; c'est à nous qu'il incombe de provoquer cet état, au sein duquel nous créons nos œuvres les plus belles, et il faut savoir lui sacrifier bien des choses ».

Pourtant le motif impérieux qui le poussa à transformer sa solitude intérieure en une solitude extérieure, aussi complète

que possible, ce furent ses douleurs physiques. Celles-ci le portaient à fuir le contact des autres hommes et ne lui permettaient de fréquenter que de rares amis. Encore ne pouvait-il entretenir avec eux, — et toujours sous la forme de tête-à-tête espacés, — que des rapports tendus, orageux et intermittents.

* * *

Nietzsche a déclaré que ses aphorismes et ses livres reflétaient, dans une certaine mesure, la nature de ses souffrances physiques; mais les rapports étroits qui unissaient chez lui la pensée et la douleur apparaissent bien plus clairement encore quand on examine son œuvre et son évolution dans leur ensemble. On n'y discerne pas ces transformations insensibles qui caractérisent l'épanouissement intellectuel de ceux qui montent lentement au-devant de leur grandeur, on n'y découvre pas une courbe continue; on y constate, au contraire, une oscillation perpétuelle entre des périodes d'ascension et de chute, semblable au tracé des feuilles de température, et qui semble dénoter une alternance incessante de crises et de guérisons. On croirait voir son esprit s'infecter et se guérir tour à tour, par la seule puissance de sa propre pensée.

C'est un besoin profond de sa constitution physique qui le pousse à acquérir sans cesse des connaissances nouvelles; c'est une soif torturante de guérison qui donne l'impulsion à son génie. Mais à peine y est-il parvenu, à peine connaît-il le repos au sein de la connaissance acquise, à peine l'a-t-il assimilée pour en tirer des forces nouvelles, qu'aussitôt éclate un nouvel accès de fièvre. Quelque chose comme un débordement d'énergie mentale l'assaillit à nouveau et tourne contre lui son invisible aiguillon. De sorte qu'il finit par retomber malade; et le mal qui le dévore n'est autre que lui-même.

« La seule preuve de la force, c'est l'excès de forces », dit-il dans le *Crépuscule des Idoles*. C'est au cours de ces « excès » que sa force se violente et se livre, en lui-même, à une lutte furieuse et sans merci; c'est dans ces moments de crise qu'elle s'impose les tortures et les ébranlements inouïs dont sa pensée surgira pantelante, mais fécondée. « Tout ce qui ne me tue pas, me rend plus fort », affirme-t-il fièrement, et qui se flagelle ainsi; non point jusqu'au suicide, mais jusqu'à un paroxysme d'excitation et de frénésie qui le laisse tout ensanglanté.

Cette recherche de la souffrance est, à travers toute l'évolution de Nietzsche, la source véritable où s'abreuve son génie. Il l'a exprimé lui-même d'une façon saisissante. « L'esprit, dit-il, c'est la vie qui incise elle-même la vie. C'est par les tortures qu'elle s'inflige que la vie augmente son propre savoir, le saviez-vous déjà? Vous ne voyez que les étincelles de l'esprit, mais vous ignorez l'enclume dont il est aussi formé et la cruauté du marteau dont il se frappe! » « La tension de l'âme dans le malheur, ... son effroi quand elle contemple les grands cataclysmes, son ingéniosité et son courage à supporter, à braver, à interpréter, à mettre à profit le malheur, et tout ce qu'elle a jamais possédé en fait de profondeur, de mystère, de masque, d'esprit, de ruse, de grandeur, tout cela ne lui a-t-il pas été donné par la grande douleur, par la discipline de la grande douleur? »

Ces lignes nous révèlent deux traits caractéristiques de sa personnalité: d'abord le lien étroit qui relie, chez lui, la vie de l'intelligence et la vie des sentiments, la dépendance absolue de son esprit à l'égard des exigences de son tempérament. Puis la particularité qui fait de cette connexion une source de douleurs toujours renouvelées. Car chaque fois qu'il s'agit, pour Nietzsche, de parvenir à la suprême clarté, à la pure lumière de la connaissance, il faut d'abord que son âme tout entière entre en fusion. Pourtant il n'est jamais permis à cette âme incandescente de rayonner au dehors, en répandant autour d'elle une chaleur bienfaisante; il lui faut se calciner dans sa propre ardeur, se consumer dans ses propres flammes: ici encore, comme il disait, « la douleur faisait partie intégrante de sa vie ».

Et de même que ses souffrances physiques ont été l'origine et la cause de son isolement progressif, de même c'est dans ses souffrances psychiques qu'il faut chercher les racines de son individualisme exalté. Ce sont elles qui poussèrent Nietzsche à souligner le caractère unique d'une solitude comme la sienne. L'histoire de cet homme « sans équivalent » est, du commencement à la fin, une biographie de la douleur. Elle diffère radicalement de l'histoire de tous les individualismes courants, en ce que son contenu ne

provient pas du « contentement de soi-même », mais de la force avec laquelle Nietzsche parvient à se « supporter lui-même ».

Suivre les oscillations ascendantes et descendantes de son développement intellectuel, c'est relire toute l'histoire des tortures qu'il s'est infligées. « Ce penseur n'a besoin de personne pour le réfuter : il s'en charge lui-même », ces mots de Nietzsche trahissent son long et douloureux calvaire.

La puissance extraordinaire avec laquelle il parvient à triompher des souffrances les plus impitoyables qu'un esprit puisse endurer, sa façon de ressusciter au sein des connaissances nouvellement acquises semblent n'exister que pour rendre plus tragique l'obligation où il se trouve de rejeter chaque fois ce qu'il vient de conquérir : « Me voici, roule ta tente et viens à ma rencontre », telles sont les injonctions de l'Esprit auquel il ne peut faire autrement que d'obéir. Et, sans hésiter, il arrache d'une main orgueilleuse le toit de sa maison, et part à la recherche des ténèbres, de l'aventure, et de ce désert qu'il remplit de ses imprécations : « Il faut que je pose mon pied plus loin, ce pied las et meurtri ; et parce qu'il le fait je me suis plus d'une fois retourné vers les choses les plus belles du monde, qui ne savaient pas me retenir, et je leur ai lancé un regard empli de fureur, parce qu'elles ne savaient pas me retenir ».

Dès qu'il se sent solidement établi dans une de ses positions, il vérifie sur lui-même l'exactitude de son mot : « Quiconque atteint son idéal, le dépasse du même coup ».

L'obligation de changer d'opinion, de renouveler sans cesse ses points de vue, se trouve ainsi profondément ancrée au cœur de la philosophie nietzschéenne. Ce besoin est éminemment caractéristique de ses méthodes d'investigation. Ce n'est pas sans raison que Nietzsche se nomme, dans *Par delà le Bien et le Mal*, « un luteur qui trop souvent a dû se surmonter, qui trop souvent s'est raidi contre sa propre force, qui trop souvent s'est blessé et meurtri par sa propre victoire ».

La fidélité que la plupart des individus gardent envers leurs propres convictions est remplacée chez lui par une infidélité héroïque, qui lui commande de sacrifier à tout instant les idées qui lui sont les plus chères : « Nous ne nous ferons pas brûler pour nos opinions, lit-on dans le *Voyageur et son ombre*, tant nos sommes peu sûrs d'elles. Par contre, nous nous laisserions peut-être brûler pour le droit d'avoir nos opinions, et d'en changer ». Cette attitude s'exprime également dans ces belles paroles : « Ne passe jamais sous silence, ne te dissimule jamais ce que l'on peut penser contre tes propres pensées. Jure-le solennellement ! C'est le premier acte de loyauté que tu dois à ta pensée. Pars chaque jour en campagne contre toi-même. Une victoire, une forteresse conquise ne sont plus alors ton affaire, mais celle de la Vérité ; et même ta défaite n'est plus ton affaire ». Ces lignes s'intitulent : « Comment un penseur doit aimer son ennemi ». Mais cet amour jaillit, chez Nietzsche, du pressentiment profond que l'ennemi pourrait devenir un compagnon futur, et que les victoires nouvelles ne sont promises qu'au vaincu. Cette attitude passionnée, découle chez lui de la certitude que l'âme ne peut accomplir sa mission créatrice qu'au prix d'une constante et douloureuse renonciation : « C'est l'esprit qui nous sauve d'être entièrement consumés et réduits en charbon... Délivrés du feu, nous nous avançons alors, poussés par l'esprit, d'opinion en opinion... trahissant noblement toutes choses ». « Nous devons être des traîtres et pratiquer l'infidélité ; nous devons abandonner sans cesse et toujours nos idéals. » Plus ce penseur solitaire se murait en lui-même, et plus il était contraint de se scinder en une pluralité de penseurs distincts ; c'était sa seule façon de sauvegarder sa vie spirituelle. La force qui le poussait à se blesser était une forme de l'instinct de conservation. Il n'échappait à la souffrance qu'en se plongeant tout entier dans une souffrance nouvelle : « Je ne suis invulnérable qu'au talon... Et il n'y a de résurrection que là où il y a des tombeaux. Ainsi chantait Zarathoustra ». C'est à lui également que la vie confia un jour son secret le plus profond : « Regarde, dit-elle, je suis ce qui doit toujours se surmonter ».

* * *

De toutes les tendances fondamentales de Nietzsche, aucune n'était plus profondément ancrée en lui que son instinct religieux. S'il était né à une autre époque que la nôtre, jamais ce fils de pasteur ne serait devenu un libre penseur. Cependant les influences du siècle où il vécut orientèrent son esprit vers les recherches philosophiques ; aussi ne put-il satisfaire ses aspirations profondes,

— comme son besoin de santé par exemple, — que sous une forme détournée et maladroite. Ou plutôt, il n'y parvint qu'en se repliant sur lui-même, au lieu de s'appuyer sur une force extérieure dont il aurait lui-même fait partie. Ce telle sorte qu'il atteignit un but exactement contraire à celui qu'il s'était proposé : non point l'unité harmonieuse de son être, mais sa division tragique ; non point la fusion de tous ses sentiments en un « individu », mais leur scission en un « individu » ; s'il connut la santé, ce fut à travers la maladie ; et s'il parvint à l'affirmation et à l'épanouissement suprême de lui-même, ce fut au prix d'une constante et cruelle auto-destruction.

Aussi la puissante émotion religieuse qui est, chez Nietzsche, la source de toute sa philosophie forme-t-elle un nœud serré de tendances contradictoires : sa propre immolation et sa propre assumption ; l'agonie de sa destruction et la volupté de sa déification ; les tortures de la maladie, et les délices de la guérison ; des extases de feu et une intelligence de glace. On voit s'opérer, ici, la jonction d'impulsions irréductibles : le déferlement écumeant des forces surtendues ; leur chute vertigineuse au sein d'un abîme ténébreux et horrible ; puis la remontée vers la lumière, vers ce que l'esprit peut concevoir de plus aérien, de plus délicat, — la poussée aveugle d'une volonté qui cherche à se délivrer « du fardeau écrasant né de son abondance et de sa surabondance, des souffrances engendrées par le conflit de ses tendances contraires », — un chaos qui voudrait engendrer un dieu, qui doit l'engendrer.

« En l'homme, créature et créateur ne font qu'un : en l'homme il y a la matière, le fragment, la surabondance, la glaise, la boue, la folie, le chaos ; mais en l'homme il y a aussi le créateur, le sculpteur, la dureté du marteau et la contemplation divine du septième jour... » Nous comprenons à présent qu'une douleur ininterrompue et une divinisation constante de soi-même sont deux états psychologiques qui se déterminent réciproquement, car chacun des deux ne cesse d'engendrer son contraire. C'est ce que Nietzsche découvrit dans l'histoire du roi Vijayamitra, « qui puisa dans les tortures qu'il s'était imposées pendant mille ans un tel sentiment de puissance, une telle confiance en lui-même, qu'il entreprit de bâtir un nouveau ciel : ... et quiconque a jamais bâti un nouveau ciel, — à quelque époque que ce soit, — n'a trouvé la puissance nécessaire à cette entreprise qu'au fond de son propre enfer ».

Nous trouvons dans *Aurore* un autre passage où Nietzsche évoque cette légende ; il fait immédiatement suite à une page où il décrit ces malades assoiffés de puissance qui se choisissent eux-mêmes, comme objet le plus digne de leurs tourments et de leurs désirs : « Le triomphe de l'ascète sur lui-même, son œil dirigé vers l'intérieur apercevant l'homme dédoublé en un être souffrant et un spectateur, et qui, dès lors, ne regarde plus le monde extérieur que pour y ramasser, en quelque sorte, du bois pour son propre bûcher, cette dernière tragédie de « l'instinct de distinction », où il ne reste plus qu'une seule personne qui se carbonise elle-même... » ce passage qui décrit toutes les formes d'ascète qu'il y a eu jusqu'à ce jour se termine par ces lignes : « On est en droit de se demander si le mouvement circulaire accompli, n'est pas revenu à son point de départ, s'il n'a pas épuisé, avec l'ascète, ses dernières possibilités. Ne pourrions-nous parcourir ce cercle une seconde fois, mais en participant simultanément au sentiment fondamental de l'ascète et à celui du dieu compatissant ? »

Dans *Humain, trop humain* Nietzsche dit à ce sujet : « Un grand nombre des formes de l'ascétisme ne sont que les manifestations sublimes d'une certaine bravade de soi-même. Certains hommes ont, en effet, un besoin si grand d'exercer leur force et leur instinct de domination, qu'à défaut d'autres objets... ils finissent par tyranniser certaines parties de leur être. Cette torture de soi-même, cette raillerie de sa propre nature, ce *spernere se sperni*, dont les religions ont fait si grand usage, est à vrai dire un degré très haut de vanité... L'homme éprouve une véritable volupté à se faire violence par des exigences excessives et à déifier ensuite ce je ne sais quoi qui commande tyranniquement dans son âme ». Et plus loin : « En réalité, il ne s'agit pour lui que de décharger son émotion ; alors, pour soulager son excitation, il embrasse volontiers les lances de ses ennemis, pour en faire un faisceau qu'il enfonce dans sa poitrine ». Et encore : « Il fallait sa divinisation de lui-même par le mépris de lui-même, et par la cruauté, il se réjouit de l'éveil sauvage de ses appétits... il sait mettre une entrave à ses passions, par exemple, à celle de l'extrême désir de domination, si bien qu'il passe d'un coup à

l'extrême humilité, et que, par la violence du contraste, son âme traquée est arrachée de tous ses gonds... Ce qu'il recherche, c'est au fond une espèce rare de jouissance, cette jouissance, peut-être, au sein de laquelle toutes les autres se trouvent impliquées. Novalis, une des autorités en matière de sainteté atteinte par l'expérience et par l'instinct, a révélé une fois le secret avec une joie naïve : « Il est surprenant, a-t-il dit, que l'association de la volupté, de la religion et de la cruauté n'ait pas attiré depuis longtemps l'attention des hommes sur la parenté intime et la tendance commune de ces sentiments ».

* * *

C'est pourquoi une étude approfondie de Nietzsche ne saurait être, dans ses grandes lignes, qu'une étude de *psychologie religieuse*, et c'est seulement dans la mesure où ce domaine de l'esprit a déjà été exploré qu'il est possible de jeter quelques clartés sur le sens profond de son œuvre, de ses souffrances et de son apothéose. Toute son évolution résulte, dans une certaine mesure, du fait qu'il perdit très tôt la foi; elle prend son origine dans la « hantise de la mort de Dieu », de cette émotion inouïe dont les derniers grondements se répercutent jusque dans la quatrième partie de *Zarathoustra*, cette œuvre qu'il conçut au seuil de la folie.

Ce que Nietzsche s'efforçait de découvrir, à travers les différentes formes de divinisation de lui-même, c'était un « substitut pour le dieu mort ». Nous pouvons y voir la *survivance de l'instinct religieux* chez le libre penseur, instinct qui demeure très puissant, même après l'effondrement du Dieu auquel il s'adressait. C'est à lui que nous pouvons appliquer la belle image de Nietzsche : « Le soleil s'est déjà couché, mais il éclaire et embrase encore le ciel de notre vie, quoique nous ne le voyions plus ». Il faut lire également dans le *Gai Savoir* cette émouvante « Apostrophe de l'Insensé » : « Où est allé Dieu?, s'écria-t-il, je vais vous le dire... *Nous l'avons tué!* Vous et moi!... n'entendons-nous rien encore du bruit des fossoyeurs qui portent Dieu en terre? Ne sentons-nous rien encore de la décomposition divine? Car les dieux eux aussi pourrissent! Dieu est mort! Dieu reste mort! Comment nous consoler, nous les meurtriers d'entre les meurtriers? Ce que le monde a possédé jusqu'ici de plus sacré et de plus puissant a perdu son sang sous notre couteau. Qui nous lavera de ce sang? Quelles eaux parviendront à nous purifier? La grandeur de cet acte n'est-elle pas disproportionnée à notre taille? Ne nous faut-il pas devenir nous-mêmes des dieux, afin d'en paraître dignes? Jamais action plus grande ne fut commise; et quiconque naîtra après nous fera partie, à cause de cet acte, d'une histoire plus haute que n'a été toute histoire jusqu'ici ».

Au cours de sa dernière période créatrice, Nietzsche répondit à cette explosion d'angoisse et d'espérance par ces mots de *Zarathoustra* : « Tous les dieux sont morts. Nous voulons à présent que le surhumain vive », et il formula ainsi le thème autour duquel gravite toute sa philosophie.

Les souffrances causées par la nostalgie de Dieu finissent par engendrer le besoin de *créer* Dieu, et celui-ci ne peut se manifester que sous forme de divinisation de soi-même. Avec un instinct très juste, Nietzsche discerne dans le phénomène religieux l'épanouissement suprême de l'instinct individuel, la volonté d'atteindre aux félicités les plus hautes de l'esprit. En général, cet individualisme exalté, que nous trouvons à l'origine de toutes les religions, ce « sublime égoïsme » qui anime toutes les manifestations de la vie religieuse s'exprime librement parce qu'il croit s'adresser à une puissance vitale ou divine extérieure à lui-même, tandis que chez Nietzsche ce sentiment s'infléchit sur lui-même et revient au centre d'où il était parti. D'une part son intelligence lui dit que Dieu est mort, mais de l'autre son instinct se peut se passer de divinité. Aussi est-il contraint de s'appliquer à lui-même la conclusion audacieuse qu'il tire de cette contradiction : « S'il existait des dieux, comment supporterai-je de ne l'être point un dieu! *Donc, il n'y a pas de dieux* ». Ces mots de *Zarathoustra* peuvent être rapprochés de ceux-ci : « Et il y aura encore de l'adoration dans ta vanité ». Ces lignes expriment d'une façon éloquente le danger qui guette le « solitaire », « l'unique », que les exigences de son esprit contraignent à se dédoubler. « Un seul est toujours de trop autour de moi. Toujours une fois un, cela fait deux, à la longue. »

Ce que nous montrent les différentes périodes dont se compose l'évolution de sa philosophie, c'est la façon dont il se comporta vis-à-vis de cette dualité; ses alternances successives de défense et

d'abandon; comment il ne cessa de la rechercher et de l'entretenir, jusqu'au jour où elle finit par prendre corps en lui et devint une hallucination qui étouffa sa pensée et obscurcit sa raison. Ce jour-là, il vécut au tréfonds de lui-même ce qu'il a appelé « le drame dionysien de la destinée de l'âme ». Car jamais sa solitude intérieure ne fut plus profonde ni plus cruelle que vers la fin de sa vie, et jamais son esprit ne ressentit une aspiration plus irrésistible à s'en évader. On peut dire que ce qu'il y avait de plus insurmontable dans cet encerclement fatal dont il était la victime, c'était un mirage divin, impalpable et chatoyant, un miroitement de l'air qui dérobaît à son regard les limites de son être. Chaque effort pour s'en évader ne faisait que le murer plus étroitement en lui-même, et le contraignait à se transformer en ciel et en enfer, en création et en créateur. Chaque pas en avant le faisait descendre d'une marche au sein de son abîme; chaque mouvement de son esprit précipitait son déclin.

(Traduit de l'allemand.)

LOU ANDRÉAS-SALOMÉ.

Les élections communales

S'il fallait commencer par le mot de la fin, je dirais bien volontiers que les élections communales ont prouvé que le peuple belge, dans sa généralité, a conservé tout son bon sens, à un moment où beaucoup de représentants de l'élite paraissent avoir perdu la tête. Dans les conversations que l'on peut avoir avec les hommes qualifiés, aux temps de la prospérité, d'animateurs ou de dirigeants, on a souvent l'impression de ne plus trouver devant soi que des esprits désespérés, résignés aux pires catastrophes et endossant à la masse les intentions les plus révolutionnaires. La réponse du corps électoral a été catégorique. Il ne prétend pas imiter les trop nombreux exemples des autres peuples européens, pour lesquels la seule politique possible est celle de l'aventure. Le peuple belge a exprimé clairement que rien ne l'attirait vers des expériences aussi coûteuses.

* * *

L'aventure du nationalisme flamand, des partis nationalistes, du frontisme et de toutes ses nuances appartient au passé. Ce mouvement se survivra encore pendant quelques scrutins; et peut-être avec des hauts et des bas. Mais ce qui est acquis, c'est que le flot est endigué. Il est nécessaire de parcourir les différents nationalismes pour mieux comprendre la signification du scrutin.

Le nationalisme a deux citadelles : le Limbourg et le pays d'Alost. Il est absolument exclu de déterminer la proportion d'élus nationalistes limbourgeois. Les étiquettes électorales camouflent en grande partie la réalité. Il y a autant de nationalistes camouflés sur des listes catholiques, qu'il y a de catholiques dissidents à qui on donne le nom de nationalistes. Constatation dont il est possible de tirer une conclusion certaine : le nationalisme n'a pas conquis, dans la région où il avait tous les atouts pour lui, une puissance assez grande pour imposer un nom, un programme ou une doctrine. Il est resté cantonné sur le terrain de la politique de clocher. Loin d'être devenu le grand mouvement d'allure sociale et philosophique, il est resté un clan de malcontents.

Le résultat dans le pays d'Alost est encore plus significatif. Je ne m'occupe même pas de savoir s'il y a progrès ou non sur les chiffres de 1926, mais je me contente de constater que l'on

pouvait s'attendre à des chiffres électoraux doubles en faveur des nationalistes. Cinq sièges à Alost sur vingt-trois : c'est une défaite, dont la seule compensation se trouve dans quelques succès obtenus dans la vallée de la Lys.

Il ne faut pas insister sur le vote des nationalistes anversois. Ils n'ont pas atteint le chiffre de 1921. Quant aux résultats de la région westflamande, ils sont le fruit de la diversité des nationalismes qui se combattent avec acharnement. L'abstention complète du parti van Severen dans la présentation des candidats rendrait toute appréciation difficile, si, d'autre part, on ne trouvait de précieuses indications. Dans les fiefs des députés frontistes Vande Bulcke et Butaye, à Watou et Vlamertinghe, le recul est sensible. Il est aisé de comprendre qu'il en va de même dans le reste de la province, et, surtout dans les villes où les succès nationalistes sont inexistantes.

Le peuple flamand s'est nettement détourné de l'aventure nationaliste.

* * *

Et le peuple wallon n'est pas tombé dans le piège de l'aventure communiste. Les journaux ont-ils assez souvent agité le spectre du bolchevisme. Les événements de l'été paraissaient, en partie, justifier cette façon de voir, quoiqu'il faille admettre que rien ne nous convienne dans ce mode de gouvernement. Parler de bolchevisme ou de fascisme en Belgique, c'est tout ignorer du caractère et des mœurs de notre peuple. La réponse de la population peut paraître d'autant plus catégorique que les événements étaient particulièrement favorables à un progrès des extrémistes. Et il faudrait en tirer une conclusion pratique. Le gouvernement a le droit de se baser sur ce scrutin pour enrayer énergiquement toute propagande communiste, celle-ci ne pouvant se prévaloir de la liberté qu'ont les Belges d'exprimer leurs opinions, et n'étant qu'une intrusion d'étrangers peu intéressants dans notre ménage politique.

Mais le progrès socialiste est incontestable. Il était prévisible, puisque l'on s'attendait même à des élections extrémistes. Ce progrès est-il considérable? Ce n'est même pas une récupération des pertes de 1926. Si l'avance socialiste est caractéristique dans le Sud de la Flandre, elle est due en grande partie au manque de confiance à l'égard des démocrates-chrétiens, à cause de scandales récents.

* * *

Par son scrutin le peuple belge a donc rejeté la politique de l'aventure. Il faudrait donner à cet événement toute l'importance qu'il doit avoir. L'existence du pays n'est plus mise en cause par le peuple flamand, et la révolution n'est même plus un épouvantail. Ce sont de fort beaux lauriers sur lesquels il serait dangereux de s'endormir.

Non pas qu'il faille tirer d'un scrutin communal des conséquences qu'il ne comporte pas, ni tomber dans le travers des socialistes en prétendant que le corps électoral a voulu marquer sa méfiance à l'égard du gouvernement. Agir de la sorte c'est exploiter plus qu'expliquer un vote. Mais il est bon de rechercher si ce scrutin ne renferme pas d'autres leçons.

Au point de vue linguistique, d'une façon générale, le corps électoral flamand a approuvé l'évolution de la législation linguistique. Ce serait donner une interprétation absolument erronée du scrutin que de prétendre que certains reculs catholiques sont dus à la loi sur l'enseignement moyen, ou à celle sur l'administration. C'est même avec étonnement qu'il faut constater que les listes dissidentes de Bruges et même de Gand n'ont pas dépassé 2,917 voix à Bruges et 7,428 voix à Gand. Mais s'il est

permis de dire que le corps électoral flamand a entériné la législation linguistique, il faut également souligner que le progrès libéral à Bruxelles est une réponse catégorique à toute tentative de flamandisation de la capitale. Evidemment, il y a dans ce vote une grande part d'incompréhension, mais il est assez catégorique pour prouver que les éléments flamands ne doivent espérer aboutir à un résultat qu'en excluant les déclarations sensationnelles et les rodomontades inutiles.

Ces constatations nous portent à envisager ce que sera le prochain scrutin lors des élections législatives. Que ce soit au printemps 1933, ou qu'une dissolution provoquée par le parti libéral rapproche la date de cette consultation, le corps électoral ayant rejeté les extrémismes se prononcera pour ou contre le gouvernement catholico-libéral. Les élections communales ont singulièrement précisé l'enjeu des élections législatives, et de ce fait ont, tout autant, tracé la ligne de conduite des catholiques. En s'inspirant des chiffres de dimanche dernier, il n'est pas téméraire d'affirmer que la physionomie de la nouvelle Chambre ne différerait pas beaucoup de l'ancienne. Au lieu de prévoir une augmentation importante du contingent frontiste, nous verrions au contraire ceux-ci perdre des sièges au profit des catholiques ou des socialistes. Et en Wallonie les socialistes reprendraient ce qui a été perdu aux dernières élections.

Par conséquent, pour le parti catholique, la question de la préparation aux prochaines élections doit se résumer en un seul point : la lutte contre le socialisme. Cette lutte postule avant tout l'union et la collaboration entre les différents groupes catholiques. Il faut souhaiter que ces élections communales prouvent la nécessité absolue de réaliser au plus vite cette entente, cette *Union catholique* qui aurait dû être en pleine activité depuis six mois.

Les défaitistes, les pessimistes incorrigibles, tous ceux qui n'avaient pas foi dans le bon sens de notre peuple auront constaté avec joie — espérons-le pour eux — qu'ils se sont trompés. Mais le parti catholique a également reçu un utile, un nécessaire avertissement. Et plus que pour le parti, cet avertissement devrait être une leçon pour la presse catholique. Comment le corps électoral pourrait-il conserver sa confiance à un parti dont la plus grande activité, à lire les journaux catholiques, consiste à s'entre-déchirer? Les élections législatives seront directement influencées par l'attitude des journaux catholiques vis-à-vis du gouvernement. Comment espérer que les électeurs flottants aient plus confiance dans un parti que sa presse elle-même n'en a? Comment faire admettre au corps électoral que notre gouvernement travaille au bien du pays, lorsque chaque jour certaine presse catholique dénigre l'œuvre de ce gouvernement? Plus d'un siège a été gagné en Wallonie par les socialistes, qui utilisaient comme seul moyen de propagande les articles d'un grand journal catholique sur la question du chômage. Et les articles de ce même journal ont servi à renverser plus d'une majorité en Flandre, à cause du discrédit jeté sur un ministre catholique. Il y aurait une foule d'exemples à citer.

Une union réelle entre les différents groupements du parti, avec un programme constructif et non pas un formulaire désuet; une presse catholique travaillant à faire triompher la cause de tous les catholiques, au lieu de se livrer avec passion à une guerre à coups d'épingle contre certains catholiques, telles sont les deux conditions requises pour aller au scrutin avec la chance d'endiguer une reprise du mouvement socialiste. En cas d'échec, il ne faudra accuser ni le suffrage universel, ni la masse électorale, mais bien ceux qui auront été incapables de créer dans l'opinion publique ce courant de confiance qui ne peut naître du hasard. Les élections prochaines seront bonnes ou mauvaises, d'après ce que nos

politiciens catholiques sauront vouloir ou ne pas vouloir, sauront susciter la confiance ou ne pas la susciter, choisiront entre s'unir ou se tirer dans le dos; d'après ce que notre presse saura mettre l'intérêt de l'idée catholique au-dessus des basses polémiques d'une politique à courte-vue.

CH. VAN RENYNGHE DE VOXVRIE.

Le procès de Jeanne d'Arc ⁽¹⁾

Le plus émouvant et le plus pur chef-d'œuvre de la langue française n'a pas été écrit par un homme de lettres. Il est né de la collaboration abominable et douloureuse d'une jeune fille de dix-neuf ans, visitée par les anges, et de quelques prêtres mués, pour l'occasion, en tortionnaires. Des notaires peureux ont écrit sous la dictée, et c'est ainsi qu'a pu nous parvenir ce prodigieux dialogue entre la Sainteté, la Cruauté et la Lâcheté, qui réalise et incarne enfin, en les laissant loin derrière lui, tous les dialogues imaginaires qu'avait produits le génie allégorique du moyen âge.

Même cachées sous un latin transparent, qui n'a plus guère de latin que le nom, et semble une variété méridionale du français, un chantant *français d'oc* à déclinaisons, la force et la beauté de ce texte incomparable saisissent le cœur. Mais laissons de côté le latin, allons à ce qui nous reste de l'interrogatoire français, qui est considérable, cherchons dans le vieil anonyme qui traduisit le procès pour le roi Louis XII, n'est-ce pas aussitôt le suc, la saveur inoubliable, cette langue forte et douce, dont Joinville seul, pensions-nous, possédait le secret? Tant d'années après lui, le monde était encore assez près des sources pures de la langue, assez près de l'esprit des Miracles de Notre-Dame et des Croisades, qu'on allait bientôt oublier, pour que la sainteté se permit encore cette étonnante alliance avec la beauté! Car il nous faut bien répéter ce que pensait Péguy : à côté des mots les plus simples de Jeanne, les saints les plus illustres semblent des bavards, amplificateurs de Cicéron. Au près de cet éclat tremblant et fier, seules peuvent prendre place les strophes rayonnantes ou ténébreuses d'un saint Jean de la Croix, les recherches les plus fines d'une sainte Thérèse, le plus pur et le plus doux des cantiques de saint François d'Assise. Encore Jeanne seule a-t-elle ce clair génie inimitable, qui est celui de sa race, la beauté naïve des chansons où l'on parle de marjolaine, le rire et l'ironie qu'elle n'abandonne pas jusqu'au seuil de la mort et de la transfiguration, et surtout ce que Michelet, dans un de ses jours de bonheur, a si admirablement défini comme *le bon sens dans l'exaltation*.

On nous a trop appris qu'il y avait des qualités contradictoires, que le bon sens ne se pouvait marier avec l'exaltation, non plus que la clarté avec le mysticisme. On nous a trop proposé, et quelquefois de mains qui se voulaient orthodoxes, d'obscures prières fort peu orthodoxes. Trop d'exégètes sont venus jeter des ombres sur les mystères, et personne n'a entendu le cri de Barrès demandant le mystère en pleine lumière : mais le mystère en pleine lumière a été réalisé au moins une fois, et c'est ce miracle du grand jour qui, malgré la dévotion que les docteurs ont organisée autour de Jeanne, reste encore inconnu dans sa magnificence authentique

(1) Préface à une version nouvelle publiée par la *Librairie de la Revue française*, 11, rue de Sèvres, Paris.

pour presque tout le monde. Ce livre non écrit, ce livre hors de la littérature, il faut en effet en saluer tout d'abord, à côté de vertus plus fécondes, la beauté : personne n'a plus naturellement parlé que Jeanne ce qu'Alain Fournier appelait après Laforgue *du français de Christ*.

Des analogies mystérieuses joignent en effet la moindre des paroles de l'enfant, dans leur simplicité riche d'un monde surnaturel, aux paraboles que prononçait son Maître en Palestine, quatorze siècles avant sa naissance. Ce n'est pas la première fois qu'on rapproche Jeanne de Jésus, en s'excusant aussitôt d'oser la comparaison. Pourquoi s'excuser, et quelle est cette timidité étrange? Le catholicisme ne nous enseigne-t-il pas que l'homme doit s'efforcer à l'Imitation du Christ, et que les saints sont les êtres qui ont le plus merveilleusement pastiché la ressemblance du Seigneur? Jusque dans leur corps, certains d'entre eux ont, à force d'amour, retrouvé les stigmates de la Croix, des Clous et de la Lance. Mais, avant même son supplice et ses défaillances, avant son Calvaire et son Jardin des Oliviers, avant même d'être condamnée par les prêtres, d'être trahie par Judas, d'être vendue pour trente deniers, avant Anne et Caïphe, avant que Pilate, qui s'appelait Le Bouteiller, bailli, se fût lavé les mains de l'exécution et n'eût même pas pris la peine de notifier sa sentence, Jeanne avait d'abord imité Jésus dans sa parole et dans son cœur.

C'est sa parole que nous rapporte cet étrange Evangile, ruisselant de clartés, qu'est le texte de son Procès. Encore les juges se sont-ils efforcés, sans aucun doute, d'obscurcir la lumière qui les confond. Car il nous faut bien songer que cet Evangile est un Evangile selon Ponce-Pilate, et que nous ne connaissons l'admirable jeune fille qu'à travers ses ennemis. Ne parlons pas seulement de cette Information posthume, où, devant Cauchon, les juges vinrent déposer tour à tour que Jeanne, le matin de sa mort, renia ses voix et se repentit. Elle est trop bien faite, elle veut trop prouver pour qu'on puisse en admettre les conclusions : des contradictions subtiles y fourmillent d'ailleurs. N'en parlons pas, puisque les notaires eux-mêmes ont refusé de l'authentifier par leur signature, dans un scrupule bien tardif. Mais le reste du Procès, qu'on y songe, est également soumis à caution. On n'a rien fait dire de scandaleux à Jeanne, mais on a omis certaines de ses réponses. Cela, nous le savons par le Procès de Réhabilitation, œuvre juste s'il en fut, mais farce ignoble où, à peu de frais et en chargeant les morts, les survivants du premier procès réussirent si vite à se faire passer pour de petits saints. Ces lâches nous ont pourtant rapporté quelques paroles et quelques gestes qui ne quitteront pas notre mémoire. Le miracle reste toujours le même : à travers ces silences, ces sournoiseries d'amis, ces cruautés d'ennemis, à travers les travestissements et les omissions, la sainteté de Jeanne n'en paraît pas moins éclatante. Nous n'avons même pas à dire qu'il nous faut bien nous contenter de ce qu'il nous reste, puisque, mis à part quelques points sur lesquels Jeanne n'a pas voulu tout dire, ou sur lesquels on ne l'a pas laissé tout dire, la sincérité totale de cette âme merveilleuse et le drame sont posés devant nous dans tout l'éblouissement de l'éché.

Aussi le chef-d'œuvre, chef-d'œuvre de surnaturel et de bon sens, chef-d'œuvre de la sainteté casquée, chef-d'œuvre enfin de la poésie et de la langue, n'a-t-il pas trop souffert des mauvais copistes qui, parce qu'ils y avaient eu un bout de rôle, se sont cru autorisés à des coupures. La préfiguration la plus parfaite de Jeanne dans le monde païen, Antigone, l'Invocatrice des Lois Eternelles, nous touche moins que cet enfant insolente. Dans ce recueil d'interrogatoires, sous les phrases judiciaires savantes, les long considérants mortels, il y a un drame humain et surhumain, que nul autre n'atteint. La puissance dramatique n'a ici nul besoin d'arrangement. Il ne faut pas s'étonner si le procès a pu,

tel quel, être porté à la scène (1). Car c'est bien une voix vivante que nous entendons, cette voix têtue, acharnée, qui si magnifiquement riposte, — ou qui, soudain éclairée par un avertissement miraculeux, dépasse son insolence même et prophétise.

Car c'est peut-être sur un mot bizarre qu'il faudrait finir. En relisant ces pages admirables, j'étais certes frappé par la poésie naturelle, faite de jeunesse, de fierté, de ces évocations inouïes d'arbres en fleurs, de rondes de fillettes et de fées, qui apparaît et éclate à chaque instant. Et je ne voudrais pas que la mystérieuse jeune fille choisie par ses voix fût limitée : il y a dans son aventure toutes les puissances douloureuses et enthousiastes que puisse supporter un cœur mortel. Mais enfin, au travers de ce long martyre, et de la plus abominable inquisition dont fut jamais indigne un être humain, ce qui se formait peu à peu, c'était, sous l'aspect d'une enfant de dix-neuf ans, une image de la vertu d'Insolence.

Lorsqu'on parle du procès de Socrate, on ne manque pas de dire qu'il exaspérait les juges athéniens par sa moquerie parfois pesante, et de citer l'ironique proposition d'être nourri au Prytanée. Mais le vieux philosophe ricaner et logicien avait pour lui, en face d'hommes mûrs et sans doute ignorants, son âge et sa réputation. Tandis que cette petite fille, qui ne sait ni lire ni écrire, qui allait parfois garder les moutons de son père dans un petit village de Lorraine ou de Champagne, cette petite fille, si pareille en apparence à celle qui va à confesse tous les samedis avouer de menus péchés de gourmandise et de coquetterie, elle a tenu tête au roi de France et d'Angleterre avec ses troupes, et maintenant à ces théologiens ?

Qu'on imagine le scandale presque inconcevable : d'un bout à l'autre du procès, sauf à la fin, lorsqu'elle est brisée par ses souffrances et ses déceptions, elle proteste avec une opiniâtreté presque riieuse, une insolence de fille de la campagne qui se moque des messieurs de la ville, et elle se moque de tout, de leurs victoires, de leur armée, de leurs complications théologiques, et elle passe à travers les pièges avec une aisance si fine et si joyeuse ! On l'entend presque rire entre les lignes lorsqu'elle tire la langue à ces faux théologiens (il n'y a pas d'autre mot), et on entend le grondement de tout ce jury de professeurs sacrés et d'universitaires.

Elle refuse de jurer, elle réplique : « Je vous l'ai déjà dit ! Demandez au Roi ! Passez outre ! Ce n'est pas de votre procès ! Vous ne saurez rien ! » Nous la voyons, dans son habit d'homme, relevant la tête, haussant les épaules devant tant de questions saugrenues et inutiles, ardente, brûlante de vie, toute prête à s'échapper, à courir dans les champs. Comme elle est belle, et jeune, cette enfant qui ne sait pas ce que c'est que la prudence, qui, à chaque instant, blesse ses juges avec une témérité magnifique, et humble malgré tout avec cela, sans orgueil ni souci d'elle-même, ne songeant qu'à Dieu, à sa mission et au Roi.

Jeanne, admirable Jeanne ! Parmi tant d'images qu'elle peut nous proposer, celle de la sainte, celle de la jeune guerrière, et d'autres, on me pardonnera de m'arrêter à une qui m'est chère entre toutes, celle de cette insolente jeunesse : Jeanne, c'est la jeunesse qui ne respecte pas. Elle rit des conventions et des puissances fausses. Elle saute dedans, comme de son échelle elle sautait dans les villes prises en criant : « Tout est nôtre ». Les vieux universitaires, les vieux théologiens vendus à l'Angleterre sont peut-être très savants, bien qu'ils la jugent comme s'ils ne croyaient ni aux révélations ni aux anges, mais elle sait que cette science n'est que fausse science. Ils sont réunis pour la perdre, couvrent une fois de plus de raisons religieuses une machination purement politique, elle le sait, mais elle ne résiste pas au plaisir de se sentir

forte de son droit. L'Eglise, elle l'aime et la veut servir : de quel droit ceux-ci se disent-ils l'Eglise ? Plus âgée, elle eût peut-être biaisé, rusé ! Mais c'est la jeunesse qui joue franc jeu, et se risque tout entière au dangereux plaisir d'être dans son droit. Les personnes raisonnables n'aiment pas la jeunesse qui a raison. Et il faut bien avouer qu'elle a une si blessante façon d'avoir raison. Elle ne pèse pas ses mots, elle réagit avec violence, immédiatement : « Pensez-vous que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir » ?

Et tout cela avec une gaieté, une paix de l'âme qui nous ravit. Je ne sais quel saint disait que Dieu n'aimait pas les saints tristes, ou plutôt qu'il n'y avait pas de saints tristes. Jamais parole n'a été plus vraie que pour Jeanne. Nous la voyons, nous l'entendons rire de son grand rire clair. Qu'on l'écoute raconter comment à Troyes, où on la croyait plus ou moins sorcière, on lui envoya un prêtre pour l'exorciser. Et comme, en approchant avec crainte, il faisait le signe de la croix, et jetait de l'eau bénite, elle lui dit : « Approchez hardiment : je ne m'envolerai pas ».

A travers les pages de ce procès, dans un temps qui est un temps d'acceptation générale et de soumission, Jeanne nous propose, avec ce sourire, la magnifique vertu d'insolence. Une jeune insolence, une insolence de jeune sainte. Il n'est pas de vertu dont nous ayons plus besoin aujourd'hui. Elle est un bien précieux qu'il ne faut pas laisser perdre : le faux respect des fausses vénération est le pire mal. Par un détour en apparence étrange, Jeanne nous apprend que l'insolence, à la base de toute reconstruction, est à la base même de la sainteté. A ce mépris des grandeurs illusoire, elle a risqué et perdu seulement sa vie : mais elle pensait qu'il est bon de risquer sa vie dans l'insolence, lorsqu'on n'aime que les vraies grandeurs.

ROBERT BRASILLACH.

La question scolaire⁽¹⁾

Il faut regarder les choses dans la lumière des principes et s'élever au-dessus des menus détails comme au-dessus des petites passions.

OLLÉ-LAPRUNE.

Le 29 novembre 1931 le parti socialiste arrêta le texte de l'article 7 de son programme, précisant sa doctrine en matière d'enseignement.

Il l'adopta par 415,052 voix contre 11,790, plus 69,810 abstentions et 95,656 votes réservés, c'est-à-dire à une écrasante majorité.

La motion Delattre pour l'application immédiate des mesures votées recueillit 323,101 voix, contre 207,198 et 20,000 abstentions.

C'était la victoire de l'extrémisme, après de longues années de tergiversations. Tergiversations que seul dictait l'opportunisme politique. Depuis longtemps déjà les fédérations wallonnes et la Fédération bruxelloise étaient hostiles à la subvention de l'enseignement libre ; mais la prudence conseillait la modération pour ne pas effaroucher les fédérations flamandes, obligées de tenir compte d'une opinion publique moins avancée que les milieux wallons. Dès 1927 la question de la suppression des subsides à l'enseignement libre avait été officiellement agitée au Congrès socialiste ; l'autorité et l'habileté des grands chefs parvinrent à faire adopter une procédure dilatoire permettant le répit jugé indispensable. Mais la temporisation n'était pas du goût d'une majorité d'année en année grandissante sous les excitations de la Centrale du personnel enseignant socialiste. Le Congrès de 1931 marqua le terme de sa patience, et le Parti ouvrier belge, finalement, se prononça.

Dans quel sens ? On ne l'ignore pas.

(1) Rapport présenté à la LIX^e session de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques, le 22 octobre 1932.

(1) Joseph Fabre en avait arrangé une version pour Sarah Bernhardt, si je ne me trompe. Et M. Pitoëff et M. Armand en ont récemment donné une autre où M^{me} Ludmilla Pitoëff est admirable.

La résolution du 29 novembre 1931 comporte sept points :

1. Rattachement de toutes les écoles au même ministère de l'Instruction publique;
2. Laïcisation de l'enseignement;
3. Gratuité complète pour tous les enfants fréquentant les écoles gardiennes, primaires et professionnelles;
4. Emplois d'instituteur réservés dans les écoles communales aux seuls diplômés des écoles normales organisées par les pouvoirs publics;
5. En cas de défaillance des communes, établissement d'office, par l'Etat, d'écoles « publiques »;
6. Suppression du cours de religion;
7. Suppression des subsides aux écoles confessionnelles.

La motion Delattre prévoit la constitution d'une commission chargée de déposer dès la prochaine législature une proposition de loi inspirée de ces principes; en attendant elle enjoint aux mandataires communaux et provinciaux socialistes de ne plus contracter de nouveaux engagements au profit de l'enseignement libre, et de dénoncer immédiatement les contrats en cours.

L'extrémisme triomphant se défendit d'être agressif. Au lendemain du Congrès, le *Peuple* affirmait solennellement que le parti socialiste voulait la paix... en refusant aux cléricaux l'argent dont ils usaient pour mener la guerre scolaire. Tant il est vrai que le moniteur rouge comprenait la nécessité de camoufler la véritable portée des décisions du 29 novembre, et de donner le change sur les intentions hostiles du parti socialiste à l'endroit de l'enseignement libre.

* * *

Les 18 et 19 juin 1932 se tinrent les assises du Congrès libéral. La question scolaire figurait à son ordre du jour; une commission spéciale fut chargée de faire rapport sur ce point.

Je ne rappellerai pas les incidents auxquels donna lieu la désignation du rapporteur et la substitution du soi-disant modéré M. de Laveleye, au radical M. Blum.

On se souvient encore des discussions qui se produisirent au Congrès même. On n'a pas oublié comment les tendances extrémistes du samedi furent mitigées dans leurs termes, le dimanche, après une suprême intervention de M. Devèze.

Ces événements sont trop récents pour devoir y revenir; je puis me borner à reproduire les conclusions adoptées à l'unanimité moins une dizaine de voix et une abstention :

« Le Congrès libéral estime :

» Qu'il y a lieu d'affirmer à nouveau le maintien de la doctrine fondamentale du parti tendant au respect scrupuleux de l'article 17 de la Constitution qui proclame la liberté d'enseignement et réserve au seul enseignement public, accessible à tous les enfants, et par conséquent neutre, les crédits des pouvoirs publics;

» Que le retour par étapes à cette politique provisoirement suspendue par la loi de 1920 doit être poursuivi pendant la prochaine législature à la condition qu'il soit possible dans le cadre d'une action gouvernementale assurant le crédit, la prospérité, la paix sociale et la sécurité du pays;

» Qu'une organisation de l'enseignement public, pour répondre aux vœux impérieux de l'opinion, doit comporter les mesures nécessaires :

» Pour assurer le libre choix des pères de famille dans les communes où l'école officielle a été supprimée;

» Pour faire disparaître l'obligation de la demande de dispense du cours de religion;

» Pour réserver la priorité des nominations dans l'enseignement public aux diplômés des écoles officielles;

» Pour imposer l'observation de la loi en ce qui concerne le respect dû aux convictions des parents et aux institutions nationales;

» Pour établir un statut général qui assure l'organisation méthodique, à tous les degrés, d'un enseignement laïc, national et neutre, ainsi que le développement de l'enseignement technique professionnel, sous la direction d'un ministre de l'Instruction publique;

» Pour s'opposer enfin, avec vigueur, à la continuation de la lutte scolaire nuisible à la paix des consciences. »

Ces résolutions du dimanche diffèrent en deux points de celles qui avaient été adoptées la veille :

Le dimanche on réserve « la priorité des nominations » dans l'enseignement public aux diplômés des écoles officielles; le samedi on ne parle pas de *priorité* et l'on réserve les nominations dans l'enseignement public aux diplômés des écoles officielles;

Seconde variante, relative, celle-là, aux subsides : le samedi on veut le « retour immédiat ou par étapes à cette politique provisoirement suspendue par la loi de 1920 », retour qui « doit être réalisé au cours de la prochaine législature »; le dimanche, comme on l'a vu, il s'agit d'un retour « par étapes », à « poursuivre » pendant la prochaine législature.

* * *

Le 28 août 1932 se tint à Arlon le Congrès de la Fédération générale des instituteurs belges, — fédération dite neutre, présidée par un franc-maçon.

Un des points à l'ordre du jour était la « défense de l'école publique ». A propos de quoi les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

« 1. Création obligatoire dans les communes d'une école publique et dans celles d'une importance relative d'une école pour garçons et d'une école pour filles;

» 2. Affectation des locaux scolaires communaux à l'école publique, sauf exceptions dont serait seul juge le ministre des Sciences et des Arts;

» 3. Construction obligatoire de locaux scolaires publics sous peine de retrait des subsides aux communes;

» 4. Inscription au budget d'un crédit de 100 millions de francs pour construction de locaux scolaires;

» 5. Simplification des formalités relatives à cette construction;

» 6. Nomination exclusive des diplômés de l'Etat dans les écoles de l'Etat;

» 7. Nomination exclusive d'instituteurs laïcs dans les écoles publiques;

» 8. En attendant la suppression des subsides aux écoles libres confessionnelles, égalité des devoirs entre celles-ci et les écoles officielles;

» 9. Suppression des subsides aux écoles adoptées ou adoptables dans les communes qui n'ont pas organisé l'enseignement public et aux écoles où n'est pas respecté l'article 21 de la loi, lequel oblige les instituteurs à inculquer aux enfants l'amour des institutions nationales. »

Le Congrès s'est également proclamé partisan du groupement de tous les enseignements sous un même ministère de l'Instruction publique.

* * *

Congrès socialiste, Congrès libéral, Congrès des instituteurs, telles furent, depuis moins d'un an, les trois grandes assises qui, du côté de nos adversaires, eurent à connaître de la question scolaire.

Libéraux et socialistes se retrouvent unis dans une même politique scolaire qui se résume en deux mots : laïcisation de l'enseignement dit officiel et étranglement de l'enseignement libre, c'est-à-dire le retour au régime instauré par la loi de 1879.

Il convient qu'à son tour la Fédération des Associations et Cercles aborde l'examen de ce capital problème et oppose, aux thèses anticléricales, la doctrine immuable du parti catholique unanime.

* * *

Le problème scolaire est complexe. Il est loin de se réduire à la question des subsides, qui n'en est qu'un des aspects; il en est beaucoup d'autres, intrinsèques et extrinsèques.

Je ne parlerai pas de la concentration de tous les enseignements sous un seul ministère de l'Instruction publique, grave menace, pourtant.

Je ne dirai rien de l'ostracisme contre l'instituteur sorti d'une école normale libre, — inadmissible violation de la liberté d'enseigner et de l'autonomie communale. (Proposition Mundeleer-Fischer.)

Je ne traiterai pas de l'école unique ou de ce qui sous des formes

diverses, y tend par son esprit et y achemine en fait : c'est un congrès entier qu'il faudrait consacrer à l'étude de cette funeste conception socialiste.

Je ne compte pas me lancer dans l'exégèse de notre pacte fondamental pour examiner les thèses contradictoires en matière de constitutionnalité des subsides à l'enseignement libre.

Je négligerai l'incidence politique de la question scolaire et les répercussions budgétaires de ses diverses solutions possibles.

En fait, je ne m'attacherai directement à aucune des résolutions que je viens de vous rappeler et qui ne sont, en définitive, que l'expression épisodique d'une tendance, d'un esprit, d'une doctrine qui, chez nos adversaires, forment le « climat » de la question scolaire.

Par delà les résultats, je voudrais remonter aux causes, m'efforcer de les pénétrer, marquer leur opposition essentielle avec la doctrine scolaire catholique, et par là dresser la querelle scolaire en pleine lumière, sous son vrai jour, avec son caractère fondamental qui est celui d'une lutte entre deux principes antinomiques.

En élevant le débat à cette hauteur, la Fédération des Associations et Cercles examinera la question scolaire sur le plan qui convient. Dédaigneuse des rumeurs de la plaine, elle affirmera un idéal et une foi dans la sérénité des sommets.

* * *

Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que la question scolaire?

C'est le problème que pose, devant la conscience des parents, le choix d'un enseignement pour leurs enfants.

Or, l'enseignement c'est deux choses : l'instruction d'abord, — ensuite et tout autant, sinon davantage, l'éducation. En d'autres termes, l'enseignement est une œuvre de formation à la fois intellectuelle et morale, une préparation de l'enfant à sa destinée d'homme.

Au seuil de la discussion du problème de l'enseignement se pose donc, inéluctablement, une question primordiale : quelle est la destinée de l'homme? Il est vain de prétendre éluder cette interrogation ; elle domine et conditionne les débats.

Le problème de la destinée lui-même ne se résout que de deux manières, suivant que l'on accepte ou que l'on rejette la croyance à une âme surnaturelle, à une vie éternelle, à Dieu.

La donnée essentielle de la question scolaire c'est Dieu. Et en affirmant cela nous nous heurtons immédiatement à ceux qui prétendent que « si la question religieuse est une chose, la question scolaire en est une autre » (L. Piérard, Chambre des représentants, 10 juill. 1931). Car pour nous, au contraire, les deux questions n'en font qu'une : le problème de l'école, parce que c'est le problème de l'éducation, n'est qu'un aspect du problème religieux.

En effet, l'éducation, c'est l'orientation d'une conscience suivant des règles et des lois, en d'autres mots suivant une morale. Cette morale sera la « morale biologique » de Metchnikoff, ou la « morale sociologique » de Durkheim, ou la « morale positive » de Gustave Belot, ou la « morale du bonheur » de Jules Payot, c'est-à-dire, chaque fois, une morale prétendant s'ériger indépendante, en dehors de tout dogme, de toute religion, et sans Dieu. Ou bien ce sera une morale fondée sur le dogme, la religion et, par elle et à travers elle, sur Dieu.

L'athéisme et le laïcisme rejettent la morale traditionnelle parce qu'ils répudient Dieu ; pour trouver une éthique ils se réfugient dans des systèmes qui croulent au fur et à mesure que leurs auteurs les édifient. Pourquoi? Parce que ces systèmes manquent d'autorité suffisante et de sanction efficace en rejetant le législateur et le juge suprême.

Taine a rappelé le rôle moral du catholicisme en une page qui doit être relue et méditée :

« Aujourd'hui, après dix-huit siècles... le christianisme est encore l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défailent ou qu'on les casse, les mœurs publiques ou privées se dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen comme au premier siècle ; du même coup, il se retrouvait

tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur : il abusait des autres et de lui-même ; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant ; la cruauté et la sensualité s'épalaient ; la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à la suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds ; et le vieil Evangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. »

* * *

Les négateurs de Dieu, qui ont érigé en dieu leur raison et opposé à l'autorité divine l'autonomie humaine, veulent une éducation basée sur le rationalisme, — une éducation laïque.

Nous croyons, nous savons que l'incroyant se trompe. Mais nous ne pouvons pas lui dénier la faculté de revendiquer pour les pères de famille qui pensent comme lui un enseignement conforme à leurs principes laïques. Nous devons leur reconnaître, dans l'hypothèse, le droit d'obtenir pareil enseignement.

Mais nous réclavons, d'autre part, le droit d'avoir un enseignement conforme aux exigences de notre conscience.

Quelles sont ces exigences, que nous ne permettons pas d'appeler des « fantaisies » ou des « caprices »?

Le père de famille catholique a, vis-à-vis de son enfant, l'obligation impérieuse de développer sa personnalité entière et de le préparer à toute sa destinée d'être social, d'être politique, d'être religieux. La conscience chrétienne et l'amour paternel s'accordent pour imposer aux parents le devoir d'assurer à leurs enfants le trésor le plus précieux : celui de la Foi.

Le père de famille catholique sait aussi le devoir qui se dresse pour lui à l'égard des âmes dont il est comptable devant Dieu.

Les responsabilités des parents chrétiens sont écrasantes à cet égard : fondées sur Dieu, leur nature et leur ampleur échappent à ceux pour qui Dieu est étranger. Et nous le déclarons très haut : il n'appartient pas aux incroyants de les contester, de les doser ou de les discuter. C'est nous qu'elles concernent ; elles ne les regardent pas.

Qu'impliquent ces exigences de la conscience catholique en matière d'éducation? La nécessité de garantir aux enfants catholiques un enseignement dogmatique de la religion et une instruction tout imprégnée de cette même religion, comme en est baignée toute la vie chrétienne.

Encore une fois, ici, ce n'est pas à des anticléricaux à décider ce qui doit nous convenir : c'est à nous, et à nous seuls.

Je ne puis, à ce sujet, que reprendre à mon compte ce qu'écrivait un libéral, M. Marichal, dans la *Revue trimestrielle* de janvier 1862 :

« La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure. C'est une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et la vie toute sa salutaire action. Il faut donc, pour que l'instruction populaire soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse... »

Lebeau, le constituant libéral, affirmait de son côté :

« Chacun est tellement convaincu de l'avantage qu'il y a d'associer d'une manière permanente et positive l'enseignement religieux et moral à l'instruction proprement dite, que vos craintes devraient s'effacer devant cette nécessité sociale comprise par tous les hommes de quelque portée d'esprit. »

Pour nous l'école ne remplace pas le foyer ; elle le supplée et elle le prolonge. Suivant la parole de Pie XI, nous voulons qu'elle constitue, avec le foyer chrétien et l'église, « un seul sanctuaire ».

C'est le Saint-Père aussi qui l'affirme, et nous le répétons avec lui :

« Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous qu'en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nulle-

ment œuvre politique de parti, mais œuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet, en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur citoyen, attaché à sa patrie, loyalement soumis à l'autorité civile établie, sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement. » (*Rappresentati in terra.*)

Ajoutons que si les catholiques exigent pour leurs enfants l'école confessionnelle, ils n'ont pas l'outrecuidance de soutenir que cette école doive convenir à d'autres qu'à eux-mêmes.

Et c'est par quoi leur attitude se distingue d'une intolérable prétention des laïcistes.

* * *

On comprendrait que les anticléricaux, usant du droit dont nous entendons jouir nous-mêmes, demandassent pour eux un enseignement laïque. Mais il est inadmissible qu'ils réclament, en thèse, et poursuivent, en fait la laïcisation de l'enseignement.

C'est ce que font libéraux et socialistes, sous prétexte de respect de la liberté de conscience.

Qu'est-ce que la laïcité?

Nous ne pouvons accepter la définition qu'en donnait le député socialiste Fischer à la Chambre, le 22 avril 1932.

C'est une enfilade de grands mots qui ne signifient rien, car on n'a pas précisé la nature et les tendances de la laïcité lorsqu'on a dit qu'elle était « le comportement moral et civique de toutes les nations civilisées pourvues des libertés modernes... »

Non, c'est quelque chose de beaucoup plus précis.

Le laïcisme est une doctrine, fruit du rationalisme.

Au point de vue individuel, c'est la proclamation de l'autonomie humaine, de l'indépendance de l'homme à l'égard de toute autorité morale et spirituelle qui le dépasse et le contraigne.

Sur un plan plus vaste, c'est ce que l'on a appelé très justement « la forme sociale du modernisme religieux », « la revendication de son indépendance universelle et absolue par l'Etat ».

C'est une doctrine dont l'aboutissement est l'élimination de toutes les formes confessionnelles et la liquidation de Dieu. C'est-à-dire que c'est une conception de vie individuelle et collective radicalement opposée à la conception chrétienne.

Tel est le fait. Tel est aussi le conflit.

« Ce conflit, il n'est d'ailleurs au pouvoir de personne de le supprimer; car il n'est au pouvoir de personne, pas même au pouvoir de l'Etat, d'empêcher que certains esprits ne tiennent pour une illusion la Révélation que d'autres esprits tiennent pour un fait. Le conflit subsistera donc aussi longtemps qu'il y aura des hommes et qui penseront. N'a-t-il pas été dit de Notre-Seigneur qu'il serait « un signe de contradiction » parmi les hommes? Et pas plus qu'on empêchera les doctrines de s'affronter, on ne les empêchera de chercher à conquérir l'adhésion des esprits. Il faut en prendre son parti comme d'un fait inéluctable. » (R. P. COULET, *Catholicisme et laïcité*, p. 172.)

Un des aspects de cette réalité, c'est que le rationalisme cherche à s'emparer de l'école par la laïcisation de l'enseignement.

La question qui se pose est de rechercher si, sous couvert du respect de la liberté de conscience, il n'est pas en contradiction avec lui-même et ne viole pas la conscience catholique au seul bénéfice des incroyants.

S'il en était ainsi, il resterait à apprécier l'attitude de ceux qui, prétextant la neutralité, prétendraient généraliser et imposer chez nous la laïcisation de l'enseignement primaire.

Les anticléricaux poursuivent la laïcisation de l'école parce que l'école doit être ouverte à tous, donc neutre. Cette brève formule, à la fois programme et exposé des motifs, comprend trois notions : la neutralité et la laïcité dont on fait des synonymes, et l'accessibilité de l'école aux enfants de toutes les opinions philosophiques.

Elle comporte une première équivoque, et fondamentale : l'assimilation de la neutralité à la laïcité, dont on prétend faire deux concepts interchangeables. « Il faut, disait F. Buisson, définir le mot neutre par le mot laïque. »

Nous répondons : Non! Pourquoi?

Parce que neutralité et laïcité sont, essentiellement, deux choses différentes. La neutralité est une attitude de l'esprit qui, entre deux doctrines, ne se prononce pas. Le laïcisme est infiniment plus : c'est une doctrine, et nous avons vu laquelle.

C'est une doctrine qui, par ses tenants et aboutissants, est aux antipodes d'une autre doctrine : la doctrine chrétienne, comme le rationalisme est aux antipodes du catholicisme, aux deux pôles des conceptions philosophiques.

Dès lors, l'école laïque n'est pas neutre. Pourquoi? Précisément parce qu'elle est laïque et professe un dogme : l'antidogmatisme. Et que par là elle combat directement et systématiquement la Révélation.

Faut-il, dans ces conditions, souligner la seconde équivoque de la formule que nous analysons, et montrer pourquoi l'école neutre (de la neutralité... laïque que nous savons!) n'est pas accessible à tout le monde, précisément parce qu'elle est doctrinalement fermée à tous ceux qui professent une religion positive sous le signe de la Révélation?

Cela étant, comment conclure, sinon que le respect de la liberté de conscience que l'on invoque pour patronner l'école laïque ne s'entend qu'au bénéfice des incrédules, et rejoint par son sectarisme la notion que se faisait de la liberté des cultes le citoyen Lequinio, représentant du peuple de la Charente-Inférieure, qui arrêta le 22 décembre 1793 : « Afin que la liberté des cultes existe dans sa plénitude (!), il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte et opinion que ce puisse être. Il est défendu à tout ci-devant ministre de quelque culte que ce soit d'écrire ou d'enseigner la morale, sous peine d'être regardé comme suspect. Tout homme qui prêche une morale religieuse est coupable envers le pays. »

En d'autres termes, et toujours : liberté pour tous sauf pour les croyants; tolérance à l'égard de tous, à l'exclusion des catholiques. Pour parler plus net, violation de la liberté de conscience et intolérance à l'endroit des fidèles qui se réclament de Rome.

Ah! je sais. Libres-penseurs et pseudo-libéraux répondent que le catholicisme est une religion d'autorité, négatrice de la liberté, et qu'il ne peut être question de liberté en faveur de ceux qui la nient. La formule n'est pas neuve : pas de tolérance pour les intolérants.

Je réplique à cela, par l'organe d'une personnalité qui n'est pas des nôtres, que raisonner ainsi c'est « méconnaître que la liberté n'est rien de plus que la possibilité d'opter; or, qu'on le veuille ou non, l'option décisive s'impose à chacun aujourd'hui entre les partis de la liberté et ceux de l'autorité, entre le dogmatisme et le libre examen, et ce serait dérisoire de déclarer respectée la liberté là où le seul choix essentiel que nous puissions avoir à faire serait interdit. » (PARODI, *Revue de Métaphys. et de Morale*, 1902, p. 78r.)

En poursuivant la laïcisation de l'enseignement, sous prétexte de liberté de conscience, et au mépris de la liberté des consciences catholiques; en camouflant cette laïcité sous le masque d'une neutralité qui ne peut pas en être une, les anticléricaux attentent aux droits les plus sacrés des parents chrétiens. Ils font œuvre d'intolérance et de sectarisme et se condamnent à une opposition doctrinale irréductible de tous les catholiques de Belgique.

* * *

Le respect de la liberté de conscience et la vraie neutralité doivent se comprendre autrement.

Il faut, d'une part, qu'en matière religieuse (et par voie de conséquence en matière scolaire) le pouvoir civil n'impose aucune forme de pensée ni aux croyants ni aux incroyants; il faut qu'il laisse à chacun et dans d'égaux conditions la faculté de conformer logiquement sa conduite à ses conceptions philosophiques. Il faut, d'autre part, que le pouvoir civil, qui ne professe aucune croyance et ne peut en favoriser aucune, tienne la balance égale entre les citoyens qui adhèrent à l'une ou l'autre d'entre elles.

Cela signifie que sur le plan qui nous occupe le concept de neutralité doit s'appliquer avant tout et effectivement aux pouvoirs publics, et constituer la règle primordiale de leur conduite dans les questions de conscience.

« Puisque l'Etat professe qu'il n'a pas à s'immiscer dans les discussions philosophiques ou religieuses qui peuvent s'élever entre ses ressortissants, écrit le P. Coulet (*Catholicisme et laïcité*, p. 163); puisqu'il affirme que son caractère même et sa mission l'obligent à la plus stricte impartialité; et puisque, d'autre part, il y a opposition irréductible entre la conception catholique de la vie qui implique la croyance au surnaturel révélé et une certaine conception de la laïcité qui l'exclue, n'est-il pas tout naturel

qu'on demande à l'Etat de laisser au moins les doctrines s'affronter librement dans le domaine de la discussion entre ceux qui les professent, mais de ne pas prendre parti entre elles, de ne pas jeter le poids de son épée dans un des plateaux de la balance, et de laisser aux partisans du catholicisme les libertés qu'il accorde à ceux de la laïcité? »

En matière scolaire, cela veut dire que les pouvoirs publics ne peuvent conditionner ni mesurer leur appui à un enseignement suivant l'esprit qui l'imprègne; cela veut dire qu'en vertu des principes supérieurs que j'ai rappelés jusqu'ici, les pouvoirs publics ont toutes les raisons de traiter avec une égale sollicitude toutes les écoles, dès l'instant que leur enseignement n'est pas subversif. En cela je me borne à énoncer une thèse, sans rechercher si elle se concilie, dans le domaine juridique, avec le système instauré par notre pacte fondamental; l'examen de cette question nous montrerait combien pareille solution, surtout depuis l'instruction obligatoire, est conforme à l'esprit de la Constitution et aux idées des constituants.

Retenons seulement que les prémisses développées jusqu'ici postulent de la part des pouvoirs publics une effective neutralité qui se traduit, en matière scolaire, par le traitement égal de toutes les écoles.

Cela permettra de juger une nouvelle prétention des anticléricaux de chez nous qui, non satisfaits de la situation privilégiée faite par les pouvoirs publics à l'enseignement communal, voudraient encore, sous prétexte de défense de cet enseignement, utiliser l'Etat pour écraser l'enseignement libre. Car c'est bien sous le couvert d'une défense de l'enseignement dit public que nos adversaires veulent la suppression des subsides aux écoles confessionnelles.

Inutile de dire combien ce recours d'un enseignement déterminé aux pouvoirs publics pour réclamer leur intervention contre un enseignement concurrent dénote la méconnaissance absolue des devoirs de neutralité et d'égalité qu'impose à ces pouvoirs publics leur position de tiers dans la grande lutte des idées.

Mais ce n'est pas tout. Quelle contradiction manifeste, chez les libres-penseurs, ce désir de brimer l'expression d'une pensée différente de la leur — et quelle lâcheté de doubler leur faiblesse de la toute-puissance de l'Etat!

Comme il est adéquat de leur appliquer ces deux mots, l'un qui date de plus de cinquante ans et que cite Balau dans son *Histoire contemporaine de Belgique*; l'autre qui est d'Eugène Dufeulle, journaliste français qui n'est point des nôtres :

« Personne n'a moins de confiance que les libéraux en général dans le succès des luttes intellectuelles. Ils semblent confesser, tantôt par leurs clameurs, tantôt par leurs violences, que le patronage du gouvernement et surtout l'oppression de l'enseignement catholique sont indispensables pour prévenir leur ruine. »

Et Dufeulle de juger cela :

« Quiconque ne pense pas comme son voisin trouve naturellement que ce voisin est dans l'erreur; mais s'il n'emploie pas la force et l'intimidation, ou s'il ne fait pas appel à la puissance de l'Etat pour lui imposer son avis, il est sans reproche... Ce qui est un abus, et un abus intolérable, c'est de mettre dans son jeu, contre ses adversaires, les faveurs et la puissance de l'Etat. »

Abus intolérable que prétendent commettre, pour en profiter, ceux qui, chez nous, voient dans les progrès de l'enseignement catholique une menace pour leurs idées et qui, incapables de se défendre par elles, espèrent trouver dans les pouvoirs publics un allié qui affamera leurs adversaires.

Qui l'affamera pour mieux le faire mourir. Car « diminuer les vivres de l'ennemi, en attendant le moment de les lui couper entièrement, est un des procédés ordinaires de la guerre ».

L'anticléricisme — c'est bien cela — cherche à s'allier l'Etat dans sa guerre contre l'enseignement catholique.

L'Etat, c'est-à-dire un ensemble de ressources, d'influences, de forces que nous avons contribué à constituer, qui est le patrimoine commun de tous les Belges, et que quelques Belges prétendent utiliser à leurs fins particulières contre d'autres Belges ayant les mêmes titres qu'eux à la sollicitude de cet Etat.

Tactique sans gloire, vraiment, celle de ces penseurs « libres » (!) qui, dans la lutte idéologique, au lieu d'envoyer en première ligne leurs idées, préfèrent aller à la bataille en employant les munitions d'un neutre.

« Ils oublient qu'ils veulent décider par la contrainte de l'Etat d'une lutte qui ne se décide que par les seules armes spirituelles,

en respectant la liberté de chacun. » (*Mémoire-réponse du gouvernement hollandais sur le projet de loi scolaire, 1^{er} septembre 1916.*)

Et cela sous l'étendard de la liberté de conscience! O ironie des mots!

* * *

J'ai caractérisé les principales menaces résultant, pour l'enseignement libre, des résolutions socialistes et libérales, en les résumant en deux mots : laïcisation de l'enseignement communal et étranglement de l'enseignement libre. Autrement dit, retour au régime de 1879.

A l'encontre des thèses anticléricales, j'ai voulu me borner à énoncer les nôtres, sans descendre du terrain des principes sur celui des controverses constitutionnelles ou des polémiques de chiffres. Ces thèses, j'ai dit qu'elles étaient inconciliables parce qu'elles se fondaient sur des principes contradictoires.

Il faut en conclure que la solution de la question scolaire est impossible dans les principes. Il convient pourtant qu'un *modus vivendi* s'établisse dans la pratique.

Comment le concevoir, à défaut de l'unité impossible?

Dans le respect réciproque de la liberté et le respect de la justice, pour reprendre une formule de Mgr d'Hulst.

Dès lors, la question scolaire me paraît se poser et se résoudre en ces termes :

Les parents sont libres d'envoyer leurs enfants dans l'école de leur choix : laïque ou confessionnelle.

Qui est juge de cette convenance? Les parents.

Ceux que l'école laïque satisfait pour eux-mêmes n'ont pas le droit de décréter qu'elle *doit* convenir à ceux dont les conceptions philosophiques sont aux antipodes des leurs.

Il faut que les parents croyants puissent librement, comme les incroyants, envoyer leurs enfants à l'école qui leur convient.

Et dans les mêmes conditions, parce qu'ils doivent faire l'objet d'une même sollicitude de la part des pouvoirs publics, neutres.

C'est-à-dire que si les pouvoirs publics assurent la gratuité de l'enseignement aux enfants non-croyants dans les écoles laïques, ils doivent l'accorder aux enfants croyants dans les écoles confessionnelles.

Voilà ce qu'exigent la liberté de conscience et la neutralité.

Voilà comment sont satisfaites les impérieuses exigences religieuses des catholiques qui considèrent Dieu comme le seul Maître d'école parce qu'il est le Maître de toute chose.

Dieu... à qui ils veulent répondre pour leurs enfants ce que saint Pierre répondit au Christ : « Seigneur, à qui irions-nous, sinon à Vous; à Vous qui avez les paroles de la vie éternelle! »

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Cinéma

Béla Balazs raconte quelque part l'exemple d'un intellectuel russe vivant loin des villes mais que les livres, les revues et la télégraphie sans fil maintenaient en contact avec le mouvement des idées. Cet intellectuel était même très raffiné car, dans son isolement, il avait le loisir de méditer, c'est-à-dire d'écouter attentivement les échos du monde qui parvenaient jusqu'à lui.

Un jour il vint à la ville où des amis l'incitèrent à se rendre à une représentation cinématographique. Jamais cet homme n'avait franchi le seuil d'une salle de cinéma, il soupçonnait à peine le genre de spectacle que l'on y pouvait trouver.

Quand il en sortit, ses amis le trouvèrent dans un état d'indicible ravissement. L'homme avait assisté à la projection d'un film assez ancien, comme il en passe encore peut-être dans nos salles de douzième ordre pour le délassement des servantes et des enfants du peuple.

Cet homme était donc émerveillé de ce qu'il avait vu, mais quant

à rappeler même vaguement ce qui se passait dans ce film, de quoi il y était question, la chose lui fut radicalement impossible.

Le charme de l'image l'avait accaparé. Cet homme, isolé dans les concepts, pour qui les mots eux-mêmes ont perdu leur valeur ce symbole pour devenir des êtres de raison, cet homme avait retrouvé le langage de l'image. Retrouvé : mais la découverte était si éblouissante que l'imagination fascinée n'avait pu enchaîner le mécanisme de la mémoire, indispensable à la compréhension de tout langage.

L'aventure contée par Béla Balázs ne m'étonne point. J'ai fait maintes fois la même expérience. Prenons par exemple cette petite merveille de film que réalise un dessin animé. Un enfant sait vous raconter un dessin animé qu'il a vu ; avec aisance, entraîné dans un monde qui lui est familier : celui des images, l'enfant enregistre et se souvient. L'intellectuel aura peut-être goûté une joie poétique plus intense, comme une boisson semble plus agréable à l'homme assoiffé, mais cette joie ne sera pas précise, car pour l'être elle devrait se prêter chez lui à des démarches intellectuelles avant tout littéraires et qui la feraient cesser d'être elle-même.

Dès à présent le cinéma — je parle du vrai cinéma et non pas du théâtre filmé — exige une véritable initiation.

Et c'est fort compréhensible : ce mode nouveau d'expression se perfectionne chaque jour davantage, devient plus raffiné, plus cultivé.

Nous en sommes à cette situation un peu paradoxale qu'au moment même où le film atteint un niveau auquel les intellectuels n'ont vraiment plus le droit de le mépriser, il n'est à leur portée que s'ils lui sont dès longtemps familiers.

Or, il faut bien le dire, les vrais humanistes sont restés nettement à l'écart des manifestations antérieures de l'art cinématographique. La production était si médiocre dans son ensemble, les meilleures œuvres étaient de qualité si inégales, que l'on comprend ce dédain.

Par ailleurs, les quelques grands chefs-d'œuvre que nous a donnés le film muet (et je pense à des films comme *l'Opinion publique*, de Griffith *la Foule*, de King Vidor ; *le Vent*, de Chaplin, et quelques autres encore), ces films noyés dans la vulgarité de la production courante, dédaignés par les loueurs de films et les exploitants de salles parce qu'ils n'étaient pas à la portée de leur public plutôt inculte et ne pouvaient pas « rendre commercialement », tous ces films n'ont pas pu toucher le monde des humanistes.

Ajoutez à toutes ces raisons que la critique cinématographique ne jouissait alors d'aucun crédit. Elle était faite presque exclusivement par des agents de publicité inféodés aux firmes distributrices et qui employaient à toute occasion les mêmes superlatifs élogieux.

Ajoutez encore que l'exploitation du *vedettisme*, avec tout ce que cela comporte de vulgarité intellectuelle, ne pouvait pas rendre le cinéma sympathique à cette élite dont il avait pourtant besoin pour s'élever.

Mais tout cela change à présent. L'ère des vedettes touche à sa fin : les meilleurs films en sort dépourvus. La critique devient de plus en plus indépendante, de plus en plus sérieuse aussi. Les agents de publicité font place à des hommes cultivés qui savent mesurer leur jugement et nuancer leur langage. Quelques cinéastes de talent, connaissant à fond les moyens techniques dont ils disposent, à qui les règles cinématographiques sont familières, s'imposent à l'attention des plus difficiles. Ces quelques hommes savent résister aux exigences de financiers ignorants et s'exprimer assez librement dans des œuvres d'une incontestable valeur.

Et voici l'heure des humanistes. Rien de ce qui est humain ne doit leur être étranger. Une seconde fois le cinéma, sous sa nouvelle forme sonore, se présente à eux. Ce serait une faute impardonnable de répéter le geste de dédain que six ans durant (de 1920 à 1926), ils ont eu à son égard. Faute impardonnable parce que cette fois sans excuse.

Et c'est pour détruire par avance une excuse de plus que nous nous proposons d'étudier ici quelques œuvres marquantes.

Notre souci est avant tout d'ordre intellectuel et il nous chaut peu que l'œuvre dont nous parlons ne soit pas la dernière présentée sur les écrans de la capitale.

Notre principal souci est de procéder — sans forfanterie et sans pédanterie — à cette initiation dont je parlais plus haut et qui se révèle aujourd'hui encore si nécessaire à maint d'entre nous. Notre but est de mettre en relief les vraies valeurs du cinéma et de laisser dans l'ombre les fausses gloires et les réputations surfaites.

* * *

Jozef von Sternberg est un cinéaste réputé et c'est juste.

Marlène Dietrich est une interprète dont la fame est certainement parvenue jusqu'à vous et avec raison. Elle a sur Greta Garbo la supériorité de pouvoir travailler avec un véritable artiste : von Sternberg. Nous attendons leur prochaine œuvre, *la Blonde Vénus*, avec une certaine impatience, car elle nous dira si l'ascension qui va de *l'Ange bleu* à *Shangai Express* continue.

On a fait à von Sternberg la réputation d'un cynique et à Marlène celle d'une désabusée. Et pourtant bien des indices nous font croire que celle-ci a, de la vie, une conception profonde et que celui-là est, en réalité, un raffiné qui n'aime se livrer qu'à mots couverts. Nous étudierons d'ailleurs, un jour, de plus près, ces deux personnalités, car elles le méritent à mon sens.

Ah ! par exemple, leurs films se déroulent dans une atmosphère un peu morbide. Ni *l'Ange bleu*, ni *Cœurs brûlés*, ni *X 27*, ni même *Shangai Express* ne nous introduisent dans des intimités familiales sereines. Et pourtant comme ces œuvres se différencient de la banalité coutumière !

Ne prenons que *l'Ange bleu* et *Shangai Express* qui constituent, à eux deux, un point de départ et un point d'arrivée (momentané d'ailleurs).

l'Ange bleu nous livre l'histoire du professeur Unrath qui, venu dans un music-hall pour surveiller et corriger des étudiants dévergondés, se laisse finalement séduire à son insu par une chanteuse Lola Lola (Marlène Dietrich). C'est à sa déchéance lente et progressive que nous assistons.

Lui, l'ancien Herr Doktor respecté de tous, finira par jouer un misérable rôle de clown dans la ville même où il a enseigné. Là, conscient de sa chute, fou de désespoir et de jalousie impuissante, oublié, méprisé par cette actrice qu'il a épousée et dont il fut le jouet, il vient mourir sur la chaire même où jadis il trônait.

Marlène joue ici le rôle d'une briseuse de cœurs, inconsciente de la tragédie qui se déroule près d'elle et dont elle est cause. Aventure banale direz-vous. Non, car l'âme de ce film est de montrer l'enchaînement de faiblesses que déroule un premier péché et que, fût-on le sévère professeur Unrath, célibataire vertueux, une première défaite est grosse d'autres défaites. Non encore, car, dès ce premier film, Marlène nous apparaît comme autre chose qu'une entôleuse de grande classe. On l'a senti dès l'abord, ce n'était pas là une « vamp » (femme fatale) ordinaire utilisant toutes les ressources du sex-appeal et rien de rien.

Dès alors, on a pressenti que derrière cette impudicité raffinée, dans ce regard de femme, se cachait le mystère d'une âme.

Mystère, oui, et ni *l'Ange bleu*, ni *Cœurs brûlés*, ni *X 27* ne l'ont délivré.

Et ce voile qui laissait deviner une âme, *Shangai Express* a commencé de le déchirer.

Shangai Express, tragédie raciniennne. On a dit que *Phédre* était une chrétienne à qui la grâce avait manqué. Restant sur le même plan d'idées, on pourrait dire que *Shangai-Lili* est une païenne à qui la grâce n'a pas manqué.

Mais au fait, vous n'avez probablement pas vu *Shangai-Express*? Tragédie racinienne, ai-je dit. Et digne du grand siècle. Il n'y manque ni l'unité de lieu, ni l'unité de temps, ni l'unité d'action.

La scène se passe dans un train, exactement celui qui cette nuit fera le trajet Pékin-Shangai. Dans ce train a pris place avec sa suivante chinoise, une femme assez capiteuse. C'est Shangai-Lily qui se livre à un métier assez honteux : celui de courtisane internationale.

Le révérend Carmichael trouvera déshonorant que l'on permette à de telles créatures de s'installer dans un wagon où prennent place de respectables Européens.

Mais dès l'abord, nous apprenons que le capitaine Donald Harvey (Clive Brook) est une ancienne connaissance de Shangai-Lily. Il l'a connue voici cinq ans. Il fut son amant. Ce n'était pas une catin. Depuis, il a fait un long séjour aux Indes, mais il n'a jamais pu cesser d'aimer cette femme. Elle non plus ne l'a pas oublié. Ils feignent une indifférence mutuelle. « Et vous, dit-il, qu'êtes-vous devenue depuis cinq ans? — Oh! répond-elle, pas grand'chose; » Sur ces paupières qui s'abaissent, sur ce visage qui se détourne nous lisons une honte cachée, un dégoût intime, un secret désespoir, peut-être.

Et le train part au milieu de cette inconcevable lenteur chinoise dont la virtuosité de Sternberg nous trace une fresque cinématographique magistrale.

Entre ces deux êtres qui se sont repris l'un l'autre se livre un combat. Exactement un combat d'orgueils. Avec toutes les contradictions, les réticences, les petites fanfaronnades, les aveux immédiatement rétractés. Jeux cruels dont ils souffrent tous deux, sans doute. Lui, parce qu'il ne sait plus s'il a affaire à une femme qui sait encore aimer ou à une vulgaire courtisane. Elle, partagée entre ses habitudes de séductrice, qu'elle sent vaines devant cet homme qui lui résiste, et un amour plus profond qu'elle ne peut avouer avec simplicité et que cette résistance même blesse profondément.

Et il arrive que leurs aveux sincères mais détournés ne rencontrent plus chez l'un et l'autre aucune créance.

Il arrive aussi que le train est arrêté par des bandits dont le chef se cachait précisément parmi les voyageurs européens sous le nom de Chang.

Les passeports sont vérifiés. Seule, Shangai-Lily est retenue par le chef; on devine pourquoi. Elle résiste. Mais cette fois les âmes se découvrent. Donald Harvey veut la défendre, humilie Chang d'un coup de poing et se fait arrêter.

Il est condamné sans forme de procès à avoir les yeux percés au fer rouge.

Shangai-Lily est libre. De corps, oui. Mais de cœur, non.

Dans l'ombre nous voyons en un geste indicible deux mains se joindre pour la prière. Et son visage apparaît transformé par un sentiment plus qu'humain. Deux larmes qui ne coulent pas, qui ne perlent pas, mais qui emplissent le regard laissant transparaître une âme. Mais voici qu'on le délivre. Pour le sauver Shangai-Lily se livrera à Chang. Le train peut partir sans elle, on descend ses bagages. Non. On les recharge. On peut partir. Vite, très vite, car Chang est mort poignardé par Hui-Fey, la suivante chinoise, qui avait un vieux compte à régler avec lui.

Le train finira par arriver à Shangai. Et tous ces Européens qui ensemble ont vécu des heures dramatiques se séparent banalement, avec des congratulations dont le vide intense éclate à chaque poignée de mains.

Mais eux, les deux, ont compris définitivement ce que c'est qu'un véritable amour et qu'il doit dépouiller tout orgueil et qu'il ne souffre pas de partage, ni de limite. Ils ont compris que l'amour est un abandon de soi-même, et elle et lui se trouvent maintenant sur le clair chemin où la grâce jaillit.

Car nous sommes loin de la conception vulgaire et païenne de

l'amour, nous sommes loin des petites sentimentalités salonnardes, à fleur de peau.

Que l'œuvre soit ainsi, c'est probablement à Marlène plus encore qu'à Sternberg que nous le devons.

Cette inoubliable expression de prière dont nous parlions plus haut est le véritable sommet dramatique de ce film. Elle m'a donné, quant à moi, une des impressions les plus profondes que j'aie jamais trouvées au cinéma.

Et c'est là que nous découvrons le mystère de cette interprète géniale. Cette femme qui sut s'astreindre à dix-huit heures de travail consécutives pour pouvoir passer la Noël en famille, près de son mari et de son enfant; cette femme qui, dans une récente interview sur le mariage, ne s'est pas attardée à des fantaisies banales, mais a répondu qu'un homme, qu'une femme mariés ne sont plus libres mais s'appartiennent complètement et que l'amour sans pérennité est un non-sens; cette femme, à laquelle on fait jouer des rôles de désabusées et de courtisanes, si elle touche au sommet, c'est parce qu'elle est autre chose qu'une vedette, c'est parce qu'elle est une âme qui croit encore aux profondes réalités de la vie.

JEAN DENIS.

Abstention?

Depuis quelque temps des voix s'élèvent, au sein de la jeunesse catholique, pour recommander à la génération nouvelle de bien prendre garde à l'action politique. Par moments, ces propos se rejoignent en une sorte de concert qui prend toute l'apparence d'un mouvement préconçu, systématique, attentif à certains mots d'ordre. Diverses réponses à une enquête menée par les *Cahiers de la Jeunesse Universitaire Catholique*, une brochure de M. José Streel, un avis donné ici-même par M. Fernand Desonay viennent, vraiment, de sonner cette consigne à l'unisson. Aussi n'est-il pas rare de voir des hommes politiques, des hommes d'œuvres, des écrivains et journalistes attribuer avec assurance cet état d'esprit à l'ensemble de notre jeunesse, voire aux organisations dont elle se réclame. Des amis de l'A. C. J. B. se demandent si ce n'est pas d'elle que provient cette inspiration; d'autres affirment qu'il n'en faut pas chercher ailleurs la source, et que l'A. C. J. B. s'applique depuis dix ans, avec une constance digne d'une meilleure cause, à saper dans notre jeunesse une vieille et toujours légitime tradition.

L'abstentionnisme dont je viens de parler allègue, il est vrai, des motifs respectables. Ceux qui le prônent trouvent au régime parlementaire des défauts odieux. Qui donc ne les déplorerait avec eux? Ils font au parti catholique des reproches cinglants, ils condamnent sa désunion, l'hermétisme de telle de ses branches, la « gérontocratie » qui y règne, l'absence d'un programme voyant et entraînant, etc. Eh! qui donc, parmi les membres et parmi les chefs de ce parti, songe à le présenter comme la meilleure des choses dans le meilleur des mondes? C'est en réalité d'un souci de dignité civique, d'un respect profond pour l'Etat, voire d'une sorte de culte du bien commun que procède ce conseil d'abstention. Ceux qui le préfèrent ne sont nullement ces apathiques, ces indifférents au sort du monde, ces distraits et ces égoïstes que la vie moderne a cependant multipliés autour de nous. Ce sont, au contraire, des idéalistes de bel envol, des consciences droites et exigeantes. Ils apparaissent, ceux-là, devant la scène politique, ayant aux lèvres un pli de dégoût.

Pareille attitude, de la part de jeunes catholiques belges, est assez inattendue pour qu'on s'y arrête. A l'examiner de plus près, on s'aperçoit d'ailleurs bientôt que tout n'y est pas nouveau. A quelque « génération montante » que l'on recoure dans le passé, que ce soit à celle des Woeste et des Malou, à celle des Renkin, des Verhaegen, des Carton de Wiart, à celle des Pierre Nothomb, des Jean Bodart ou des Luc Hommel, on leur retrouve, inmanquablement, ce trait commun de vouloir bousculer des anciens. L'impétuosité est trop naturelle à la jeunesse et le goût des réformes absolues lui est trop familier pour qu'il faille s'en étonner. C'est bien le contraire qui serait renversant. Seulement, si le torrent de jeunesse brisait les barrages, c'était jusqu'ici pour inonder la place. En morigénant les « ancêtres » et les « vieilles barbes », les jeunes se promettaient résolument de les remplacer et c'est, en effet, cet afflux périodique d'énergies sensibles à des besoins nouveaux, parlant un langage inédit, animées d'un idéal chaque fois plus moderne qui permit au parti catholique de franchir tant de caps difficiles et d'apparaître, au sortir des tempêtes, chaque fois plus alerte et mieux allant. La critique, toujours, a régénéré ce vieil organisme.

Le fait nouveau n'est donc pas qu'on se plaigne. C'est plutôt que, s'étant plaint, l'on tire sa révérence et qu'on s'en aille. C'est que, au nom de la jeunesse méprisée et exclue, on déclare aux anciens qu'ils peuvent être tranquilles. C'est que, au nom du bien supérieur de la patrie et des intérêts spirituels les plus éminents, on décide de se croiser les bras. A pareil geste, franchement, l'histoire du catholicisme belge ne nous avait pas habitués.

Si cet état d'esprit est inquiétant, c'est qu'il trouve, hors de chez nous, plus d'un précédent lamentable. On ne peut s'empêcher de le rapprocher de celui qu'entretinrent au XIX^e siècle, dans plusieurs pays, les catholiques adversaires des régimes établis. Ce furent, en France, les légitimistes. C'étaient, en Espagne, les carlistes. De part et d'autre, au nom d'un idéal politique jugé meilleur, d'innombrables hommes d'influence désertèrent l'arène où s'élaborait le sort de leur pays. L'attachement à des principes vénérables leur paraissait exclure toute compromission avec un système politique qui ne portait pas ces vérités à son fronton. En réalité, ces hommes ne réussirent, en France comme en Espagne, qu'à s'exclure eux-mêmes, et avec eux les idées qu'ils représentaient, du cours entier de la vie publique. Du moment où une partie importante des catholiques refusait sa coopération à un régime politique, par préférence pour un système idéal et inexistant, il ne restait plus, sur le terrain des institutions établies et effectives, qu'une fraction catholique trop peu nombreuse pour contrebalancer l'effort des non-catholiques. A quoi donc aboutirent, en définitive, ces beaux intransigeants? A restaurer en France l'alliance du trône et de l'autel? Non pas, puisque la République a consolidé au contraire son existence et consacré la laïcité. A rétablir en Espagne l'« unité catholique »? Nullement, car la restauration alphon sine évolua dans un sens tout opposé et elle vient de s'écrouler dans les bras d'une République athée.

En d'autres pays, par contre, la réprobation des principes libéraux n'empêcha pas les catholiques de tirer d'une situation imparfaite le meilleur parti. La crise de l'ultramontanisme s'est résolue en Belgique par la participation de tous les catholiques aux affaires publiques, dans le respect d'une Constitution qui consacrait les libertés. En Allemagne, d'une poussée massive, les catholiques se sont placés à leur tour sur le terrain légal et, grâce au parti du Centre, ils ont joué dans les affaires de l'Etat un rôle qui fut souvent décisif. En Hollande, même solution et même résultat. Au total, les droits de l'Eglise n'en furent que mieux gardés, si bien que le panorama des Etats nous montre actuellement deux nations en immense majorité protestantes: l'Allemagne

et la Hollande, où le catholicisme se trouve légalement plus solide qu'en deux autres pays de vieille souche catholique: la France et l'Espagne.

Erreur honorable, certes, que celle des serviteurs de l'intégrisme politique. Elle relève des plus nobles motifs. Elle est franche et généreuse. Mais erreur dont les conséquences se révèlent terrible et se retournent avec une implacable rigueur contre ceux qui l'ont fomentée. Est-elle excusable, d'ailleurs, quand on se rappelle l'insistance avec laquelle Léon XIII pressait les catholiques des divers pays, non seulement de respecter les pouvoirs établis mais de coopérer avec eux pour le bien même de la cité chrétienne? Dans l'encyclique *Immortale Dei*, le grand pape adjurait les fidèles, en invoquant de leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie, d'employer leurs talents au service de leur pays. Ils exerceront ainsi sur les institutions et sur l'esprit public une action salutaire. Par là seulement, disait le Souverain Pontife, ils infuseront « dans toutes les veines de l'Etat, comme une sève et un sang réparateur, la vertu catholique ». Pareille intervention est préconisée non point comme un conseil, mais comme un ordre. Nous ne pouvons nous croiser les bras sous prétexte que notre état social n'est pas conforme aux règles de la constitution chrétienne de la société, nous ne pouvons pas abandonner à des adversaires un pouvoir dont ceux-ci abusent pour restreindre toujours davantage la sphère d'influence de l'Eglise. Ainsi parlait Léon XIII dans le document qui mit fin, et chez nous une fin pratique, aux démêlés entre les catholiques au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis des libertés modernes.

Ce langage semble retentir avec une vigueur accrue et une opportunité plus incontestable à l'heure où nous sommes. D'un côté, l'absolutisme haineux des sans-Dieu fait souffler de Russie un vent de folie irréligieuse sur tous les pays « ci-devant chrétiens ». D'autre part, dans une brassée d'encycliques telle qu'aucun pape, peut-être, n'en avait présentée jusqu'ici, avec *Quas primas*, sur la royauté du Christ, avec *Casti connubii*, sur le mariage et la vie familiale, avec *Divini Magistri*, sur l'éducation, avec *Quadragesimo Anno*, sur l'ensemble du régime économique, S. S. Pie IX a promulgué un programme de réformes qui ne pourrait s'accomplir sans le concours des institutions politiques.

Alors, que faire? Jeter le manche après la cognée, ou bien, quand même, d'une main jeune et ferme, enfoncer le soc dans l'ingrate pierraille?

GIOVANNI HOVOIS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnés du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	22 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur.	25 belgas
IV. — Pour tous les autres pays	28 belgas

Les idées et les faits

Chronique des idées

« Monsieur Vincent »

S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, plus exactement « Monsieur Verdier » — comme s'appelle, d'après un usage uniformément niveleur, le Supérieur général de la Congrégation de la Mission — n'hésite pas, dans une éloquente et paternelle préface, d'appliquer à M. Pierre Coste, l'auteur de *Monsieur Vincent*, le vers d'Horace :

*Exegi monumentum aere perennius
Regalique situ pyramidum altius.*

(J'ai élevé un monument plus durable que l'airain, une pyramide qui surpasse les royales pyramides de l'Égypte.)

Monumentale par ses dimensions, trois tomes in-octavo, 540, 740 et 636, total 1,916 pages, cette *Vie* de « Monsieur Vincent », le grand saint du grand siècle, est davantage encore un monument d'érudition. Voilà douze années que M. Pierre Coste se livre à un travail de préparation presque surhumain, comme l'attestent non seulement les tables bibliographique et monastique du dernier tome, mais les quatorze volumes in-quarto, *Correspondances, Entretiens, Documents*, relatifs à celui qui incarna dans son siècle le génie de la charité. Sur ces puissantes assises, cimentées par la critique historique, l'auteur a dressé le monument de science et de piété que l'on attendait de cet infatigable Lazariste, plus infatigable qu'un Bénédictin.

On s'étonnera peut-être qu'il ait fallu attendre bientôt trois siècles pour nous doter enfin d'une *Vie* définitive, rigoureusement scientifique du grand homme et du grand saint qui s'est survécu dans des institutions d'une exceptionnelle pérennité. Assurément les biographes n'ont pas manqué, ni les grands ni les modestes, mais d'abord, il est naturel que, partant d'Abelly, le premier historien d'ailleurs bien informé, et même parce que bien informé, les successeurs se soient répétés; ensuite, l'existence de saint Vincent de Paul, fondateur de Congrégations multiples, réformateur du clergé, membre du Conseil de Conscience, grand ministre des régions libérées — comme l'appelaient spirituellement Antoine Rédier dans son excellent abrégé — cette existence mêlée à toutes les choses du temps et continuée par les œuvres, offre une extraordinaire complexité. Ajoutez à cela qu'inévitablement la légende devait fleurir sur l'histoire d'un tel personnage qui a paru avec un irrésistible prestige comme le plus magnifique représentant de la Providence parant à toutes les misères humaines et du corps et de l'âme, de toutes les conditions et de tous les âges, enveloppant l'humanité de son siècle et des siècles futurs dans le réseau de ses œuvres, l'embrassant tout entière dans l'universelle amplitude de la charité. L'heure vient cependant où la vérité, la pure vérité, revendique ses droits, demande à être dégagée de tout ce qui n'est pas elle, assurée qu'elle suffit à l'incomparable gloire du héros. C'est précisément ce qu'a voulu M. Coste. Il est de ces historiens qui n'entendent pas romancer leurs récits, il est uniquement possédé par la passion du vrai, quoi qu'il en coûte pour l'atteindre à quelques recherches qu'il faille se livrer pour la découvrir et la serrer de près.

Œuvre véridique avant tout, ne sacrifiant rien à la fantaisie, rivée aux documents de première main, rétablissant inexorablement le fait dans sa précision, au dernier degré possible de la vérité, cette *Vie* n'en est pas pour cela sèche et aride, dépourvue d'onction et de piété filiale. Sans tourner au panégyrique de commande, sans tomber jamais dans le style grandiloquent, elle n'a qu'à laisser parler les faits noblement et simplement racontés pour nous émuir et nous ravir. Je forme le vœu ardent que les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul fassent une place d'honneur dans leur bibliothèque à cet admirable ouvrage (Desclée, De Brouwer, Paris) et qu'elles y puisent la matière de la lecture spirituelle accoutumée de leurs réunions.

* * *

L'irréprochable valeur historique et la beauté de ce récit sont

rehaussées par une illustration réellement artistique. Elle nous restitue les lieux et les personnages de l'époque évoqués dans cette *Vie* qui se déroule au grand siècle, de 1581 à 1620, pendant près de quatre-vingts ans. A la page 432-433 du tome III un admirable portrait de Monsieur Vincent, plein de feu et de douceur, feu du regard, douceur de la bouche, où se reflètent le génie et la sainteté, reproduction d'un tableau contemporain conservé à la maison mère des Prêtres de la Mission. Il semble bien que ce portrait est celui qui fut pris sur le vif par le peintre Simon François, en dépit du modèle, à son insu, et qui fut gravé par l'Anversois Pitau. Je le trouve de beaucoup supérieur à l'effigie qui ouvre le tome I.

Parmi les gravures intéressantes qui constituent une véritable galerie, il faut citer Marguerite de Valois, reine de France; le cardinal Henri de Gondi, évêque de Paris; le cardinal Pierre de Bérulle; Françoise-Marguerite de Silly, dame de Gondi; Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères; saint François de Sales, le cardinal François de la Rochefoucauld; M^{lle} Le Gras, née Louise de Marillac, la première Fille de Charité; Bourdoise, M. Olier, une Montmorency, princesse de Condé; M^{me} de Miramon, la reine Anne d'Autriche, la duchesse d'Aiguillon, Louise-Marie de Gonzague, le cardinal de Richelieu; Nicolas Pavillon, évêque d'Alet; Alain de Solminihac, évêque de Cahors; le cardinal de Retz, Guillaume de Lamoignon; Antoine Godeau, évêque de Vence; Charles de Condren, supérieur de l'Oratoire de France; Bossuet; Grégoire Tarisse, supérieur de la Congrégation de Saint-Maur; Marie-Angélique Arnauld, Mazarin, Madeleine de Lamoignon, Louis XIII, Louis XIV, enfant; l'abbé de Saint-Cyran, Jansénius, Antoine Arnauld, sainte Jeanne de Chantal, André Duval, Louis Abelly. A cette énumération des principaux portraits il faudrait joindre celle des reproductions principales de lieux : Dax, Tunis (au XVII^e siècle), maison mère des Filles de la Charité et son quartier au XVIII^e siècle, la Salpêtrière, Marseille au XVII^e siècle, le premier monastère de la Visitation, le couvent des Madelonnettes, la chapelle du berceau de saint Vincent, etc. Par ce choix judicieux et grâce à l'heureuse exécution de ces gravures en taille-douce, le théâtre de l'histoire s'anime et se peuple d'images qui la font revivre.

Le plan suivi par l'auteur est nécessairement le plan traditionnel qui s'est imposé à tous les biographes : l'ordre chronologique d'abord comprenant la *Préparation* : naissance et jeunesse, Tunis, Avignon, Rome, le premier séjour à Paris et chez les Gondi; la *Période des Fondations* à Châtillon-les-Dombes, 1617, les Confréries de la Charité et Missions, 1618-1624, l'aumônerie générale des galères, 1619, la Visitation, les premiers commencements de la Congrégation de la Mission, M^{lle} Le Gras, fondatrice d'une Charité à l'Hôtel-Dieu, la réforme du clergé. A partir de cette époque, l'ordre des matières prévaut afin de permettre les vues d'ensemble. L'auteur passe en revue les *Institutions* : Confréries de la Charité, Dames de la Charité, Filles de la Charité; puis avec le tome II, la Congrégation de la Mission, les Conférences des Mardis. Viennent ensuite les *Œuvres* : Retraites des Ordinateurs, Séminaires, Retraites ecclésiastiques, la réforme de la prédication, les Nominations épiscopales, la réforme des Ordres monastiques, les Enfants trouvés, les Mendicants, les Prisonniers, les Galériens, les Esclaves et les Victimes de la guerre.

Le tome III qui l'emporte encore en intérêt général sur les tomes précédents est consacré à l'Assistance spirituelle, c'est-à-dire aux Œuvres de sanctification, au Jansénisme et à la Visitation, car le saint fut à la fois l'adversaire plein de charité de Saint-Cyran et d'Arnauld, l'auxiliaire zélé de saint François de Sales et de sainte Françoise de Chantal. Le tome III s'achève par une large synthèse qui embrasse dans Vincent de Paul la nature et la grâce, raconte sa vie posthume d'une merveilleuse fécondité, avec la canonisation, la littérature et l'iconographie du sujet Abelly, qui fut évêque de Rodez, est l'auteur de la première *Vie*, solidement documentée par Saint-Lazare, imparfaitement informée par le chanoine de Saint-Martin, basée sur un plan défectueux, laissant gravement à désirer sur plusieurs points où Abelly paraît avoir reculé devant la vérité.

En 1748 parut la seconde grande *Vie* éditée par le théologien Collet, absolument dépendante de celle d'Abelly qu'il plagie et complète par un chapitre tiré de la bulle de canonisation, œuvre médiocre et indigeste.

A l'occasion du deuxième centenaire de la mort de saint Vincent en 1860, le chanoine Michel-Ulysse Maynard publia une *Vie*, de beaucoup supérieure à celles d'Abelly et de Collet, par le cadre, le plan, le style, un ouvrage digne du sujet, sans doute, mais manquant de critique, accueillant avec avidité les légendes, un livre où se trahit plutôt le souci littéraire que le souci purement historique.

La quatrième grande *Vie* est celle de Mgr Bongaud, l'ancien vicaire général de Mgr Dupanloup, auteur de *Christianisme et les Temps présents*, où se rencontrent de belles pages déparées souvent par la sentimentalité et même par des erreurs. Dans *L'Univers* d'abord, sous la signature C. P. (chanoine de Poitiers, que l'irascible Paimblant, neveu de Mgr Bongaud, interprétait : *Canaille et Polisson*), puis dans une brochure cruelle, le chanoine Maynard mit en pièces l'ouvrage posthume de Mgr Bongaud, malgré les fureurs de Paimblant qui avait giflé Eugène Veuillot et menaçait de sévices l'auteur. C'était assurément une manière originale de glorifier le héros de la charité.

Parmi les innombrables *Vies* abrégées, M. Coste caractérise ainsi les plus connues : Emmanuel de Broglie se fait estimer par sa sobre élégance, Renaudin, par le souci de l'exactitude, Lavedan par son style pittoresque; Antoine Rédier par sa « chaude éloquence ».

On voit clairement par ce défilé de noms qu'il y avait place pour une œuvre de haute critique, de plus vaste et de plus profonde information, avec mise au point de l'histoire mêlée de légendes. Nous ne manquerons point de signaler divers aspects de cette glorieuse carrière qui appellent spécialement l'attention...

Nous permettra-t-on en finissant cet article d'introduction de faire toucher du doigt par un petit exemple l'acribie du nouveau biographe?

Jusqu'à lui, à commencer par Abelly, tous les historiens ont vieilli saint Vincent de Paul de cinq ans, le faisant naître en 1576, contrairement aux témoignages multipliés du saint lui-même, échelonnés entre 1628 et 1660, qui donnent la date de 1581. M. Pierre Coste, le premier, a redressé l'erreur et en fournit même l'explication. Autre détail curieux; le saint a toujours signé Vincent Depaul, comme l'usage s'en était introduit jusqu'au XVIII^e siècle, et ne voulait pas s'appeler de Paul — comme tous le faisaient à son époque — crainte d'effacer son origine roturière, il se contenta du : Monsieur Vincent, tout court.

J. SCHYRGENS.

VIENT DE PARAÎTRE

Aux Editions Rieder :

LEON BRUNSCHVICG : *Pascal*, un volume in-4^o, sur alfa, avec 60 planches hors texte en héliogravure (20 fr.).

Mettant directement au point des questions controversées, M. Léon Brunshvicg montre comment le privilège du génie s'unifia dans l'œuvre pascalienne au privilège du moment historique pour nous offrir un modèle tout à la fois de richesse, de profondeur, de rigueur, capable encore aujourd'hui de nous parler le langage le plus intime et le plus pressant.

Pascal avait choisi pour le recueil de ses *Lettres Provinciales* le pseudonyme de *Louis de Montalte*; l'anagramme de Louis de Montalte, *Amos Dettonville* lui a servi pour la publication de ses traités de géométrie infinitésimale; et si son *Apologie de la Religion chrétienne* n'avait pas été interrompue par la maladie et par la mort, elle aurait paru sous le nom de SAROMON DE TULTIC second anagramme de Louis de Montalte. A chacune de ces trois personnalités masquées, M. Brunshvicg consacre un chapitre sur le thème d'une pensée pascalienne : « *Tout tourne en bien pour les élus* ».

ANDRÉ PIGANIOI, chargé de cours à la Sorbonne : *L'Empereur Constantin* : un volume in-8^o, de 248 pages, avec 8 planches hors texte (25 fr.).

Il serait curieux de réunir la collection des portraits de Constantin que les historiens modernes ont tracés. Selon les uns, Constantin est un croyant sincère, et même un mystique, dont la cour, inspirée d'un idéal chrétien de l'hommeur, annonce celle de Charlemagne. Selon les autres, c'est une personnalité glacée, un calculateur politique, qui s'est rallié au christianisme, à la fin de sa vie, par pure raison d'Etat. Ce qu'a essayé d'apporter l'auteur de ce nouvel ouvrage sur Constantin, c'est une esquisse psychologique de l'évolution de la pensée constantinienne.

M. A. Piganiol est très savant. Il écrit aussi fort agréablement. Mais il a une merveilleuse aptitude à donner aux documents historiques des interprétations peu vraisemblables.

Concerts spirituels à Bruxelles

SALLE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

L'Association des Concerts spirituels, fondée en 1919, à Bruxelles, sous l'inspiration et le très haut patronage de S. Em. le cardinal Mercier, va entrer dans la quatorzième année de son activité.

Omettant toutes considérations littéraires, disons simplement les choses qui, par elles-mêmes, caractériseront l'institution et résumeront les résultats obtenus.

Le chœur mixte, élément principal de la Société, est formé exclusivement de chanteurs-amateurs qui, généreusement, assurent par leur zèle artistique et leur discipline, sous la conduite d'un chef admirable, des exécutions dont la presse belge et étrangère ne parle qu'avec éloges. Ce chœur compte actuellement deux cents exécutants.

Au cours des treize premières années, les Concerts spirituels ont donné cinquante concerts pour soli, chœurs, orgue et orchestre. Si l'on songe à la longue et minutieuse préparation que réclament des exécutions soignées, l'on se rendra compte de la souple musicalité qu'il a fallu acquérir pour aborder les partitions les plus périlleuses du répertoire ancien et moderne.

A la fin de la saison 1931-32, les Concerts spirituels ont présenté quatre-vingt-deux œuvres importantes, dont vingt-six en création et en première exécution; en outre, plusieurs œuvres religieuses pour orgue et orchestre. Quarante-vingt-quatre artistes belges et français ont rempli les rôles de solistes.

Et voici que, dans le but de donner aux exécutions un plus ample développement, cette institution a décidé de présenter ses auditions dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts, en matinée à 14 h. 30 pour les concerts d'abonnement, et en soirée à 20 h. 30 pour le concert extraordinaire de jeudi 27 octobre, qui comporte la *Missa solemnis* de Beethoven.

Au programme des concerts d'abonnement, nous voyons figurer les œuvres de tout premier plan : *Parsifal*, de Richard Wagner; *La Passion selon saint Matthieu*, de J.-S. Bach; le fameux *Requiem* de Berlioz. Programme hardi à coup sûr et qui ne peut manquer d'attirer la foule très nombreuse des personnes qui y trouveront les douces et saines émotions de la sublime et très haute musique religieuse.

La location est ouverte au Palais des Beaux-Arts, r. Ravenstein.

TISSAGE MÉCANIQUE

Outils pour Chaussures
Confections et Matelas
Jaspes - Damassés - Tykes

ADOLPHE MAES & Fils

Société en Nom Collectif

74, rue de la Station, 60, SWEVEGHEM

Téléphone :
Harlebeke 201

Registre du Commerce
Courtrai 2286

Compte chèques
Postaux N° 45001

Entreprise Générale de la Décoration du Bâtiment

VILLE ET PROVINCE

PEINTURE & DECORATION

Ancienne Maison F. REINHARD, fondée en 1860

P. SONCHEN

124, Rue Artan

BRUXELLES

Téléph. 15.98.14

Travaux extérieurs et intérieurs, de luxe et courants

Remise en état locatif d'immeubles — Travaux soignés
Etudes et Estimations d'après plans

Nombreuses références vous seront adressées sur demande

Renseignements et devis gratuits et sans engagement